This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NOTES HISTORIQUES

SUR LA PAROISSE DE

SAINT-GUILLAUME D'UPTON

AVEC

La généalogie des familles DeSerre, Vanasse, Melançon, Dupuis, Desaulniers, Lessard, Houde, Adam, Blais, Gélinas, Lamoureux et Touzin

PAR

F. L.-DESAULNIERS

Avocat et ancien député

Montreal

A.-P. PIGEON, IMPRIMEUR

1595-97 Rue Ontario

1905

NOTES HISTORIQUES

SUR LA PAROISSE DE

SAINT-GUILLAUME D'UPTON

AVEC

La généalogie des familles DeSerre, Vanasse, Melançon, Dupuis, Desaulniers, Lessard, Houde, Adam, Blais, Gélinas, Lamoureux et Touzin

PAR

F. L.-DESAULNIERS

Avocat et ancien député

Montreal

A.-P. PIGEON, IMPRIMEUR

1595-97 Rue Ontario

1905

A

L'honorable Monsieur Jules Allard

Conseiller Législatif, Ministre des Travaux Publics
de la Province de Québec.

A titre d'ancien député d'Yamaska et comme témoignage d'une amitié aussi vieille que sincère

Ce livre est respectueusement dédié

L'AUTEUR.

Lib. Comm.
Duchaume
5-17-44
50307

PREFACE

Celui qui aura le courage, la patience et le temps d'écrire l'histoire de nos Cantons de l'Est, dans la Province, pourra se glorifier d'avoir ajouté une page nouvelle et fort remarquable, à l'histoire générale du Canada. En attendant, nombre d'écrivains ont publié, dans les revues et les journaux, des articles fort appréciés sur plusieurs endroits de ces mêmes cantons. M. J.-A. Chicoyne, ancien député du comté de Wolfe à la législature de Québec, l'un des plus fervents amateurs d'histoire du Canada français, possède dans ses cartons, des notes précieuses sur les premiers établissements, dans le diocèse de Sherbrooke. Il devrait être cet historien.

M. le notaire J.-C. St-Amant, de la paroisse de l'Avenir, comté de Drummond, a écrit une très belle histoire de cette même paroisse, en la faisant suivre de documents importants, entr'autres d'une étude sur la vie du célèbre Jean-Baptiste-Eric Dorion, plus connu sous le nom de " L'enfant-terrible."

En publiant le présent volume nous n'avons pas eu la prétention de faire un aussi méritoire travail, sur la belle paroisse de Saint-Guillaume. De fait, l'époque de 1854 à 1880, eût demandé une étude spéciale; car, c'est surtout pendant cette période de temps qu'elle est devenue la belle paroisse d'aujourd'hui. L'administration du vénérable curé Kéroack aurait, tout particulièrement, demandé des détails plus circonstanciés sur cet âge d'or véritable de Saint-Guillaume. Mais, dans le présent ouvrage, l'objet principal en vue a été de recueillir et compléter quelques notes historiques sur les premières années de cette intéressante localité, la plus riche et la plus importante, avec la Baie-du-Febvre, de tout le diocèse de Nicolet.

5-17-44 HG

une fort jolie préface,
quelques extraits:
base solide des pages de
la charpente de l'édifice;
c, nous serions d'avis de
onnes qui ont été témoins
-Francs, à l'époque dont
uent, les anecdotes, des
petites ou grandes, de
ée d'ensemble de la vie
euses déjà insérées dans
mprime ne vous gênez pas
soit bientôt! Car, ceux-ci
sé dans la tombe. Con-
temps encore; recueillez
aque année. Dans l'his-
l'esprit. Allez! livrez-les
ourrez jamais trop faire,
je!"

n certains lieux, M. Ben-
canadien-français le plus
ois-Rivières, de ses envi-
anada." Et, s'il est per-
l, disons que cet écrivain
èces historiques très an-
rès impossible de retrou-

ans ce volume, c'est en
vail de M. St-Amant, que
tes sur le passé de Saint-

Née d'hier, cette belle paroisse n'en est pas moins déjà une des plus belles et des plus riches du diocèse de Nicolet, sans en excepter même les plus anciennes échelonnées sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. L'étranger qui visite Saint-Guillaume, est tout émerveillé de voir ses beaux édifices publics, ses jolies résidences privées et jusqu'aux superbes équipages dont s'énorgueillissent à bon droit, ses paroissiens. En voyant se dérouler sous ses yeux, le splendide panorama que présentent, à l'époque de la belle saison d'été, les riches moissons qui dorent le sol, l'air de propreté, et d'aisance qui semble règner partout, l'étranger est loin de se douter que là même où tout captive son admiration, se trouvait, dans la sauvagerie primitive, il y a quelque soixante et dix ans à peine, la forêt noire, l'immense solitude des grands bois. Des nombreuses paroisses qui forment les Cantons de l'Est, Saint-Guillaume est certainement celle qui a fait les progrès les plus rapides, les plus merveilleux, sous tous les rapports. C'est un titre d'honneur, qu'à bon droit, ses habitants peuvent se décerner. Ils le méritent en toute vérité.

Là, comme ailleurs cependant, la lutte du défricheur ne s'est pas faite sans peine, sans un dûr labeur. Depuis 1818, année où furent commencés les premier abattis d'arbres, combien de hardis pionniers ont peiné et versé de sueurs pour faire, de Saint-Guillaume, la belle et florissante paroisse que l'on admire, aujourd'hui.

Chercher à faire sortir de l'oubli, les actes héroïques de ces nobles défricheurs; consigner, dans quelques pages, le récit des misères endurées par les premiers colons de cette paroisse, voilà surtout l'objet du présent travail. Les renseignements ont été puisés aux sources les plus sûres, les plus autorisées; car, ces pages renferment des révélations sorties de la bouche même de quelques-uns des pionniers qui ont défriché le sol de Saint- Guil-

laume, et qui vivent encore. Pour ne mentionner que cinq ou six de ces braves pionniers, citons MM. Nicolas Bellehumeur, Léon DeSerre, Gédéon Caron, Antoine Lupien, Francis Maher et Adolphe Melançon. C'est de leur propre bouche, pour ainsi dire, que le lecteur sera renseigné sur le beau passé de la paroisse de Saint-Guillaume.

Ces honorables citoyens, comme leurs devanciers immédiats, méritent le respect et l'admiration des enfants actuels de Saint-Guillaume, et les générations futures reliront encore avec orgueil les noms et les œuvres de ces courageux colonisateurs.

A part les notes historiques sur la paroisse de Saint-Guillaume, le présent ouvrage renferme plusieurs généalogies des familles qui occupent le premier rang parmi les plus honorables et les plus anciennes de cette intéressante localité. En Canada, ceux qui ont publié des études généalogiques, connaissent bien à quelle somme de travail et de patientes recherches, il faut s'astreindre pour mener ces sortes d'entreprises à bonne fin.

Au nombre des généalogies que nous publions aujourd'hui, celles des familles Vanasse, DeSerre, Dupuis, Melançon, Adam, Lamoureux et Touzin, voient le jour pour la première fois. Les aûtres ont déjà parues dans nos trois volumes intitulés: *Les Vieilles Familles d'Yamachiche*, publiés depuis 1898. Ce qui en est reproduit ici, l'a surtout été dans le but d'intéresser la population actuelle de la paroisse de Saint-Guillaume, que plusieurs membres de ces mêmes familles ont, du reste, eu le bonheur d'habiter.

Saint-Bonaventure étant un démembrement de Saint-Guillaume, ces *Notes* pourront intéresser également les citoyens de ces deux endroits. Il a été ajouté un chapitre spécial sur la paroisse de Saint-Bonaventure, chapitre écrit par le premier curé même de cette localité. Notons, en passant, que l'excellent souvenir,

gardé à Saint-Bonaventure, de M. le curé Desaulniers, n'est pas plus vivace que celui, également gardé par ce dernier, de ses braves paroissiens d'autrefois.

Comme dernière réflexion, ce livre, publié avec des gravures de luxe, dans le texte même, sera-t-il bien accueilli par les personnes les plus directement intéressées à sa publication? L'avenir le dira. En attendant, nous ne regrettons pas la somme de travail qu'il a coûté, fier que nos sommes d'avoir dit bien des choses aimables et toutes vraies sur le passé d'une paroisse, qu'après celle d'Yamachiche, nous avons toujours aimé particulièrement, à raison des liens intimes de parenté contractés là, depuis bien des années.

Du magistral article qui sert d'introduction aux *Notes Historiques* et signé par M. Fabien Vanasse, avocat, journaliste et ancien député du comté d'Yamaska aux Communes du Canada, ce n'est pas à nous d'en faire l'éloge ici. Enfant de la paroisse de Saint-Guillaume lui-même, notre honorable ami a laissé parler son cœur d'ardent patriote, et la corde qu'il a fait vibrer ne manquera pas de résonner agréablement aux oreilles de ses chers coparoissiens.

A l'honorable M. Jules Allard, tout récemment appelé au poste éminent de ministre des Travaux Publics de la Province, nous avons fait la dédicace de ce volume, après en avoir obtenu permission. Longtemps député à la Législature, pour le comté d'Yamaska, auquel fait partie la paroisse de Saint-Guillaume, notre honorable ami lira peut-être, avec un certain intérêt, ces pages qui lui rappelleront le souvenir de plusieurs de ses bons électeurs.

F. L.-DESAULNIERS.

Enfin, comme point final, s'il n'a pas d'autres mérites, le présent volume aura certainement celui d'avoir été écrit dans une bonne intention.

F. L.-DESAULNIERS.

AU LECTEUR

I

J'AI eu la bonne fortune de voir en manuscrit les *Notes Historiques sur la paroisse de Saint-Guillaume,* par M. F. L.-Desaulniers. Je les ai lues et relues tout d'un trait, comme on lit une lettre aimée qui parle du doux *chez nous,* de nos parents, et de nos amis. C'est une page d'histoire, bien documentée et qu'on aimera tous à parcourir et à étudier. Pour les enfants de Saint-Guillaume, c'est surtout le journal intime de la famille; un feuillet de la toujours chère chronique du foyer paternel. *Pro aris et focis.*

Les chroniques d'un peuple, d'une cité, d'une paroisse, même les simples notes familiales, renferment un enseignement économique, utile et plein d'intérêt. Avec un peu d'attention, le lecteur y perçoit facilement l'inspiration, qui a donné le rayonnement de la vie à l'ensemble des faits qu'elles enregistrent. Il y trouve également les causes de la grandeur ou de la décadence morale et matérielle de ce peuple, cette ville, paroisse, ou simple famille.

C'est un phénomène moral qui ressort clairement de l'histoire des peuples, dans tous les âges et sous tous les climats: chaque peuple forme une entité distincte et différente, un être à part doué d'une âme et d'une volonté. On dirait que toutes les âmes individuelles de ce peuple se sont fondues en un seul tout pour former l'âme nationale de ce même peuple. Il pense

par lui-même; il a ses aspirations, et il agit sous l'impulsion des sentiments de son âme et des énergies de sa volonté. L'âme d'un peuple se réflète dans le tempéramment de son caractère, tout comme l'âme individuelle. Elevée, noble et fière chez les uns, elle est servile et rampante chez les autres. Tout dépend, à ce sujet, de l'éducation de ces peuples. J'explique ma pensée. C'est, en effet, l'éducation, la saine éducation, (celle qui forme le cœur pour le ciel, pour la famille et la patrie) qui donne à un peuple, le poli de l'intelligence et la suavité des mœurs; elle centuple aussi ses forces et ses possibilités naturelles, comme le feu et le travail procurent le brillant au bronze et à l'acier tout en conservant à ces métaux les forces qu'ils tiennent de la nature.

Sans cette bonne éducation, un peuple resterait comme un minerai à l'état brut. Son âme serait inerte, il tomberait facilement dans les abîmes de la dégradation, ou plutôt il n'en sortirait jamais. Il accepterait sans honte le despotisme et l'abjection du servage; il n'aurait aucune aspiration de grandeur morale et matérielle. Voyez les sauvages des forêts de l'Amérique au 16e siècle; voyez les peuples de l'empire turc; voyez même le peuple français d'aujourd'hui, qu'une éducation malsaine entraîne dans les infamies les plus ignobles; rampant à Fashoda devant les couleurs anglaises, il jubile dans le rôle trivial de crocheteur de couvents de moines, et de pourchasseur de filles de charité. Il a perdu le sentiment de sa dignité. C'est la conséquence inévitable d'une fausse éducation morale.

Un peuple bien éduqué, au contraire, connaît ses droits et ses devoirs, la valeur de la liberté, l'importance de la morale pour son avenir, la sainteté de la justice, et la grandeur de ses destinées éternelles. La bonne éducation, (celle enseignée par le petit cathéchisme) lui apprend toutes ces choses, les plus indispensables au bonheur humain. Et, ainsi fortement trempée, son âme communique à la volonté nationale, la force et le courage de défendre toutes ces choses grandes et sacrées, pour lesquelles il donnera, s'il le faut, jusqu'à la dernière goutte de son sang. C'est sous l'inspiration de tels mouvements de l'âme populaire

que les nations chrétiennes se soulevèrent, au temps des croisades, pour voler au delà des mers, à la conquête du tombeau du Sauveur, et à la délivrance des chrétiens de la Syrie. C'est encore sous ces nobles inspirations de l'âme populaire que fut organisé ce grand mouvement de colonisation de l'Amérique, au 17e siècle, et dont nous jouissons aujourd'hui des magnifiques résultats. Voyez la Pologne et l'admirable Irlande; voilà des siècles que ces deux nations martyres, luttent contre la force brutale du nombre, pour sauver ce qu'elles ont de plus cher et de plus grand sur la terre: leur foi et leur nationalité. C'est à leur saine éducation morale qu'ils doivent cette force de résistance héroïque. Oui, l'éducation bien dirigée est un des plus forts éléments de la puissance et de la grandeur des peuples; ne l'oublions jamais.

Pour la sauvegarde du bon ordre social dans le monde, et pour la protection des libertés publiques, la modeste école élémentaire de nos campagnes les plus reculées, est encore plus forte, plus importante, plus invincible que les meilleurs des canons rayés de Sa Majesté.—Et l'humble frère des Ecoles chrétiennes, sous sa grossière robe de bure, vaut mieux, pour la défense du pays, et de la liberté, que le plus habile canonnier de l'artillerie moderne, car il forme des chrétiens pour le ciel, et des citoyens honnêtes, dévoués et patriotes, pour la société. Telle est l'importance, telle est l'action de la bonne éducation sur l'intelligence et la volonté des peuples. Plus en petit, c'est vrai, mais il en est de même pour une cité, une paroisse, une famille également. La cité, la paroisse, la famille forment, toutes trois, des entités distinctes ayant des aspirations qui leur sont propres et soumises, chacune, à l'action de la bonne et saine éducation.

Pour bien comprendre la valeur morale et économique des évènements consignés dans l'histoire, il faut tenir compte des circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi les faits relatés. Sans cette analyse, l'étude de l'histoire restera improductive. On saura des noms et des dates; mais on n'aura pas l'intelligence, l'âme de l'histoire.

Or, ce qui se dégage des *Notes Historiques sur Saint-Guillaume,*

c'est surtout le vaillant esprit de sacrifices, et le profond sentiment de religion et de patriotisme qui animaient les pionniers de la terre natale. Je ne trouve pas d'autre mot pour qualifier le dévouement qui les a soutenu dans leur œuvre difficile de colonisation, au temps et au lieu qu'ils l'ont entreprise.

Oui, ils faisaient acte de bons patriotes ceux qui, au début du siècle dernier, abandonnaient le foyer paternel des vieilles paroisses du fleuve Saint-Laurent, pour aller à travers bois et rivières, à des distances considérables, établir des colonies isolées, sur un territoire qui leur avait été jusqu'alors fermé (1), et donner ainsi à la religion et à la patrie des familles nouvelles et nombreuses.

Tel a été le résultat économique et national de cette belle et difficile colonisation des Bois-Francs, qui commencée au Ruisseau-des-Chênes, il y a bientôt cent ans, se continue encore tous les jours à l'avantage de l'Eglise catholique, et de la nationalité canadienne française. Sans le dire, sans le savoir peut-être, ces hommes de dévouement faisaient là l'œuvre de Dieu et de la patrie: *pro aris et focis.*

Je l'ai quitté voilà longtemps,
Ce beau pays de mon printemps.

THÉODORE BOTREL.

Les *Notes Historiques* ne sont pas seulement une simple exhumation ordinaire d'anciens papiers et de noms pour la plupart oubliés.

La lecture de ces vieux documents peut bien, à la vérité, satisfaire la froide curiosité d'un remueur de poussière, amateur de reliques; mais ce n'est là qu'une platonique satisfaction, qui ne dit rien au cœur.

Pour les enfants de Saint-Guillaume et de Saint-Bonaventure, au contraire, les *Notes* sont la résurrexion réelle de tout un passé,

(1) Les bureaucrates qui administraient le pays, depuis 1763, avaient toujours empêché les Canadiens-français de s'établir sur les terres de la région des Bois-Francs, dont le canton d'Upton était la porte d'entrée. Les pionniers du Ruisseau-des-Chênes ont été les premiers à commencer cette œuvre de conquête, sur la bureaucratie francophobe.

qui leur est cher, et qu'ils voyaient déjà s'enfuir avec regret. Elles animent d'une vie forte et abondante tous les faits et les noms qu'elles mentionnent. Dans leur ensemble elles forment un tableau vivant, où apparaissent nettement tous les personnages en action. Nous les reconnaissons; nous leur parlons; nous les suivons à l'œuvre et à l'épreuve du défrichement de leurs terres, ces champs fertiles que nous occupons à leur place aujourd'hui. Saisissant de vérité et de beauté, ce tableau ravit notre âme, et nous contemplons avec amour tout ce passé ressuscité. Il nous apparaît encore plein du charme exquis des difficultés vaincues, des fatigues endurées avec courage et persévérance, des craintes et des angoisses refoulées par la force des énergies et des espérances chrétiennes. Il fait appel à notre piété filiale, à notre amour, à notre vénération, à notre reconnaissance. Pour nous surtout, les descendants des colons fondateurs, les *Notes Historiques* renferment de véritables titres de noblesse, car elles révèlent au grand jour, les courageux labeurs, les dévouements héroïques de nos pères, pour défricher le sol qui a reçu nos premiers regards, et les premières affections patriotiques de nos âmes.

La nature humaine est ainsi faite: l'âme conserve toujours vivaces et purs les impressions et les souvenirs du jeune âge. Elle se les rappelle toujours avec plaisir. Et, aux jours sombres de la vieillesse, ils sont encore sa joie et son bonheur. Dieu veut que le bonheur soit le premier compagnon de l'enfant à son arrivée dans le monde. Et il lui donne une âme sensible et impressionnable pour que les souvenirs du jeune âge restent profondément gravés dans son cœur.

Au berceau, en effet, tout sourit au petit ange qui l'habite. Il ne connaît encore que les doux embrassements et les amoureuses caresses de la mère. Sans soucis, sans inquiétude, il grandit au foyer qu'il embellit et réjouit de ses grâces et de ses naïves innocences. Aux jours heureux du berceau succèdent les fêtes de la première communion, ce jour inoubliable, témoin du plus purbonheur de l'enfant. Suivons-le. A son tour il entre dans la carrière; le voilà qui commence le voyage tourmenté de la

vie, entre le frais berceau qu'il abondonne et le sombre tombeau qui l'attend—promenade errante et souvent bien courte.

D'abord, le chemin est large, uni, bordé de fleurs: il est encore dans le printemps ensoleillé de la jeunesse. Mais il avance, et plus il marche, moins verts sont les abords du chemin devenu plus étroit. Ici et là se rencontrent des rochers qu'il faut enlever. Il continue sa course, et le sentier longe des précipices; le ciel bleu d'autrefois est maintenant sombre, et l'horizon enfermée par de gros nuages noirs qui portent les tempêtes. Le voyageur devient en proie aux soucis, aux inquiétudes du lendemain, et il se laisserait aller au découragement, s'il ne tournait son cœur vers le Dieu *qui réjouissait sa jeunesse*, et qui lui promet la couronne de félicité éternelle après les combats passagers de la vie. Mais quelque soient les aspérités de la route, et quelque soient les misères et les fatigues que le voyageur endure, jamais il ne peut oublier les impressions de sa première jeunesse. Si loin qu'il promène son existence, dans les succès et dans les revers, sur les mers ou au milieu des bois, des déserts et des montagnes, toujours il se rappelle les joies pures qu'il a goûtées au foyer natal.

Ce souvenir reste debout, au milieu des ruines de la vie, comme un chêne toujours vert, que la tempête ne peut courber. O! les douces souvenances du jeune âge! Qu'elles expriment bien l'universel sentiment du cœur de l'homme, la naïve romance du *Petit aveugle* qui chante la terre natale:

Vive la chaumière,
Où vécut ma mère!

En effet, le foyer paternel n'est-il pas, pour un chacun, le coin de terre le plus beau, le plus aimé, et toujours le plus ensoleillé! Oui, vive la chaumière où fut notre berceau ! vive le foyer paternel! c'est le cœur, l'âme toute entière de la plus grande patrie. C'est au foyer, au berceau, au sein généreux de la mère, que se forme, se vivifie et se fortifie dans le cœur de l'enfant, cette plus sainte et plus forte de toutes les vertus sociales: le patriotisme.

Aussi avec quel vif intérêt, et avec quelle profonde admiration mêlée de respect et d'orgueil, n'ai-je pas lu et relu ces *Notes*, qui redisent les noms, les faits et les œuvres, de ces hommes courageux qui furent nos pères, les fondateurs de la belle et chère paroisse de Saint-Guillaume. Je disais, en commençant:

Je l'ai quitté, voilà longtemps
Ce beau pays de mon printemps ;

Pour compléter ma pensée et exprimer tout le sentiment de mon âme, j'ajouterai, en terminant:

Il y a longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai.

* * *

Puisqu'il a été à la peine
pourquoi n'est-il pas à l'honneur?

Aidé de la tradition encore vivante, l'auteur des *Notes Historiques* nous raconte brièvement les misères que les pionniers de la paroisse eurent à souffrir, pendant les premières années des défrichements de leurs terres.

Il faudrait écrire des volumes pour dire tout. On ne connaîtra jamais les détails de ces misères de toute espèce. Privés d'habitations convenables sous notre climat rigoureux, sans aucune communication avec les centres et les marchés, dont les moins éloignés étaient alors à sept ou huit lieues; manquant d'écoles pour l'instruction de leurs enfants, loin des églises, du prêtre et du médecin; en un mot, ils étaient perdus dans la forêt, n'ayant d'autre consolation que celle que procure le courage du cœur, et la confiance en Celui qui promet une récompense éternelle à ceux qui souffrent patiemment les misères passagères de ce monde.

Telle était donc la triste situation des pionniers du Ruisseau-des-Chênes, au début de leur œuvre de colonisation. Il ne faut

pas croire, cependant, que les circonstances primitives ont été un accident, un cas isolé, particulier aux défrichements primitifs de notre localité.

Les épreuves ont, en effet, brillamment illustré les débuts de la colonisation de Saint-Guillaume; mais, n'oublions pas que c'est par les portes de la douleur et de la souffrance, que la vie et le bonheur arrivent sur la terre. C'est la règle générale, posée par Dieu. Les difficultés de tout genre sont au fond de toutes les grandes œuvres. Elles les sanctifient et leur assurent l'existence. Et il ne faut pas s'en plaindre; car, la bonne misère fortifie le cœur et parfait l'âme du citoyen et du chrétien. C'est pourquoi elle est la compagne inséparable du colon au début de toute colonisation sérieuse. Au reste, si on se donnait le devoir de remuer un peu les cendres qui recouvrent aujourd'hui le berceau de nos plus somptueuses cités, et de nos belles et grandes paroisses, on y trouverait le même cortège de souffrances et de sacrifices.

* * *

L'histoire de la colonisation du pays est encore à faire. Elle sera l'histoire de l'*habitant canadien*. Tant que cette chronique des œuvres de la hâche et de la charrue ne sera pas faite, nous n'aurons jamais une histoire complète de notre pays.

Les historiens du Canada n'ont relaté, jusqu'ici, que les faits retentissants de nos capitaines d'armées et de nos politiciens les plus habiles. On vante le coup d'œil de l'artilleur, mais on n'a pas un mot d'éloge pour le creuseur de sillons. Cependant le canon détruit et sème la mort; pendant que le sillon fait germer la moisson qui procure l'abondance et le bien-être à tous les foyers. On trompette à tous les vents du ciel, les noms et les œuvres des administrateurs publics; mais l'humble et modeste défricheur est mis à l'écart et oublié. Pourtant c'est bien lui dont toute la vie s'est consumée dans le travail du sol, qui a été le facteur le plus actif de la force et de la grandeur de la patrie, comme aussi son plus vaillant défenseur à l'heure du danger.

Sous le régime seigneurial de l'époque française au Canada, quels ont été, de fait, les fondateurs réels de nos vieilles paroisses de Saint-François, de la Baie, d'Yamaska, de Sorel et de Nicolet, pour ne parler que de celles qui nous touchent de plus près? Etait-ce bien le seigneur, qui concèdait moyennant bonnes rentes, ou bien l'*habitant* qui s'enfonçait dans la forêt, pour en ouvrir péniblement le sol? Et, n'est-ce pas encore aujourd'hui le colon, l'*habitant*, qui est le créateur premier de la paroisse nouvelle qui surgit tout à coup, dans les vastes domaines incultes de la couronne?

Cependant, nulle mention n'est faite du dévouement de ce brave défricheur. Et, s'il faut en croire nos publicistes, nos orateurs et nos députés, toute la gloire du progrès de la colonisation depuis cent ans, revient exclusivement aux officiers publics. Confortablement assis dans un fauteuil de velours, et recevant un gros salaire, le Ministre des terres ne fait rien autre chose que de concéder des lots de terre en bois debout. Le courageux colon, lui, commence par couper les arbres pour se construire un chantier de bois rond; au lieu de retirer un salaire, il est obligé de payer tribut au département des terres, avant même d'avoir pu ouvrir un sillon sur le champ qu'il défriche. Heureux encore, sera-t-il, si le Ministre ne met pas des entraves à son travail! l'un jouit et il est exalté, l'autre peine, et il est oublié.

Il faut le dire et le proclamer sur les toits: l'*habitant* n'a pas la juste part d'honneur qui lui revient dans les comptes de l'histoire. Pourtant c'est une vérité incontestable: la cabane du colonprécède le presbytère, dans la forêt. C'est l'habitant le premier partout; et si le prêtre est le représentant de Dieu dans la colonie naissante, le colon, lui, en a été, comme le Jean-Baptiste du désert, le vaillant et courageux précurseur; il y a préparé les voies et redressé les sentiers, pour l'entrée de l'homme de Dieu.

* * *

Encore un mot sur ce sujet. On parle beaucoup, dans ce temps-ci, d'élever des monuments somptueux, à l'honneur de

Laval et de Crémazie. Notre premier évêque et notre premier poète, méritent certainement tous deux les hommages du bronze. On ne saurait faire trop beau, pour le saint évêque et le poète patriote. Mais dans cet élan d'admiration, n'oublions donc pas de donner, au moins, la modeste pierre tombale commémorative du courage et des œuvres de Louis Hébert et d'Abraham Martin, les premiers laboureurs du sol canadien. L'hommage rendu à leur mémoire honorerait l'œuvre des *habitants* et témoignerait de notre reconnaissance pour les services qu'ils rendent tous les jours à la religion et à la patrie.

Une souscription nationale d'un sou par tête, pendant cinq ans, assurerait une somme suffisante pour élever à la mémoire des ancêtres de l'agriculture au Canada un monument digne de leur courage et de leur grande et pacifique conquête du sol canadien.

* * *

L'auteur des *Notes Historiques* rend cet hommage et cette gloire aux fondateurs de Saint-Guillaume. Qu'il soit béni pour cet acte de bonne justice. J'éprouve le besoin de le remercier pour le monument durable qu'il vient d'élever à la mémoire des courageux fondateurs du beau et très cher petit pays " de chez nous." Ils ont été à la peine, dans les jours d'autrefois, n'est-il pas juste que leurs noms soient portés aujourd'hui sur le tableau d'honneur aux fastes de l'histoire?

II

Les *Notes Historiques* se composent de deux parties:

L'œuvre des fondateurs; leur généalogie.

Cette étude d'archéologie paroissiale est appuyée sur une tradition locale encore bien conservée, et fidèlement transmise à l'écrivain par quelques-uns des contemporains des pionniers de la paroisse. Parmi les documents officiels cités, les uns émanent des autorités civiles et religieuses, et concernent l'érection civile

et canonique de la paroisse; les autres sont tirés des archives municipales et scolaires, et des recensements. L'auteur donne aussi les noms des premiers colons, les date de leurs contrats de concessions, les noms des vendeurs et des notaires instrumentant dans ce temps-là, à Yamaska. En un mot, rien n'a été omis de tout ce qui concerne l'organisation des établissements primitifs.

M. Desaulniers a voulu relater, dans toute leur vérité, les faits et les œuvres des premiers habitants de notre chère lande de chenêts. Ses notes et anecdotes sont les bases véritables de l'histoire de notre beau et populeux canton d'Upton. Elles sont aussi un commencement de l'histoire des *habitants*. A ce point de vue, surtout, son livre est encore unique dans ce pays. C'est dans ce cadre que toute chronique paroissiale devrait être écrite.

* * *

Je ne voudrais pas avoir l'air d'aviser MM. les curés; je ne suis pas *embourgeoisé* à ce point. Mais, on me laissera bien dire ce que je ferais, si j'avais le privilège d'être curé.

Je consacrerais cinq minutes chaque soir, pour enregistrer dans un journal spécial, les évènements qui arrivent dans ma localité. Je ferais l'entrée aussi circonstanciée que possible. Une famille étrangère viendrait-elle se fixer dans ma paroisse, elle aurait de suite son nom dans mon journal. J'indiquerais le domicile qu'elle aurait laissé, le nombre des personnes qui la composent, etc. J'en ferais autant pour les ménages qui abandonneraient mes limites, en indiquant pareillement leur nouveau domicile.

Ce travail est facile et très court d'exécution. Un curé peut le faire, en toute circonstance, sans aucunement nuire à ses œuvres paroissiales plus considérables. Peu intéressantes d'abord, ces notes obtiendraient, par la suite, une valeur historique inappréciable. Ce serait la chronique journalière des " habitants du pays," Jugez donc un peu de quelle importance seraient aujour-

d'hui pour l'historien, des archives paroissiales ainsi constituées, depuis la fondation de la colonie!

* * *

Quelques grandes corporations religieuses ont bien, il est vrai, dans leurs voûtes un travail à peu près sur ces mêmes lignes. Mais ces archives sont propriété privée, et il n'est pas toujours facile d'y avoir accès. Je citerai à ce sujet un cas particulier, et qui m'intéresse personnellement. Joseph Courrier, fils de Mathieu Courrier et de Magdeleine Vanasse, est né à La-Baie-du-Fêvre, le 25 juin 1705. Après un cours classique au séminaire de Québec, il fut ordonné prêtre, (1) le 30 avril 1730, et envoyé dès la même année, dans la mission des sauvages Tamarois sur les bords du Missisipi. (2) Le jeune missionnaire exerça le ministère apostolique au milieu de cette tribu, pendant plusieurs années. Dans son histoire "l'Eglise Catholique dans l'Amérique du Nord," l'historien Shea dit au sujet du missionnaire Courrier: Il vécut comme un saint jusqu'à faire des choses qu'on a regardées dans le pays, comme des miracles. (3)

Et bien, voilà plus de quinze ans que je fais des recherches au sujet de la vie de ce saint missionnaire, et jusqu'à présent, sans aucun résultat. Pourtant ce prêtre des MM. du Séminaire de Québec, leur envoyé aux missions du Mississipi, et par conséquent leur employé, leur serviteur, a dû écrire, et faire des des rapports à ses supérieurs, sur l'état des fidèles confiés à ses scins. Mais chaque fois que je me suis adressé au Séminaire, on m'a répondu qu'il n'y avait rien concernant Courrier, mon saint cousin.

C'est-à-dire que ces Messieurs ne veulent pas se donner le trouble de remuer la poussière de leur vieux papiers, ni permettre que l'on n'y touche des doigts. Comme ils sont les seuls

---

(1) Joseph Courrier a été le premier enfant de la paroisse de la Baie élevé à la prêtrise.

(2) La mission des Tamarois appartenait aux ecclésiastiques du séminaire de Québec.

(3) Voir aussi Latour, mémoires sur la vie de Mgr de Laval.

maitres de leurs archives, il faut bien se contenter de leur mauvais vouloir.

* * *

Un autre cas, d'un intérêt plus général celui-là: La Cie de la Baie d'Hudson possède à Montréal, à Winnipeg et à Londres, des archives vieilles de plusieurs siècles. Il y a là des informations du plus grand intérêt pour un nombre considérable des familles des comtés de Berthier, Richelieu, Yamaska, Nicolet, Saint-Maurice et Trois-Rivières; car, c'est surtout dans les paroisses de ces comtés que la Cie recrutait autrefois la plus grande partie de ses employés. On verrait dans ces archives les noms de tous les canadiens qui sont entrés à son service depuis les cent dernières années. Il yen a dont nous n'avons jamais entendu parler. Sont-ils morts célibataires, ou bien ont-ils fait souche dans les Pays d'en haut? Ont-ils laissé des biens? Les archives de la Cie nous donneraient toutes ces informations. Mais il est impossible d'y avoir accès. Nos parlements ne pourraient-ils pas faire ouvrir au public les portes de ces voûtes séculaires? Ne devraient-ils pas obliger ces corporations à donner un rapport annuel et détaillé sur le nombre de leurs employés, leurs noms, leur âge, la nature de leur emploi, leur salaire, etc.?

* * *

S'il est difficile, disons à peu près impossible, pour le commun des mortels, d'arriver jusqu'aux archives des corporations privées, il faut aussi avouer qu'il n'est pas toujours facile de compulser avec avantage, nos archives "publiques", savoir: les greffes des Cours, ceux des notaires, les régistres de l'Etat Civil. D'abord aucun de ces greffes n'est aujourd'hui au complet. Le feu en a dévoré une partie, et le vol en a fait des pillages, un peu partout. Quant aux fragments épargnés, on les a conservés à la bonne aventure, dans des caves et des voûtes sombres, humides et trop petites, pour permettre leur classification métho-

dique et bien ordonnée. Aussi, jusqu'à ces dernières années, tous ces papiers étaient-ils dans un indigne pêle-mêle. Les greffes des anciens notaires, c'est-à-dire, les plus utiles pour les recherches historiques, étaient, pour la plupart mélangés les uns dans les autres. On trouvait à Montréal des minutes de Cusson qui instrumentait dans la juridiction du Cap de la Madeleine et des Trois-Rivières, et aux Trois-Rivières on vous donnait des pièces originales des notaires de Montréal. Dans de telles conditions les recherches devenaient difficiles, longues, dispendieuses et décourageantes. Des exemples: Pendant quinze années, j'ai vainement cherché aux Trois-Rivières, le contrat de mariage de mon ancêtre François Vanasse avec Jeanne Fourrier, mariés au Cap-de-la-Magdeleine en 1671. Ce n'est que tout dernièrement, (1) et par pur hasard, que l'archiviste a mis la main sur le greffe du notaire Cusson, en feuilletant celui de Normandin.

Encore un autre exemple: Le contrat de mariage de François Vanasse dit Précour et de Marie-Josephte Lefetty, (2) a été passé aux Trois-Rivières devant Mtre Jean-Bte Pottier, Notaire Royal. Je l'ai cherché pendant des années et des années. Or, l'an dernier, l'original a été trouvé à Québec,—perdu dans une liasse, d'autres documents pareillement étrangers aux greffes des notaires du district de Québec (3).

Autres cas de brigandage: On a trouvé à Montréal, dans un magasin de bric-à-brac, un cahier de trente-huit années des registres de la paroisse du Cap-de-la-Magdeleine, (1673-1711.) A l'Ile-du- Pas, le Père récollet qui désservait cette paroisse a employé les registres au *tapissage* d'une armoire; la même chose est arrivée au Cap-de-la-Magdeleine, ainsi qu'en fait foi une note du grand-vicaire Saint-Onge. "Ne cherchez pas les registres, ils ont servi à tapisser la sacristie." A Maskinongé il manque absolument vingt années de registres, et vingt autres années se

(1) Décembre 1903.

(2) Mariés à la Baie-du-Fèbvre, en 1709.

(3 Grâce à M. Philias Gagnon, conservateur des archives de Québec, ce document a été tiré de l'oubli.

trouvent à la Rivière-du-Loup. Les registres des mariages célébrés aux Trois-Rivières, entre 1634 et 1654 sont perdus; il en manque également au greffe de Montréal et à Québec. A Saint-François-du-Lac, on retrouve des feuillets qui appartiennent aux cahiers de la Rivière-du-Loup (1).

De nos jours, la tenue des régistres est généralement bonne, mais il y a encore des négligences, ici et là.

Je connais une paroisse, sise aux portes de Montréal, et où l'on ne prend pas même la peine de mentionner les noms et prénoms du sépulturé. Je cite:

"Aujourd'hui j'ai baptisé l'enfant de Martin." En voilà un héritier qui pourra facilement établir sa filiation légale dans cinquante ans! Je cite encore: "J'ai inhumé l'enfant de Simoneau".... "le corps du bonhomme Saint-Onge."

* * *

L'occasion est trop bonne pour la laisser passer. Je ne tairai pas pensée à ce sujet. Nos gouvernants et nos officiers publics, du bas en haut de l'échelle, n'ont jamais compris l'importance et la valeur de l'archéologie du pays.

Les archives européennes et africaines ont été recueillies avec grand soin. Elles sont vieilles de plusieurs milliers de siècles. Elles représentent aujourd'hui les richesses historiques du monde, et on les conserve comme des trésors précieux que l'on montre avec orgueil.

Au Canada notre département des archives est à peine formé. Il faut l'avouer, à notre honte: nos historiens sont encore obligés d'aller en France, en Angleterre, en Espagne, en Italie et même en Russie, pour trouver les sources de notre histoire qui date de plus de trois cents ans! La création du Département des archives fédérales a été toute une misère. Elle s'est faite pour

(1) En 1687 et 1688, le chanoine Benoit Duplein, de Québec, faisant les fonctions curiales à la Rivière-du-Loup, a écrit deux actes, au commencement des registres de Saint-François-du-Lac. M. F. L.-Desaulniers, l'auteur du présent ouvrage, les a copiés lui-même et trausmis à M. le chanoire Tessier, curé actuel de la Rivière-du-Loup, comté de Maskinongé.

ainsi dire à coups de poings avec le Ministère. Et, Brymner, notre premier archiviste, un dévoué, un courageux, un superbe chercheur qui entendait la grandeur de son art, a failli, un jour, mourir de chagrin dans les voûtes étroites qu'il avait enrichies par des précieuses acquisitions. Il avait invité son chef suprême, le Ministre de l'Agriculture, dans le désir de l'émerveiller en lui étalant les richesses archéologiques du Département. L'honorable personnage (1) descendit dans la basse cave mise à la disposition de Brymner: la visite fut courte. Du seuil de la porte, le ministre embrassa d'un rapide coup d'œil les innombrables documents disposés avec ordre et méthode sur les rayons, et se tournant du côté de Brymner préparé à recevoir un compliment flatteur, il lui dit sérieusement et sur un ton de mépris: "Mon cher ami, je ne donnerais pas dix cents pour tous ces vieux papiers."

J'ai été témoin de cette infamie que l'ignorance seule peut excuser.

Brymner faillit tomber à la renverse sous le coup brutal qui le frappait au cœur. Il fut malade pendant plusieurs jours.

* * *

Nos travaux archéologiques ne sont encore qu'à leurs débuts. Mais je constate avec plaisir qu'il se forme dans nos grandes villes, et même dans plusieurs de nos campagnes, des sociétés numismatiques. Il faut encourager ces associations de chercheurs et de collectionneurs. Il devrait y en avoir dans toutes les villes, villages et paroisses.

Chaque famille, même devrait avoir ses archives.

Il ne faut pas rien laisser perdre; le moindre petit papier a sa valeur archéologique.

Les *Notes Historiques* sur Saint-Guillaume formeront désor-

(1) Feu l'honorable J. H. Pope, alors membre du gouvernement fédéral, dans le cabinet Sir de John A. McDonald.

mais partie de nos archives paroissiales. Nous les mettrons parmi nos plus chers papiers de familles.

F. VANASSE.

L'auteur a montré beaucoup de patience et de courage. Il a fait un bon livre pour tous, et un livre très précieux pour nous. Son œuvre mérite toute notre reconnaissance. Faisons un bienveillant accueil à ce bon ami de nos foyers. Qu'il soit toujours à la place d'honneur sur les rayons de nos bibliothèques et dans nos salons. Lisons-le souvent, et faisons-le relire à nos enfants.

Québec, 15 septembre 1904, à bord SS. Arctic.

F. VANASSE.

CHAPITRE I.

LES PREMIERS COLONS.

Quel fut le premier habitant de la paroisse de Saint-Guillaume? Il est assez difficile de répondre à cette question d'une manière absolument certaine. Cependant, il y a raison de croire que ce fut Michel Houle, époux de Théotiste Lesieur-Desaulniers, et qui venait de la paroisse d'Yamachiche où sa femme était née. Quoiqu'il en soit, à son acte de sépulture, le 20 avril 1848, en marge du registre, on lit ces mots significatifs et qui ont une grande valeur historique: " Michel Houle est regardé " comme le fondateur de cette paroisse (1)." Les vieillards d'aujourd'hui s'accordent tous à dire que Michel Houle avait de la fortune et fut un bienfaiteur insigne des défricheurs qui vinrent, dès 1820, se fixer au Ruisseau-des-Chênes. En 1837, le 28 août, le gouvernement de la province du Bas-Canada lui octroya des lettres-patentes pour une étendue de 200 âcres de terrain, dans la localité alors en pleine forêt. Après l'honorable C. W. Grant, il fut donc le premier grand possesseur du sol dans la paroisse naissante. Il n'est pas en preuve absolument certaine, cependant, qu'il fut le premier colon arrivé au Ruisseau-des-Chênes.

Avant de porter celui de Saint-Guillaume, on désignait la paroisse sous le nom de Ruisseau-des-Chênes, dans le grand Yamaska dont elle faisait partie avant la date de son érection en municipalité distincte, c'est-à-dire avant son démembrement d'avec Yamaska. C'est sous le nom de Ruisseau-des-Chênes qu'ont été rédigés les plus vieux titres de concessions de terrains aux pionniers, depuis 1818, jusqu'à 1833. Les colons, venus de la Rivière-du-Loup, de Maskinongé, d'Yamachiche, disaient invariablement, en quittant leurs vieilles paroisses: Nous allons nous établir au Ruisseau-des-Chênes, dans la paroisse d'Yamaska.

---

(1) Ces mots ont été écrits de la main de M. le curé Napoléon Kéroack.

Le plus ancien contrat de terre, au Ruisseau-des- Chênes, est l'acte d'acquisition de Louis Dupont et sa femme, passé devant le notaire Pierre-Joseph Chèvrefils, en date du 21 juillet 1815. Ce jour-là, Louis Dupont vendait à Gabriel Danis, père, une pointe de terre joignant les propriétés de Simon Trudel et d'Augustin Lambert. Rien n'indique, cependant, qu'à cette date il y eût des colons résidants.

En 1818, dans un acte d'échange, entre Pierre Salois et Pierre Letendre, d'Yamaska, Joseph DeSerre, *garçon majeur, de la Rivière-du-Loup*, figure comme témoin. Ce même J oseph DeSerre est l'un des plus anciens colons de Saint-Guillaume. Il était l'oncle de M. Léon DeSerre, qui vit encore, au village de cette localité (1). A cette époque, Joseph DeSerre résidait donc encore sur le patrimoine paternel, au rang du Petit-Bois, de la Rivière-du-Loup.

En 1818, le 30 juin, Gabriel Danis, vend à Paul Gélinas, *garçon majeur, de la Rivière-du-Loup*, une terre située au Ruisseau-des-Chênes, d'un arpent de front sur trente de profondeur, voisine de celle de Joseph Régnière et de Gabriel Danis, fils. Cette terre avait été concédée, antérieurement, par Louis de Guire.

En 1818, le 25 juillet, J. W. Würtèle (2) vend à Gabriel Danis, *cultivateur d'Yamaska*, au Ruisseau-des-Chênes, une terre, " sise " dans la concession qui se trouve entre le Ruisseau-des-Chênes " et la grande concession aboutissant à la grande fourche de la " Rivière David, et portant le No 2, partant de la ligne du town- " ship d'Upton, en descendant en profondeur en gagnant au cor- " don de la grande concession à Guillaume Généreux."

En 1819, le 8 avril, il se fait un échange de terre entre Joseph Gagnon et sa femme " résidant au Ruisseau-des-Chênes " et Simon Trudel, leur frère et beau-frère, résidant au même lieu. La terre échangée " sise au dit Ruisseau- des-Chênes, dans la pré- " tendue seigneurie de feu Louis DeGuire, de la contenance d'un " arpent et demi de front, sur la profondeur de trente arpents " environ, prenant, par devant au dit Ruisseau-des-Chênes et par " derrière à la grande fourche de la Rivière-David, joignant d'un " côté, en bas, à Augustin Lambert, et de l'autre côté, en haut, " à la terre que le dit preneur va donner en échange aux dits " cédans, ensemble une écurie et une cabane dessus construites. " tel et conformément que le dit Joseph Gagnon là eu d'acquisi-

(1) Depuis, M, Léon DeSerre est decédé, presque subitement, le 5 mars 1905, âgé de 87 ans

(2) C'est le père de feu l'honorable juge J. S. C. Wurtèle, ancien député du comté d'Yamaska, à la législature de Québec, puis juge de la Cour d'Appel.

r acte passé devant le
Et, en contréchange
ts Joseph Gagnon et à
e acceptant, une terre
s-Chênes, de la conte-
trente arpents environ
nord-est du dit Ruis-
grande fourche de la
ut à Gabriel Lambert
ésignée, que le dit Si-
mble une maison, une
ayant eu d'acquisition
juillet 1818."

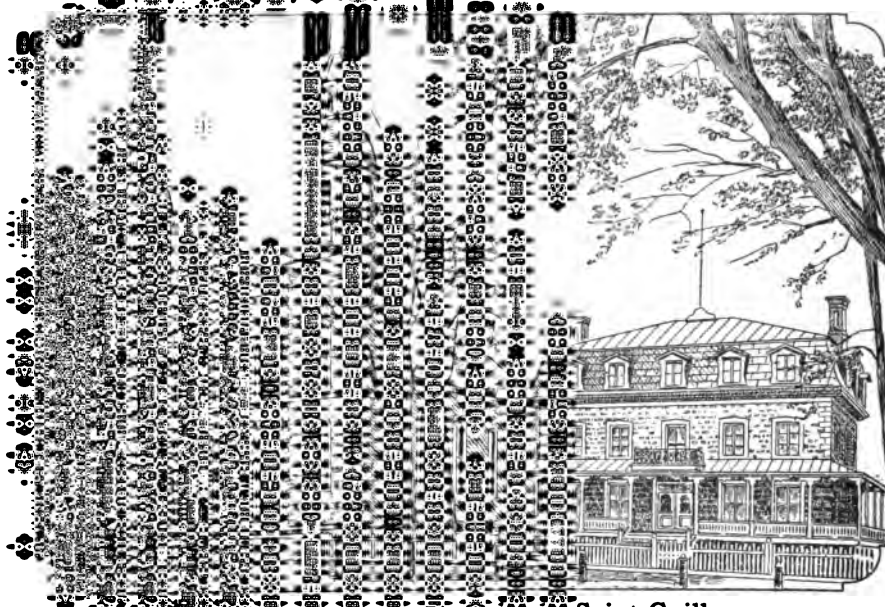

Saint-Guillaume.

te de terre par Gabriel
rère " mineur absent ",
rre, située dans la dite
ire, faisant partie à la
r a eu d'acquisition de

Louis Dupont et sa femme, par acte passé devant le dit notaire, le 21 juillet 1815; laquelle pointe de terre sus vendue, les parties n'ont pu déclarer de ce qu'elle peut contenir, mais le dit vendeur vend de ce qu'il pourra -- avoir, à prendre " par devant au " fossès de travers qui se trouve actuellement faite au Pays " brûlé qui sépare les pièces de terre faite qui servira de ligne de " séparation entre les dites parties à perpétuité ", tel que le dit vendeur l'a eu du dit Dupont et sa femme, joignant d'un côté en bas au dit Simon Trudel et de l'autre, en haut, à Augustin Lambert. Sans aucun bâtiment dessus construit.

En 1823, le 29 septembre, bail à J.-Baptiste Tessier, de la Rivière-du-Loup, d'une terre faisant partie des lots 32, 33 et 34 du 5e et 6e rangs du dit township d'Upton. Ce dernier contrat a été passé en la demeure de Joseph Régnière.

En 1826, le 23 septembre, bail à constitut de rente foncière rachetable, par J.-O. Arcand, procureur de C. W. Grant, à Joseph DeSerre, concernant " un morceau de terre situé dans le " township d'Upton, district de Montréal, faisant partie sud- " ouest du lot 36e, de la 4e rangée du dit township, numéro 5 " de la division actuelle, de 2 arpents et demi de front sur 29 de " profondeur; en tout 72 arpents " avec les maisons et autres bâtiments dessus érigés, s'il y en a, à charge de payer au dit C. W. Grant, 2 livres, 5 shelings et 10 deniers de rente pendant les 8 premières années et à perpétuité après, 3 lbs. 8 sh. 9 deniers, rachetables en payant 38 livres, 3 shelings et 9 deniers.

En 1826, le 23 septembre, même achat, par le même, de 3 arpents de front sur 23 arpents de profondeur; en tout 71 arpents.

En 1826, le 23 septembre, bail à Louis Rivard-Laglanderie, de Saint-Léon, d'une terre de 80 arpents et 3 quarts, et autre bail du même C. W. Grant, au même Louis Rivard, deux terres de 60 arpents.

En 1826. le 23 septembre, bail à Joseph Bibaud, de Saint-Pierre de Sorel, d'une terre de 87 arpents.

" Même date, bail à Louis Bibaud, de Saint-Pierre de Sorel, d'une terre de 58 arpents. Le 29 du même mois, bail à Pierre LeBlanc et à David Grenier. Le jour suivant, 30 septembre, font des acquisitions de terres, les colons suivants: Prosper Doyon, Jean-Baptiste Grenier, François Lemire, fils, Louis Vanasse-Vertefeuille, Augustin Baribeau, François Pageau, Antoine Ayotte, Jean Vierge, François Lemire, père, Alexis Milette, Eustache Branchaud, Honoré Chassé, Benjamin Thérien, notaire, Thomas Perreault, Charles Landry et Pierre Fortier.

En 1826, le 29 septembre, bail à Pierre Gélinas, demeurant dans le township, d'une terre, partie des lots 34, 35 et 36 du 3e rang; étant le No 5 des établissements actuels du Ruisseau-des-Chênes; en tout: 85 arpents.

En 1826, le 11 septembre, bail à Joseph Bastien-Vanasse, résidant au Ruisseau-des-Chênes, d'une terre de 2 arpents de front, sur 25 arpents et 4 perches de profondeur; en tout 50 arpents et 80 perches, avec les maisons dessus érigées, s'il y en a.

Le 9 octobre 1826, bail à François Vanasse-Bastien, de Maskinongé. Le 14 du même mois bail à Olivier Vanasse-Vertefeuille et à Edouard Lesmerises.

Le 15 décembre achètent des terrains: Joseph DeSerre (résidant là), Antoine DeSerre, Michel Lamothe, Charles Doyon, Augustin Régnière, Paul Gélinas, Joseph Lesage, fils, Jean-Baptiste Delaunay, François Lesage, Augustin Sicard, Gabriel Danis, Joseph Régnière, fils, Joseph Gagnon, Simon Trudel, Pierre Bibaud, Alexis Foucher, Charles Lacourse, Jean-Baptiste Bruneau, Alexis Milette, Charles Bibaud, Ignace Mélançon et Jean-Baptiste Mélançon.

Enfin, en 1833, bail à David Vanasse-Vertefeuille.

Cette nomenclature est un peu longue et n'offre qu'un pauvre intérêt aux amateurs de récits attrayants. Cependant, pour plusieurs, surtout, pour les enfants de Saint-Guillaume d'aujourd'hui, cette nomenclature aura des charmes tout particuliers, parce qu'elle renferme les noms des premiers possesseurs du sol, au Ruisseau-des-Chênes. Tous les noms cités plus haut sont ces intrépides et très honorables colons qui, les premiers, vinrent entreprendre courageusement la lutte contre la forêt séculaire. Leurs noms ne doivent pas être mis en oubli. Bien au contraire, ils doivent figurer avec honneur au livre d'or de la famille, parmi les paroissiens actuels de Saint-Guillaume, pour la plupart, leurs propres descendants. En gardant bien le souvenir de ses pionniers; en vénérant ses défricheurs, une paroisse se grandit dans l'estime des personnes bien nées.

CHAPITRE II.

LE RÉCIT DES ANCIENS.

Il n'est pas hors de propos de citer, avant d'arriver au récit des anciens, une des misères nombreuses que durent éprouver plusieurs de ces braves pionniers de la part du premier maître du sol, dans le canton d'Upton, feu l'honorable Charles William Grant. La pièce justificative qui va être reproduite, donnera une idée bien claire de la position des défricheurs vis-à-vis les seigneurs, ou mieux les maîtres du sol, dans le temps. Il est bon de ne pas oublier que l'incident auquel il est fait allusion ici se passait en l'an de grâce 1826. Maintenant que les beaux jours de la bureaucratie anglaise sont passés, en notre province, l'on ne croirait guère à cet acte barbare, si le document officiel n'était pas là pour établir qu'il a bel et bien été accompli.

Dans le greffe du notaire Chèvrefils, conservé aux archives de la Cour Supérieure, à Sorel il se trouve une multitude de documents pareils à celui qui va être reproduit intégralement. Voici donc la fameuse pièce, ou plutôt le protêt servi à un pauvre colon qui, voulait bien coloniser, mais avait négligé de se mettre en règle avec le maître du sol:

L'an 1826, le 2 octobre après-midi, à la réquisition de sieur Jean-Olivier Archand, écuyer, arpenteur pour la province du Bas-Canada, résidant en la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska, district des Trois-Rivières, où il fait élection de domicile en sa demeure actuelle pour l'effet des présentes, agissant en sa qualité de procureur dûment constitué et appointé par l'honorable Charles William Grant, un des membres du Conseil Législatif de cette Province, résidant en la ville de Montréal, propriétaire de partie du township d'Upton et autres lieux, situés partie dans le district des Trois-Rivières et l'autre dans celui de Montréal, aux fins de disposer des lots de terre du dit township et gérer et administrer les affaires concernant icelui pour et au nom du dit propriétaire, suivant la procuration passée devant Mtre N. B. Doucet et son confrère, notaires à Montréal, le 11 juin dernier, nous notaires publics résidant en la susdite paroisse, comté

de Buckingham, soussignés, nous nous sommes exprès transportés dans le dit township, en la demeure de Joseph Gagnon, où réside Isaïe Lacourse, marchand, ou étant et parlant à Sieur Joseph Gagnon, nous avons sommé, requis et interpellé, de la part du dit Jean-Olivier Arcand, requérant ès-qualité, le dit Lacourse, de se transporter sous un délai de 15 jours, à compter de la date des présentes, en la demeure et domicile ci-dessus élu du dit sieur requérant, à l'effet de prendre aux mêmes conditions que l'ont fait les autres habitants du dit township, situés dans un cas semblable, les arrangements nécessaires afin d'être mis en possession légale du lot ou morceau de terre sur lequel le dit Lacourse à des travaux de faits, étant le No 5 de la rangée 5ième des établissements actuels, tel qu'il appert au procès-verbal d'arpentage du dit M. Jean-Olivier Arcand, arpenteur, en date de ce jourd'hui, sur lequel lot Isaïe Lacourse, a fait des défrichements, bâtisses et autres travaux de sa propre autorité, n'ayant aucun titre légal du dit lot, ou morceau de terre, ou de déguerpir le dit lot ou morceau de terre, et dans ce cas, dans le délai susdit, et recevoir du dit sieur requérant la valeur des améliorations que le dit Lacourse a fait sur le dit lot ou morceau de terre, sur l'estimation de gens pour ce experts, choisis par les parties intéressées en vertu d'un compromis qui sera passé avant la dite estimation, à la réquisition des dites parties, et, de plus, à la réquisition susdite, nous avons déclaré au dit Isaïe Lacourse, que s'il refuse ou néglige d'opter entre les propositions d'arrangements susdites, et de payer en même temps les frais des présentes, ou s'il persiste à occuper le dit lot ou morceau de terre, comme il l'a fait jusqu'à présent, le dit sieur requérant, en sa dite qualité, se prévaudra des présentes, et se pourvoiera des moyens des dits droits contre le dit Isaïe Lacourse, pour recouvrer toutes pertes, dommages et intérêts, soufferts et à souffrir pour raison de ce que dessus notifié et déclaré à quoi le dit Sieur Joseph Gagnon a répondu " que le dit Lacourse résidait chez lui, depuis deux ans, et qu'il ne se mêlait aucunement de ces affaites-là ".

Laquelle réponse nous avons pris pour refus vague de vouloir exécuter aucune des demandes et propositions ci-dessus et de l'autre part faites; en conséquence, avons à la dite proposition protesté et protestons contre le dit Lacourse, de toutes pertes, dépens, dommages et intérêts déjà faits soufferts et à souffrir, et de tout et dont on peut et doit protester en pareil cas. Et afin que le dit Lacourse ne puisse prétendre cause

d'ignorance des présentes, nous lui en avons laissé copie en forme parlant comme dit est, les jour et an susdits, et avons signé, après lecture faite. (Signés) *Benjamin Thérien* et *Pierre-Joseph Chèvrefils*, notaires.

Ce singulier document renferme des choses réellement incroyables. Sans doute que le nommé Isaïe Lacourse ne s'était pas mis en règle avec l'honorable C. W. Grant; cependant, ce dernier, par ses agents ou ayant droit, avait eu la patience d'attendre deux ans, avant de faire déguerpir le pauvre colon. Ce dernier avait déjà même fait des défrichements, construit des bâtisses et fort peiné au moment où les agents du maître vinrent le sommer de se mettre en règle avec la loi de possession. Et cet acte cruel, entre mille autres semblables, se passait en la province si française du Bas-Canada, en l'an de grâce 1826! Le pauvre Lacourse était probablement un illettré et, au moment où l'on venait instrumenter contre lui, il devait être occupé au défrichement du sol, loin de son triste logis! Mais, il vaut mieux ne pas continuer à faire de réflexions pénibles sur cet incident. Il est consolant de supposer, pour la mémoire de C. W. Grant, que ce dernier, au même moment, était probablement à se chauffer, douillettement, dans la grande ville de Montréal, dont il était citoven ordinaire, en 1826.

M. Francis Maher se rappelle, en rapport avec les exigences des seigneurs du temps, que la veuve de Michel Boisvert, née Marie-Christophe Defoy, ayant été menacée de poursuite par l'agent du seigneur, prit la sage résolution d'aller porter plainte au gouverneur lui-même. Ce dernier, à cette époque, était en promenade à Sorel. La pauvre veuve avait déjà payé cinquante piastres, en acompte, sur le prix de sa terre et l'on menaçait de tout lui enlever, si elle ne payait pas tout ce qu'elle redevait encore. Elle se rendit donc à Sorel et porta plainte au représentant de la Reine. Touché de l'histoire lamentable de Madame Boisvert, le Gouverneur écouta sa supplique et y fit droit immédiatement. Ainsi protégée, la pauvre femme ne fut plus inquiétée.

Combien d'autres colons ne furent pas aussi heureux que cette excellente femme!

Le récit des anciens, qui suit ce pénible incident, va faire une heureuse diversion et mettre, dans l'esprit du lecteur, un baume consolateur, sur les turpitudes des prétendus maîtres du sol, dans nos cantons de l'Est, à cette époque. Les bons sujets britanniques, parlant anglais, au commencement de l'autre siècle,

[illegible]

[illegible]e des gouvernements au-
[illegible]nniques, parlant français
[illegible]our, dans ces mêmes can-
[illegible] leurs devanciers, dans la
[illegible]art, dénués de fortune, ils
[illegible] ce que les autres avaient
[illegible]e reste donc du côté des
[illegible]er leurs misères et leurs
[illegible] sera une véritable conso-
[illegible]

[illegible]RE.

[illegible] Saint-Guillaume, date de
[illegible]rs à peine cinq ans. Mon
[illegible]e visite à son père Jean-
[illegible]résidant au Ruisseau-des-
[illegible]oine DeSerre.
[illegible]28, cinq ans après, que je
[illegible]er au rang du Cordon,
[illegible]re et ma sœur Emilie, qui
[illegible] Sicard. Nous laissâmes
[illegible]etit Bois, à la Rivière-du-
[illegible]vril, cette année-là. Com-
[illegible] qui portait le ménage ne
[illegible]erser sûrement les che-
[illegible]s Vadeboncœur et moi,
[illegible] à Lanoraie pour les tra-
[illegible]trecœur et de là les con-
[illegible]naska, en suivant la rive
[illegible]ve Saint-Laurent. Mon
[illegible]œur, qui avaient traversé
[illegible]de la Rivière-du-Loup à
[illegible]ous attendaient chez le
[illegible]asse, où nous passâmes
[illegible]

[illegible]rit le chemin d'Yamaska
[illegible]avid, puis, à travers les
[illegible]au, chez mon oncle José
[illegible] Peu de jours après, mon
[illegible]ur la terre qu'il acheta de
[illegible]us tard, résida longtemps

Joseph Dupuis, qui vit encore, au village de Saint-Guillaume. C'est à cet endroit même que nous avons commencé le rude métier de défricheur. Il s'y trouvait déjà deux pièces de terre en culture, avec une maison de bois équarri, puis, à côté, une petite grange, si cette bâtisse peut être ainsi appelée.

En 1828, au rang du Cordon, il y avait déjà quelques défricheurs: Louis Desjarlais, venu également du Petit Bois de la Rivière-du-Loup, et Jean-Baptiste Lesmery, d'Yamaska. Ce dernier eut bien de la misère à garder son terrain. Le shérif étant venu, un jour, pour le faire déguerpir, il se mit en colère et tira même un coup de fusil dans le but de faire peur à cet officier de la justice. Cité en cour pour ce malheureux coup de fusil, il fut condamné et passa deux ans à la prison commune de Trois-Rivières. Il y avait aussi Michel Lamothe, de la baie des *winds* de la Rivière-du-Loup, et qui colonisait une terre, précisément à l'endroit où se trouve, aujourd'hui, la route du Cordon. Lamothe était déjà rendu là depuis 1820. Il était bien pauvre, et endura les plus grandes privations, ayant à peine de quoi manger, surtout en hiver. Lamothe était marié à Julienne Hudon-Beaulieu, de Maskinongé.

Lorsque je suis arrivé à Saint-Guillaume, la plus grande partie des colons résidaient au rang appelé le Russeau-des-Chênes. Le père Michel Houle, venu d'Yamachiche, avait amené avec lui Gabriel Danis et un nommé Antaya. La terre de Gabriel Danis passa, plus tard, à Louis Limoge, père de Jean-Baptiste d'aujourd'hui. Il y avait aussi mon oncle José DeSerre, qui était mon parrain et s'était marié à Françoise Blais, d'Yamachiche. Sa terre passa ensuite entre d'autres mains, et elle appartient maintenant, à Edouard Beaudet.

Mon autre oncle, Antoine DeSerre, était également établi là, sur la terre appartenant, aujourd'hui, à Octave Côté et au fils de Léandre DeSerre; sa femme, Françoise Gravel, fille d'Alexandre et de Françoise Caron, et sœur du grand Gravel, fameux chantre, venait de la Rivière-du-Loup. Voisin de mon oncle Antoine se trouvait Augustin Régnière, d'Yamachiche, à côté de Michel Houle. Cette terre est présentement la propriété d'Octave Côté, aujourd'hui.

Il y avait aussi Pierre Régnière, qui mourut du choléra, en 1832. Régnière a défriché en partie la terre qu'occupe actuellement François Marcotte. A côté de Régnière se trouvait Jean-Baptiste Brunault marié à Julie Doyon. A peine âgé de 16 ans, je battais au flot pour le compte du vieux Baptiste Brunault, et

je recevais enretour, la somme de $2.50 par mois. Il me fallait commencer la journée dès 6 heures du matin et ne la terminer qu'à 6 heures du soir.

Tout près de Baptiste Brunault, il y avait trois Vanasse venus de Maskinongé. C'étaient, le premier, Louis Vanasse-Beauvais; le second, Joseph Vanasse, que nous nommions le père José Beauvais, grand'père de M. le notaire Théo. Vanasse; enfin, le troisième, Thomas Beauvais, père de Pierre-Célestin et de Pierre-Benjamin Vanasse; ce dernier demeure encore à Trois-Rivières, où il s'est acquis une grande popularité. dans la construction du chemin de fer des Piles.

Michel Boulanger était aussi établi au Ruisseau. Un de ses frères est parti pour les prairies de l'Ouest Canadien et est mort, dit-on, de faim, avec plusieurs autres infortunés voyageurs, qui ont tous subi le même malheureux sort, vers 1835 (1). La terre de Michel Boulanger est maintenant la propriété de Calixte Robida.

A peine âgé de 20 ans, mon frère Félix m'engagea pour lui aider à défricher sa terre. Il me donnait $6.00 de l'arpent, pour abattre le bois et le mettre en longueur de 12 pieds. C'était du bois mou, de la pruche. En 30 jours, j'ai abattu, toujours à la hâche, des arbres sur un espace de six arpents. La même année, j'ai été faire les foins aux Etats-Unis et j'en suis revenu avec $125.00, lesquelles, avec les $30.00 que me paya mon frère Félix, alors qu'il était aux Etats-Unis, m'a mis à même de faire de beaux projets.

Tout jeune, j'ai travaillé, pour le compte d'Augustin Régnière, à raison de $4.00 par mois; je battais au fléau pour lui. Dans le même temps, et chez le même Augustin Régnière, Aurélie Bellehumeur était également domestique, à raison de $12.00 par année, plus une paire de souliers sauvages. Rosalie Bellehumeur épousa, plus tard Charles Bienvenue-Fontaine, et fut la mère d'Agnès Fontaine épouse de M. Francis Maher. Elle vit encore chez son gendre, Dolphis Fafard, au rang des Melançon ; elle est âgée d'environ 93 ans.

Lorsque j'étais bien jeune, mon père me conduisait. une fois ou deux par année, chez mon cousin, le notaire Rivard, de la paroisse d'Yamaska. C'était mon parent par sa mère M.-Anne

---

(1) Avec ce M. Boulanger se trouvait également Joseph Vanasse-Vertefeuille, oncle de M Fabien Vanasse. L'infortuné Vanasse fut, dit-on, mangé par ses propres compagnons que la faim avait réduits au plus terrible désespoir.

DeSerre, sœur de mon père. J'ai souvenir d'avoir été faire une visite à Nicolet, chez M. Proulx, père de feu l'hon Georges Proulx; ce dernier était le cousin germain de Marguerite Proulx, la mère de ma femme, Olive Guilbert, de la Baie. J'avais, autrefois, le goût des voyages et c'est au coûrs de l'un, à Mitlebury, Vermont, que je me suis marié à Olive Guilbert, fille de Gabriel et de Marguerite Proulx. Je passais des années aux Etats-Unis et avec l'argent que je gagnais là je faisais des paiements dûs sur la terre que je défrichais, au rang du Cordon. Les voyages, dans l'Amérique, ne se faisaient pas aussi commodément qu'aujourd'hui. J'achetais, ici, des chapeaux de paille en grande quantité. J'allais chercher, aux Trois-Rivières, de grands barils vides que je remplissais d'atocas et je conduisais le tout à Saint-Jean. Là, une barge me rendait à New-York, où je détaillais cette marchandise aux Américains. Une année, j'ai vendu pour $800.00 d'abricots, et de cette date, j'ai pris le dessus. La misère que nous éprouvions, à cette époque déjà lointaine, est difficile à raconter. N'ayant pas de route de communication, avec les autres paroisses, il nous fallait voyager à pied, à travers les bois, avec nos effets et les provisions sur le dos. Un fait, parfaitement vrai, donnera une idée de nos cruelles privations. Je me rappelle qu'un jour, le vieux Michel Lamothe, ayant à faire scier du bois de longueur et n'ayant pas d'autre nourriture que de la farine d'orge, voulut se payer le luxe d'avoir du pain blanc, pour se régaler, lui et ses compagnons. Dans ce but, il se rendit à Yamaska, à pied. N'ayant pu se procurer le "pain blanc" tant désiré, il revint au Ruisseau et dut se contenter de la nourriture ordinaire, la détestable et éternelle farine d'orge. Une autre fois, comme il n'y avait pas de chemin de voiture, entre le Ruisseau et le grand Yamaska, Michel Lamothe alla s'acheter une charrue à cet endroit et il l'amena, sur ses propres épaules, à son modeste chantier.

M. Nicolas Bellehumeur.

C'est le plus âgé des paroissiens de Saint-Guillaume et il porte allègrement ses quatre-vingt-huit ans révolus, étant né à Berthier, le 8 décembre 1815. A l'âge de 12 ans il vint, avec son

frère André, se fixer au
nte-Julie, qui faisait alors
paroisse de Saint-Hugues.
se-Bellehumeur, son père
é Judith Magnan, à Ber-
rères étaient: Pierre, ma-
ique Dufaux; Paul, qui
ristine Doyon; Alexis,
arguerite Fafard; André,
Eléonore Bienvenue-Fon-
de Charles Fontaine, beau-
Francis Maher; Joseph,
eneviève Côté; enfin, Jo-
à Zoé Lépine. Parmi ses
avait Thérèse, mariée à
ult; Catherine, épouse de
harles Bienvenue-Fontaine
Henriette, mariée le 8 no-
de Pierre et de Catherine
e (1); enfin, Julie, mariée

hier, dans le cours de l'hi-
traversant le fleuve Saint-
nder asile à Michel Houle,
cette époque reculée la
e comptait des habitants,
ve. Un prêtre desservait
Saint-Hugues avant son
nte-Julie s'y rendaient, à
ce de 40 arpents. Détail
esse, le dimanche, les jeu-
lles avaient les pieds nus,
approches de la chapelle.
M. Bellehumeur et pleine
haut de la maison du curé
ny. remplissant toujours
mme avait une fort belle

dit à M. Nicolas Bellehu-
Comme le jeune colon

illaume.

n'avait aucune ressource, il se rendit à Lennoxville pour y travailler chez un cultivateur du nom d'Ezéchiel Elliot, afin d'y gagner de l'argent suffisant pour payer sa terre, qu'il défricha lui-même entièrement. Après 5 à 6 ans de travail à Lennoxville, il revint à Sainte-Julie, revendit sa petite terre et en acheta une autre " en bois debout " et qu'il défricha encore. Le terrain étant d'excellente qualité plusieurs autres colons de Berthier s'en vinrent rejoindre la famille Bellehumeur, trouvant le sol plus fertile là, qu'à Berthier.

Lorsque M. Bellehumeur arriva à Sainte-Julie il y avait déjà plusieurs colons, entr'autres: François Lefebvre, marié à Marguerite Rinfret-Malouin, et dont la terre est aujourd'hui occupée par M. Edouard Vermette; Ignace Melançon marié à Esther Desjarlais; Paul Melançon, épouse de Félicite Lessard et père de M. Adolphe Melançon, du village de Saint-Guillaume; cette terre appartient, maintenant, à Adélard Melançon, fils d'Adolphe; Raphaël Marcotte marié à Monique Lamy; sa terre est aujourd'hui la propriété de son fils, M. Emmanuel Marcotte. D'après le témoignage du vieil otogénaire, les plus anciens défricheurs du Ruisseau-des-Chênes, sont: Michel Houle, Augustin Régnière, Joseph DeSerre, Alexis Milette, Antoine et Léger DeSerre, Charles Doyon, Jean-Baptiste Brunault et Michel Lamothe, celui-là même " qui descendait sa charrue, du grand Yamaska, sur son dos." Enfin, Louis Lambert, marié à Marie Ricard, et dont la terre appartient, aujourd'hui, à Samuel Girard.

Un autre détail curieux. M. Bellehumeur affirme que la petite cloche, donnée jadis par Ignace Gill, à la première église du rang de la chapelle, existe encore. Elle se trouve dans le clocher de l'église actuelle. Les bancs de la chapelle primitive ont été donnés à l'église de Saint-Bonaventure, en 1864.

Comme dernier renseignement ajoutons que M. Nicolas Bellehumeur a toujours habité la seconde terre achetée de M. Pierre de Martigny. Il y réside encore, en 1904, vivant tranquille et heureux, se reposant des durs labeurs d'autrefois.

M. Francis Maher (1).

Né à Berthier, le 10 avril 1828, vint, avec sa famille, tout jeune encore, se fixer à Saint-David. C'est peut-être, de tous les anciens colons de Saint-Guillaume, celui qui a mené la vie la plus

(1). M. F. Maher est mort, subitement, le 3 Novembre 1904, âgé de 76 ans et 7 mois.

ayant gravi tous les de-
helle sociale à laquelle
er un humble illétré,
peiné et travaillé ferme,
dernier, où a maladie l'a
ndre un repos si riche-
. Les liens de parenté
ttachent à ce vaillant
vraient nous obliger à
réserve au sujet de sa
ndant, son récit est si
érêt et peut offrir un si
de ce que peuvent ac-
ravail constant, joint à
ence consommée des
a vie, que nous cédons
Ce sera, d'ailleurs, une
e pourra tirer profit, en
on.

inaire de Saint-Cuthbert,
rthier, où naquit Francis
François-du-Lac, enfin à
endroit, la famille Maher
nfants étaient misérable-
es du curé Boucher, ils
as laisser soupçonner un
s âge, M. Francis Maher
. Moé Fortier qui, plus
nt de Québec.

au-des-Chênes, rejoindre
terre avoisinant celle de
alors qu'il avait été trois
vant sa porte. Lamothe
nant sa terre, faisait de la
Dans les mortes saisons,
ait brûler des ormes, des
n potasse que, tous deux,

nie de 18 jeunes gens de
mi lesquels M. Pierre La-
e des Etats-Unis pour y
son tour, s'acheter " une

terre en bois debout." Ces courageux jeunes gens se rendirent à Boston, à pied, et mirent 18 jours à franchir cette longue route. M. Maher n'avait pas un gros bagage à transporter: un petit sac de farine et du beurre, pour se nourrir. Pendant ce long trajet, les jeunes Canadiens durent se résigner à passer les nuits dans les bois, les Américains, à leur triste mine, les prenaient pour des voleurs.

Parvenu à Boston, M. Maher s'engagea dans les briqueries et travailla aussi, sur les quais, au déchargement des navires qui venaient d'Europe, ne recevant, pour ces rudes travaux que la somme de $9.50 par mois. Pendant deux étés, il s'engagea à bord des voiliers, parcourut le littoral de la mer, depuis la Baie des Chaleurs, le golfe, le Labrador, poussant même une pointe jusqu'à Terreneuve, pas en touriste, mais en rude travailleur.

Après avoir péniblement amassé la jolie somme de $1,200, il s'en revint au pays, se fixer au Ruisseau-des-Chênes, sur la terre aujourd'hui occupée par M. Henri Fontaine, où il fit, pendant six ans, le rude métier de défricheur. Il alla ensuite au Cordon, faire le même pénible travail, sur la terre moitié occupée par M. Michel Defoy et le fils de M. Charles Arpin. Sur cette dernière terre il défricha la forêt, sur un espace de dix arpents, depuis l'endroit appelé la décharge jusqu'à l'autre bout. Suivant sa pittoresque expression, il abattait les arbres, arrachait les souches, enfin, clairait la terre. Ceux qui ont fait du défrichement savent bien la somme de travail qu'un bûcheron doit faire pour en arriver à pareil résultat.

Dans les mortes saisons, M. Maher s'engageait aussi chez les cultivateurs, une fois, entr'autres chez Paul Melançon, qui le faisait battre au fléau, à raison d'une piastre par mois. En laissant le rang du Cordon, M. Maher alla se fixer à celui de Ste-Julie, où il acheta la belle terre que possède, aujourd'hui, M. Arthur Maher, le plus jeune de ses fils.

M. Francis Maher se rappelle parfaitement qu'en 1839, tout jeune, il se rendait, du rang du Ruisseau à celui de la chapelle, en marchand, la plus grande partie de la route, sur des corps d'arbres. Surtout vis-à- vis l'endroit où se trouve l'église actuelle, le trajet était particulièrement pénible, cet endroit étant alors fort marécageux. Le chemin donné par feu Ignace Gill, pour ouvrir une route de communication, entre ces deux rangs, n'était pas encore terminé et les pauvres colons de l'époque, qui étaient au Ruisseau, devaient tous faire ce trajet à pied, passant sur des corps d'arbres, pour se rendre à la première chapelle et y faire leurs devoirs religieux.

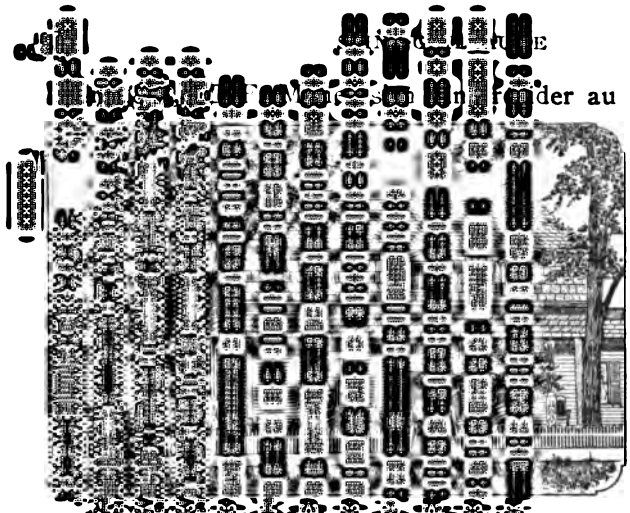

[illegible]

[illegible] der au village de Saint-Guillaume, où il fonda une maison de commerce que, feu Adélard Maher, l'aîné de ses fils, a continué jusqu'à 1898, M. Maher ne s'occupant, presqu'exclusivement ensuite, que du commerce de grains, surtout celui du foin. C'est dans [illegible] endu bien des services à [illegible]

[illegible] u témoignage de M. Ma- [illegible] Pierre Bibaud, qui donna [illegible] Joseph Dupuis, âgé au- [illegible] sédait une autre terre au [illegible] ent ensuite Antoine Au- [illegible], par M. Absolon Taillon, [illegible] ite Hamelin élevée chez [illegible] se trouve aujourd'hui, la [illegible] église; cette terre fut dé- [illegible] is a défriché le terrain de [illegible] s années avant sa mort; [illegible] Onésime Pontbriant, au- [illegible]

[illegible] Paul Melançon, venu de [illegible] père d'Emmanuel; Louis [illegible] igny, venu de Varennes. [illegible] arpents de largeur, sur 3 [illegible] Arthur Maher et que M. [illegible] it enclavée dans ce grand [illegible] main de Sir A. P. Caron, [illegible] hui à Basile Benoit et à [illegible] M. Alexandre DeSerre, [illegible] possède encore, son fils,

Autre détail qui, mérite d'être noté, c'est en 1843 qu'Ignace Gill fit cadeau à la chapelle, de la première cloche, qui fut achetée par le marguiller de l'époque, Antoine Ausang, et payée $300.00 qu'à cette fin lui remit Ignace Gill lui-même. Michel Houle et son épouse, Théotiste Desaulniers, en furent le parrain et la marraine. Toute la population de l'époque fut présente à la cérémonie.

Depuis quelque vingt ans, M. Maher, en outre de la culture, s'est occupé de commerce en général, surtout de l'expédition du foin aux Etats-Unis. En cette dernière branche d'affaires, il a rendu des services réels à ses co-paroissiens, ayant toujours agi sagement et avec prudence, et n'ayant jamais fait perdre un seul centin à ses fournisseurs. Son nom est resté toujours intact et respecté. Cet homme qui peut encore à peine signer son nom, et ne sait ni lire, ni écrire, a toujours possédé, pour le commerce, un très grand talent naturel.

M. Adolphe Melançon.

Il arriva à Saint Guillaume en 1830, n'ayant que deux ans, conduit par son père, Paul Melançon. Ce dernier était avec sa femme, Félicité Lessard, et trois enfants, Adolphe, Lucie qui épousa Gérôme Ricard, et Emilie, femme de Louis Hamel. La famille se logea, la première nuit, dans une grange appartenant à Isaac Vincent, au Ruisseau. L'été suivant, Paul Melançon se bâtit une cabane, un véritable chantier et c'est dans ce modeste réduit qu'il hiverna, l'hiver suivant. Le récit de M. Adolphe Melançon ressemble à ceux des autres anciens. A force de travail et d'énergie, il s'est fait une position aisée, ce qui lui a permis de bien élever et établir sa nombreuse famille. Détail curieux, il s'est d'abord marié, le 19 février 1849, à Henriette Picotte, à la Rivière-du-Loup, le même jour et à la même messe que M. Simon Brunault, le père de Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque actuel du diocèse de Nicolet.

M. Gédéon Caron.

Il naquit à la Rivière-du-Loup, le 16 février 1823, du mariage de Nazaire-Vital Caron et de Françoise Michaud, et vint se fixer au rang de la Chapelle, quelques semaines après son premier mariage avec Aurélie Dubé, le 16 janvier 1848. Il acheta la terre qu'il a défriché lui-même, à quelques arpents de la gare du Paci-

fique, et il y a demeuré jusqu'à l'époque de son deuxième mariage, le 7 octobre 1884, avec Emilie Cayer, veuve de Joseph Voisard. M. Caron avait acquis cette terre d'Antoine DeSerre. Elle est, maintenant la propriété de Moïse Caron, son fils. Lorsqu'il vint établir sa résidence au rang de la Chapelle, il y avait déjà, à cet endroit: Régis Milette, Pierre Danis (celui-là même qui donna le terrain de la fabrique), Léon Boulanger, François Lambert, Antoine Ausang, Joseph Desjarlais (oncle de M. Gédéon Caron), Eusèbe Dumaine, Augustin Mercier, Ferdinand Mercier et Charles Vincent. M. Caron est le frère de M. le chanoine Napoléon Caron, curé actuel de la paroisse d'Yamachiche. Le premier est le plus âgé et le second, le plus jeune des enfants de M. Nazaire-Vital Caron, de la Rivière-du-Loup.

CHAPITRE III.

REQUÊTES À L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

Dès l'année 1827, il y avait déjà un nombre suffisant de colons résidant au Russeau-des-Chênes, pour que l'on fit des démarches, auprès des autorités religieuses, en vue de l'érection d'une modeste chapelle, signe de ralliement pour tout groupe destiné à former une paroisse nouvelle. En effet, le 27 août, cette année-là, on signa la requête suivante, dont l'original se trouve à l'évêché de Nicolet et que nous sommes heureux de publier ici, grâce à l'amabilité de M. le grand-vicaire L.-V. Thibaudier qui a bien daigné nous en faire, lui-même, une copie de sa propre main:

A Sa Grandeur Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Bernard Claude Panet, évêque de Québec.

La requête des habitants de cette partie du township d'Upton appelée le Ruisseau-des-Chênes, soussignés, expose très humblement:

Que depuis le commencement de l'établissement du dit Township, vos humbles exposants ont fait tous leurs efforts pour amasser un petit fonds destiné à être employé à construire avec

le consentement des autorités légale une chapelle dans le centre du dit établissement.

Que contre la foi donnée sur sa parole, le dépositaire de ces argents en aurait disposé en tout ou en partie en faveur de la chapelle de St-Hugues, Seigneurie de Ramzay, sans le consentement de vos humbles exposonts.

Que dernièrement l'Honorable Charles William Grant, propriétaire du dit Township d'Upton a promis de nous donner l'automne prochain une terre convenablement située dans le centre du dit établissement pour y construire une maison d'école et une chapelle temporaire quand besoin sera.

C'est pourquoi vos humbles exposants prient V. G. de vouloir bien leur indiquer les moyens de retirer leur petit fonds actuellement versé à la Fabrique de St-Hugues, qui est trop éloignée et d'un accès trop difficile pour eux; et leur permettre de l'employer pour construire le plus tôt possible, une chapelle dans leur établissement, sur la terre qui doit leur être donnée pour cette fin; et, en attendant être encore desservis à St-Michel d'Yamaska.

Et vos exposants ne cesseront de prier.

Township d'Upton, 27e août 1827.

(Signé) J.-Olivier Arcand,
Agent pour l'hon. C.-W. Grant.

Pierre Gélinas, Baptiste Grenier, Joseph X Grenier, David X Grenier, Benjamin X Rivard, fils, Louis X Rivard, fils, François X Pageaux, Thomas X Pérodeau (?), Augustin X Baribeau, J.-Olivier Arcand, agent pour l'hon. C.-W. Grant, Alexis X Baribeau, Baptiste X Adam, Baptiste X Masse, Louis X Masse, Michelle X Christofe, Joseph X Tibeau, Eustache X Brancheaux, Pierre X Guillemette, Isaac X Guilmette, Godfroid X Héroux, Joseph X Martin, Augustin X Birque-Desmarteau, Joseph X Vierge. Augustin X Doucette, Vincent X Dubé, Charles X Garbeau, Augustin X Lambert, A. Paradis, Pierre X Terriaux, père, Pierre X Terriaux, fils, Chassé X Terriaux, François X Déboire, père, François X Déboire, fils, Baptiste X Déboire, fils, Alexandi : X Bisson, Louis X Desjarlais, Joseph X Desjarlais, Joseph X Lefèvre dit Boulanger, Alexis X Foucher, Pierre X Bibeau, Isaac X Vincent, François X Lesage, Augustin X Sicard, Louis X Vanasse, Joseph X Lacourse, Batiste X Delaunais, Antoine

× Ayotte, Georges × Saucier, Paul × Gélinas, Joseph × Régnière, fils, Elie × Boucher, Antoine × DeSerre, Joseph × Gagnon, Simon × Trudel, Jean-Bte × Saucier, Joseph × Bastien, Jean-Bte × Boulanger, Pierre-Alias × Vanasse, Antoine × Verboncœur, Joseph × Verboncœur, Olivier × Verboncœur, Louis × Limoge, Nicolas × Verboncœur, Louis × Lévêque.

Nous soussignés certifions que les sus-nommés, qui ont souscrit en la requête ci-devant écrite ont fait leurs marques ordinaires d'une croix en notre présence par les personnes qui ne savent signer.

Township d'Upton, 30e août 1827.

(Signé) LOUIS RIVARD,
THOMAS VANASSE.

Cette décision ne fut pas couronnée de succès; car, le 27 décembre 1831, les braves colons font une nouvelle tentative et adresent à l'évêque de Québec, la seconde supplique suivante:

A Sa Grandeur, Monseigneur le Révérendissime Bernard Claude Panet, Evêque Catholique de Québec, etc., etc.

L'humble requête des Commissaires et francs-tenanciers des sept premières rangées du township d'Upton, dans le comté de Drummond, district des Trois-Rivières,

Expose respectueusement:

Que les sept premières rangées du dit township d'Upton, contiennent une étendue de terrain de quatorze milles de longueur, sur cinq milles de largeur, borné par devant, au nord-est, à la rivière St-François, par derrière, au sud-ouest, à la seigneurie de Ramzay, d'un côté, au nord-ouest, à la seigneurie de Deguire, et de l'autre côté, au sud-est, partie au township de Grantham, et partie au restant du dit township d'Upton, ainsi qu'il appert au plan ci-annexé.

Que suivant sa division actuelle, le terrain ci-dessus désigné, contient à part des réserves du clergé, plus de cinq cents lots de terre d'environ soixante-quinze arpents en superficie chaque, dont cent quarante-sept sont concédés, et sont occupés par une population y résidente de quatre cent quarante âmes catholiques romaines, dont deux cent douze sont communiants.

Que cette population peut actuellement donner de dîme au prêtre qui la desservira cent ou cent cinquante minots de blé, deux cents minots d'avoine et de pois, et à peu près soixante minots d'autres menus grains, ce qui doublera probablement dans trois ou quatre ans d'ici.

Que vos humbles suppliants n'ont jamais appartenu régulièrement à aucune paroisse, mais ont toujours été desservis, tantôt par Messieurs les curés de St-Michel d'Yamaska, tantôt par ceux de la nouvelle paroisse de St-Hugues, et que les église et chapelle des dites paroisses, sont si petites, que souvent ils n'y peuvent trouver place les jours de dimanche.

Qu'ils sont à la distance de douze et quinze milles de l'église de St-Michel d'Yamaska, où ils ont à traverser une grande rivière, et qu'ils n'ont pas moins de neuf à douze milles pour se rendre à la chapelle de St-Hugues; enfin que d'un côté comme de l'autre, ils rencontrent, en certaines saisons de l'année, des obstacles presqu'insurmontables par la crue des eaux, les grandes côtes et les mauvais chemins.

Que l'honorable C.-W. Grant, propriétaire de cette partie du township d'Upton, offre de fournir gratuitement le terrain nécessaire à l'église et ses dépendances; et, qu'en attendant qu'ils puissent bâtir une église, vos suppliants bâtiront une chapelle convenable, sous le plus court délai possible.

C'est pourquoi vos humbles exposants supplient instamment Votre Grandeur, d'ériger en titre de cure et paroisse, sous l'invocation de St-Guillaume (1) la partie sus-désignée du dit township d'Upton, et demande permission d'y bâtir une église, sacristie, presbytère, etc., dans le lieu que Votre Grandeur croira le plus convenable à l'avantage de vos humbles exposants, qui n'attendront plus que la faveur du décret ecclésiastique de Votre Grandeur, pour solliciter auprès du Gouvernement de sa Majesté en cette province des lettres-patentes qui assurent l'existence civile de la dite nouvelle paroisse demandée.

Et vos humbles suppliants ne cesseront, etc.

Township d'Upton, 27 décembre 1831.

Louis Rivard, fils, × Louis Fleury, × Jos.-Léger Dessert, J.-Baptiste Bellemare, × Pierre Leblanc, × Alexis Millette, fils, Joseph Vanasse, × François Lesage, × Augustin Sicard, × Frédéric Mauffette, × François Grenier, × Michel Dessert, Antoi-

(1). Le nom n'était pas écrit, mais, probablement en l'honneur du donateur du terrain de la fabrique, celui de Saint-Guillaume fut donné. Guillaume, en anglais, William.

[illegible]tiste Desaulniers David [illegible]rlais, J.-Olivier Arcand, [illegible]in Welling, × Thomas [illegible]essert, Louis Bibaud, × [illegible]françois Pageot, Jos Ré- [illegible]arlais, etc., etc., etc.

L.-V. THIBAUDIER,
Ptre, V.-G., secrétaire.

[illegible]

[illegible]QUE.

[illegible]des-Chênes virent leur [illegible]nfin exaucé. Le 24 avril ils avaient fait parvenir à Mgr Joseph Signay, qui venait de succéder à Mgr Panet sur le siège épiscopal de Québec, une troisième requête. Ce document est aujourd'hui perdu. Nous avons fait des démarches pour nous le procurer, aux archives de l'ar- [illegible]hé de Trois-Rivières et [illegible] M. le grand-vicaire Thi-

baudier nous écrit, à la date du 25 mai dernier: Aucune trace de la requête du 24 avril 1833. Dans les notes précieuses, écrites par M. le curé Napoléon Kéroack, et qui sont conservées, dans les archives de la fabrique de Saint-Guillaume, on trouve, cependant, la liste complète des signataires de la fameuse requête. Les voici:

Thomas Vanasse, X Louis Desjarlais, X Joseph Dessert, David Vanasse, X J.-B. Desjarlais, Jean-Olivier Arcand, Jos. Rémillard, X Pierre Gélinas, X Michel Houle, X J.-B. Bruneau, X David Saucier, X Jos. Régnière, X Augustin Régnière, X Frs Lesage, X Jean Thivierge, Léon Lefebvre, X Gabriel Danis, Jos. Gagnon, X Geo. Saucier, X Régis Milette, X Jos, Régnière, X Jos. Thibault, Jos. Vanasse, X Isaïe Vincent, Frs Vincent, X Ant. Lesage, X Honoré Desjarlais, X Ant. Dessert, X Frédéric Moffet, X Jos Régnière, X Michel Dessert, X Pierre Thérien, X Alexis Milette, Elie Boucher, Léger Dessert, X Max. Dessert, X Gab. Régnière, X Louis Bibeau, Pierre Guilmette, Alexis Ayotte, X David Grenier, X Jos. Thivierge, X Chs Blais, Frs Vanasse, Isaac Vincent, X Aug. Doucet, X Pierre-P. Régnière, Damasse Auger, Jos. Lacource, X Pierre Régnière, X Calixte Dessert, F.-X. Chèvrefils, Prisque Doyon, X Ls Fleury, X J.-B. Grenier, Alexandre Bisson, Alexis Milette, fils, Ls Rivard, fils, X Pierre Bibeau, Louis Vanasse, X Paul Thivierge, Michel Lamothe, X Aug. Sicard, Olivier Lambert, Honoré Lacource, X J.-B. Delaunay, Aug. Burk, Benjamin LeBrun, Paul Melançon, Charles Vanasse, X Amable Leclerc.

En citant ces noms, M. le curé Kéroack ajoute la note qui suit: "Les huit premiers signataires ont seuls signé leur nom; "les autres ont fait leur marque seulement. Sur ces 71 signa- "taires, il ne reste de vivant, le 30 janvier 1872, que ceux qui ne "sont pas marqués d'une croix avant leur nom, soit environ 30." Le décrêt de l'évêque de Québec érige en paroisse canonique "les habitants des sept premiers rangs du canton d'Upton." A la nouvelle paroisse on donne le nom de Saint-Guillaume, en l'honneur de l'honorable Charles-Guillaume Grant, bienfaiteur insigne, comme on le verra dans un prochain chapitre.

CHAPITRE V.

ÉRECTION CIVILE.

Il y avait neuf ans que la paroisse avait été érigée canoniquement, lorsque le gouvernement décréta son érection civile. Le 15 juin 1833, les colons avaient adressé une requête aux commissaires civils. Les affaires traînèrent en langueur, on ne sait pour quelle raison. Enfin,, le 13 mai 1842, l'érection civile fut proclamée, à la grande joie des habitants qui purent, enfin, se voir placés sur le même pied que leurs concitoyens des vieilles paroisses environnantes.

Le décret érigant la paroisse de Saint-Guillaume civilement fut promulgué le 3 juin 1842, et il affectait originairement le territoire qui suit:

"Un territoire d'environ quatorze milles de front sur environ cinq milles de profondeur, borné au nord-est, par la rivière St-François; au nord-ouest, par la seigneurie de Guire; au sud-ouest, par la ligne nord-ouest du canton de Grantham qui se prolonge en gagnant vers le sud-ouest jusqu'à la ligne nord-ouest de la seigneurie de Ramsay."

Par une proclamation du 9 juin 1856, la paroisse de Saint-Bonaventure a été détachée de celle de Saint-Guillaume pour former une municipalité à part, mais pour les fins civiles seulement.

C'est ici, le temps de parler du canton dans lequel est enclavée la paroisse de Saint-Guillaume. Le canton d'Upton a été cédé par le gouvernement, le 21 mai 1800, à D. A. Grant, baron de Longueuil. M. Grant a pris le titre de baron en épousant la veuve de Charles Lemoine, baron de Longueuil. Cette veuve avait une fille qui épousa, à son tour, le fils du baron Grant, l'hon. Charles William Grant, celui-là même qui dota la fabrique de Saint-Guillaume, lorsque se construisit la première chapelle, en 1833.

Un détai peu connu, mais qui n'en est pas moins important, c'est que D. A. Grant, en épousant la veuve du baron de Longueuil devint le propriétaire de l'Ile Sainte-Hélène. C'est en échange de cette île qu'en 1800, il obtint une concession de 25,000 âcres de terres qui forment le canton d'Upton (1). N'est-ce pas, en effet, un fait très remarquable que celui de cette échange de la fameuse Ile pour les terrains qui constituent, aujourd'hui, les paroisses de Saint-Guillaume et de Saint-Bonaventure.

Evoquons en passant, le souvenir d'un personnage qui a été intimement mêlé aux commencements de Saint-Guillaume et qui a joué, en son temps, un rôle prédominant, dans tout le comté d'Yamaska. Nous voulons parler de feu Ignace Gill, père de feu l'hon. juge Charles Gill, tous deux, pendant quelques années, députés du comté d'Yamaska, en parlement. M. Ignace Gill était l'agent de l'hon. Charles-William Grant et c'est en cette qualité qu'il fut intimement mêlé à la fondation de la paroisse de Saint-Guillaume. L'hon. juge Gill, dans une brochure publiée en 1881, parle ainsi de son illustre père:

"Il cessa de tenir magasin en 1850 et continua de s'occuper de diverses opérations sur le bois, les chalands, les terres, etc. Beaucoup de son temps était absorbé comme agent de M. Grant, baron de Longueuil, pour coloniser les paroisses de Saint-Guillaume et de Saint-Bonaventure. Il faisait aussi cultiver considérablement."

---

(1) Ce renseignement nous a été fourni par M. Fobien Vanosse qui le tenait, lui-même, de feu l'hon. juge J. S. W. Wurtele, seigneur de Saint-David.

[illegible] LLE.

[illegible] a pu voir que les pre- [illegible] illaume, l'ont été dans le rang du Ruisseau-des-Chênes, encore dégné sous ce même nom. C'est la plus ancienne concession de la paroisse qui n'était, avant son érection canonique et dès son origine, désignée que sous ce nom. Aussi, c'est à cet endroit que sont venus d'abord se fixer les pre- [illegible] tion. [illegible] les véritables fondateurs, [illegible] u-Loup, d'Yamachiche et [illegible] nt, le Ruisseau-des-Chê- [illegible] roisse, originairement.

[illegible] urs en augmentant, grâce [illegible] déjà comme supérieur à [illegible] ut question, dès 1827, de [illegible] tère d'un prêtre, dans la [illegible] nts se faisaient avec une [illegible] Grant fit bâtir un moulin [illegible] David, tout près de l'en- [illegible] à deux milles de l'église [illegible] ur une monticule qui do- [illegible]

A plusieurs reprises les colons se réunirent pour mettre leur projet à exécution. Cependant, comme il ne se trouvait que deux ou trois colons à cet endroit, c'est-à-dire près du moulin Grant, les colons désiraient avoir la chapelle au rang du Ruisseau-des-Chênes. Mais, là comme ailleurs, une grosse difficulté s'élevait. Tous ces braves colons, plus remplis de courage, de bonne volonté, que le gousset garni d'argent, se trouvaient dans un grand embarras. Qui viendraient à leur secours pour les aider à mener leur patriotique entreprise à bonne fin? Ce fut le baron Grant lui-même, le propriétaire du canton d'Upton. Bien qu'appartenant à la religion réformée, ce personnage célèbre n'en comprit pas moins qu'une chapelle, près de son moulin, non-seulement donnerait une plus-value à son immeuble, mais serait un moyen infaillible d'y grouper rapidement, un noyau de population. Pour encourager les colons à choisir son terrain, près du moulin, comme le site de la nouvelle église, il s'engagea à donner gratuitement, les clous, les vitres, puis à scier tout le bois nécessaire à la nouvelle construction.

En outre, M. Ignace Gill, son agent, prit l'engagement de faire ouvrir une route, depuis le Ruisseau-des-Chênes jusqu'à l'endroit de la future chapelle. Ces actes de générosité, suscités sans doute par des motifs intéressés, n'en pesèrent pas moins fortement dans la balance pour faire choisir cet endroit, comme site de la nouvelle église, de préférence à celui du Ruisseau, où se trouvait établi le gros de la population.

Dès lors on s'occupa sérieusement de construire la chapelle. Le 19 mars 1832, Mgr Panet envoya le curé de Sorel, l'abbé J.-B. Kelly, pour choisir le site de la nouvelle église. Dans son rapport à l'évêque de Québec, M. Kelly raconte ainsi son voyage dans la nouvelle localité.

" L'an 1832, 19 mars, à 9 heures du matin, je me suis transporté dans le township d'Upton, en conformité des notices publiées dans le dit township d'Upton, les paroisses de Saint-Guillaume et d'Yamaska. Le peuple y étant assemblé, je me suis arrêté auprès du moulin de l'hon. C.-W. Grant, situé vers le centre du dit township ; ayant donné lecture de la requête présentée à l'évêque, en date du 27 décembre 1831, etc.

" Il y a déjà là une population de 440 âmes dont 212 communiants.

" Comme l'un des plus grands propriétaires, M. de Martigny s'est opposé au site proposé. De l'avis de M. Prime de Martigny, il y avait sept ou huit personnes seulement. Le site choisi a été sur le lot 25, en front de la 5e concession, à peu près un arpent et demie de la rivière, où une croix a été plantée.

[illegible] aura 60 pieds de lon-
[illegible] de logement au curé,
[illegible] haut, a laissé son nom
[illegible] le nom de rang de St-
[illegible] oine de Martigny, con-
[illegible] se de Saint-Hugues, à
[illegible] gues étaient, tous deux,
[illegible] gneur de Varennes. Ce
[illegible] rant, par son mariage
[illegible] ron de Longueuil. M.
[illegible] cat Richmond de Mar-
[illegible] ny, le père de M. le Dr
[illegible] ent actuel des inspec-
[illegible] ce. Une sœur du Dr
[illegible] re Adélard Lemoine de
[illegible] issier de la banque Jac-
[illegible] e Varennes, Jacques de
Martigny, épousa Louis Sanguinet, père des deux infortunés patriotes de 1837, et oncle d'Hermine Sanguinet qui épousa, le 30 mai 1847, à Saint-Hugues, M. Athanase Lamoureux, père de M. le Dr Stanislas Lamoureux, maire actuel du village de Saint-Guillaume.

[illegible] e prédominant à Saint-
[illegible] revers de fortune le rui-
[illegible] sa succession put sau-
[illegible] onsidérables, comme on
[illegible] M. le notaire Adélard de
[illegible] ment. Il y a quelque

trente ans, la veuve de Prime de Martigny vint à Saint- Guillaume, en compagnie d'un neveu, le notaire de Martigny. En trois jours ce dernier collecta 24,000 francs d'arrérages de rentes seigneuriales. Comme on le voit la seigneurie de Ramsay a jadis pu rapporter de beaux revenus à son propriétaire.

Mais revenons à la construction de la première chapelle, qui fut bâtie, dans l'été de 1833. C'était une modeste bâtisse, en tout semblable aux autres construites dans les nouvelles paroisses. Le baron Grant, par une donation, en date du 19 septembre 1835, dota généreusement la nouvelle fabrique de Saint-Guillaume. L'acte de donation, et autres clauses, contenaient les suivantes:

" Par devant les notaires publics pour la province du Bas-Canada, résidant l'un dans la paroisse d'Yamaska et l'autre, dans celle de Saint-David de Guire, soussignés.

" Fut présent Jean-Olivier Arcand, agent et procureur spécial à cet effet de l'hon. C. W. Grant, un des membres du Conseil Législatif, propriétaire d'une partie du canton d'Upton, résidant à Montréal et de présent en Haut-Canada, suivant acte passé à Montréal, par N. B. Doucet, notaire, en date du 11 juin 1826.

" Lequel Arcand a cédé aux habitants fabriciens de Saint-Guillaume, pour l'usage de la fabrique, église, sacristie, presbytère et cimetière, entre les mains de Michel Houle, Louis Vanasse, Augustin Régnière, David Vanasse et Charles Doyon, élus syndics à cet effet.

" A savoir, un morceau de terre faisant partie des lots 24 et 25 du 4e et 5e rangs du canton d'Upton, où une chapelle est érigée, de trois arpents et demi de front sur quatre de largeur, et la profondeur sur deux arpents et demi, formant en tout huit arpents en superficie.

" Donation faite à la charge, par la dite fabrique, de tenir en bon ordre une clôture autour, et entretenir les chemins qui pourront être ouverts.

(Signés) Jean-Olivier Arcand, agent, Benjamin Thérien, Pierre-Joseph Chèvrefils, notaires.

Au bas de cet acte, cité au long dans les registres de la fabrique, on lit la note suivante, écrite par M. le curé Kéroack: Comme on peut le voir, pour les actes précédents, et après informations prises, j'ai pu constater que la première chapelle a été érigée sur ce terrain, dans l'été de 1833. Elle fut détruite en janvier 1863, lorsque les paroissiens prirent possession de la nouvelle église, laquelle fut bénite, le 18 décembre 1862.

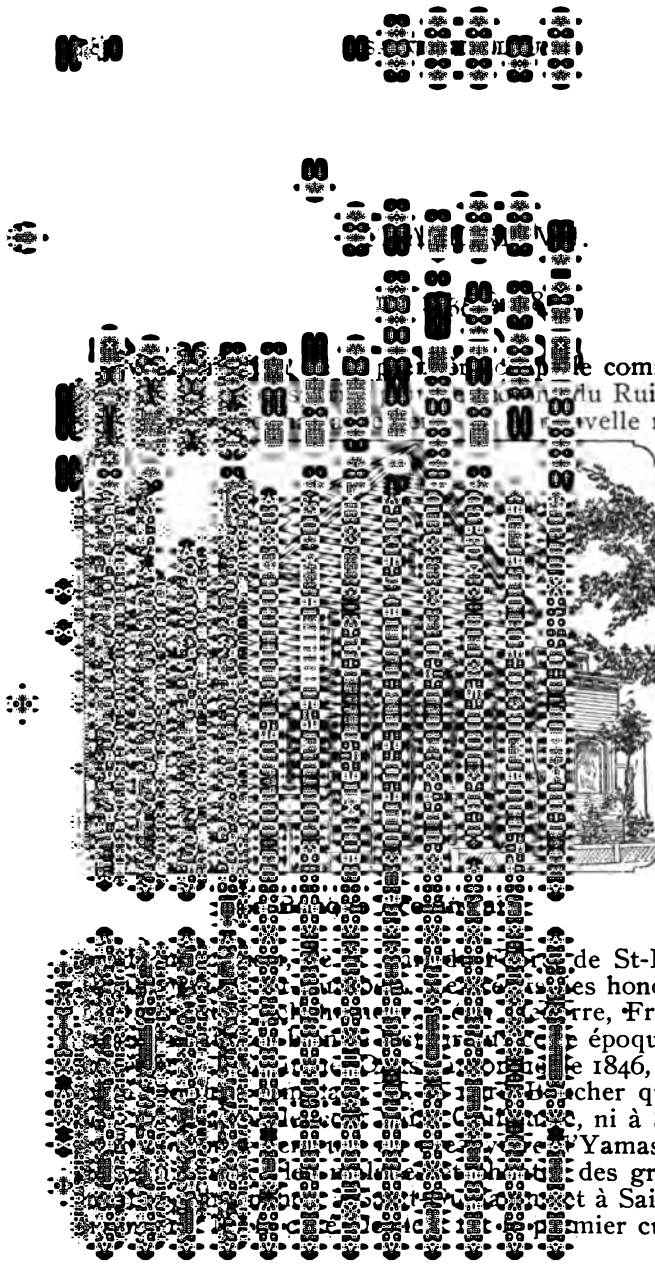

[illegible] commença une ère de [illegible] du Ruisseau-des-Chênes. [illegible] velle mission, en même temps que celle de la paroisse de Saint-David, à M. l'abbé Joachim Boucher, jeune prêtre de talent et qui avait attiré l'attention de ses supérieurs, alors qu'il était vicaire à la paroisse de Trois-Rivières. Les nouveaux colons arrivèrent en grand nombre, non seulement des paroisses du [illegible] de St-François, même de [illegible] es honorables vieillard, [illegible] rre, Francis Maher, etc., [illegible] époque reculée de l'his- [illegible] e 1846, M. l'abbé L.-Oné- [illegible] cher qui n'avait pas en- [illegible] , ni à Saint-David, mais [illegible] Yamaska, se contentant [illegible] des grands'messes, tous [illegible] t à Saint-David, alterna- [illegible] mier curé résident et M.

le curé Boucher fut chargé de la cure de Saint-David, où il fixa sa résidence. Le passage de M. Désilets à Saint-Guillaume fut surtout remarquable par des troubles sérieux qui divisèrent la population, soit pour un changement de site de la chapelle, soit pour la construction d'un presbytère.

Comme ces événements sont encore présents à la mémoire des vieux, il est inutile d'entrer dans des détails plus circonstanciés à leur sujet. Mais l'une des disputes les plus connues fut celle que suscita l'achat, par M. le curé Désilets, de certains vases sacrés: un ostensoir, un calice, un ciboire et des burettes, le tout pour la somme de cent piastres. Les marguillers, considérant les revenus de la fabrique insuffisants pour se payer un luxe pareil, refusèrent de ratifier cet achat. La boîte contenant ces vases était vulgairement appelée "la chapelle dorée." Un jour que M. le curé Boucher était venu se promener chez M. Désilets, ce dernier n'ayant pas jugé à propos de mettre les "vases dorés" à l'usage de M. Boucher, il s'ensuivit une querelle intime, entre les deux curés, querelle qui dura une quinzaine de jours. M. Boucher repartit fort mécontent pour retourner chez lui, à Saint-David. Le dimanche suivant au prône, M. Désilets recommanda son confrère voisin aux bonnes prières de ses paroissiens. M. Boucher, ayant appris la nouvelle, en fit une colère qui eut du retentissement. Il accourut, le même soir, chez son confrère à qui il reprocha sa conduite, en termes fort épicés. A cette longue diatribe de reproches, M. Désilets répondit de la manière suivante: il se mit à agiter violemment une sonnette jusqu'au moment où la servante annonça que le souper était servi. M. le curé Boucher dût retourner chez lui sans avoir pu obtenir un mot d'excuses. Cependant, comme M. Désilets était d'un cractère très pacifique et qu'il ne voulait pas donner trop de prise à la critique, pour une affaire si minime, le dimanche suivant, en présence de toute la population réunie, il demanda pardon à ses ouailles pour le petit scandale dont il avait été l'auteur principal. Depuis, les deux bons curés vécurent en excellents termes tous les deux.

* * *

Le rang appelé Sainte-Julie, qui avait fait partie de la paroisse de Saint-Hugues jusque là, fut annexé à Saint-Guillaume le 27 septembre 1850; et, la paroisse de Saint-Bonaventure fut détachée de celle de Saint-Guillaume, par un décret en date du 28 février 1856.

En 1850, Mgr P.-F. Turgeon, évêque de Québec envoya une lettre pastorale invitant les paroissiens de Saint-Guillaume à construire un presbytère convenable. Dans les notes de M. Kéroack on trouve ce qui suit, en rapport avec le presbytère en question: " Ce presbytère n'a jamais été construit. Les maté-" riaux furent jetés dans la rivière David et il y eût, à ce sujet, " un fameux procès qui dura plusieurs années et qui causa de " grandes divisions, dans toute la paroisse. M. le curé Desilets, " fatigué de toutes ces tracasseries, demanda et obtint son rap-" pel dans l'automne de 1855 et il fut remplacé par moi," ajoute M. Kéroack.

C'est ici le temps de parler de l'établissement du régime municipal, en vertu de l'ordonnance du statut 4 Vivtoria, chapitre 3. Voici ce qu'en dit M. le notaire St-Amant, dans son " Histoire de l'Avenir ":

" Je n'ai trouvé qu'un seul procès-verbal d'assemblée tenue dans le comté de Drummond, en 1841, conformément à l'ordonnace 4 Vict., ch. 3, pour régler l'élection et la nomination de certains officiers dans les différentes paroisses et townships de cette province; c'est l'assemblée du 23 août 1841, tenue dans la paroisse de Saint-Guillaume.

" Disons d'abord un mot de la loi que l'on peut considérer comme l'embryon du système municipal actuel.

" Elle pourvoyait à la nomination de certains officiers municipaux dans toutes paroisses ou townships ayant une population de plus 300 âmes. Ces officiers devaient rester en charge jusqu'au deuxième lundi de janvier 1842.

" L'assemblée tenue pour fin de cette élection, était revêtue de certains pouvoirs ressemblant aux attributions des conseils municipaux de nos jours; elles pouvoient adopter " tels règlements convenables pour la régie de toutes les communes, terres ou propriétés... pour 'établissement d'enclos publics pour y détenir le bétail..." prélever certaines sommes d'argent, etc. On devait y élire un greffier, un collecteur, des évaluateurs, des inspecteurs de voirie, etc.

" L'assemblée du 23 août 1841, tenue dans la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton, fut présidée par Thomas Vanasse. Voici quelques-uns des officiers élus:

J.-D. Robinson, greffier; Pierre Junot, Charles Doyon, E. Fradette, cotiseurs; David Vanasse, conseiller; Alexis Milette, collecteur; Raphaël Marcotte, inspecteur des chemins et ponts, etc.

A l'assemblée du 10 janvier 1842, tenue encore sous la présidence de Thomas Vanasse, furent élus: Alexis Millette, con-

s-iller; Gaspard-T. Pelletier, greffier; Régis Millette, Louis Vanasse, Raphaël Marcotte, cotiseurs; Révd Joachim Boucher, ptre, Michel Houle, Joseph Lemire, Alexis Milette, père, David Vanasse, syndics des écoles.

" Le 30 juillet 1845 fut tenue la dernière assemblée en vertu de la loi primitive. On y passa un règlement imposant une taxe sur les marchands de liqueurs spiritueuses et les aubergistes. Une amende de pas moins de vingt chelins était imposée sur tous aubergistes qui " vendaient des liqueurs spiritueuses les dimanches aux gens de la paroisse ou laissaient divertir les étrangers " pendant les offices divins."

" Le 13 juillet 1846 eut lieu l'élection de deux conseillers en vertu de l'acte 8 Victoria, chapitre 40; les conseillers élus furent MM. Alexis Milette et Thomas Vanasse. Les procédés de cette assemblée sont signés par David Vanasse, *mère.*

" La loi de 1845 rapelait l'ordonnance passée par le conseil spécial et pourvoyait à ce que chaque paroisse ou canton formât une corporation municipale représentée par un conseil de sept membres élus par le peuple. Chaque conseil devait élire un président, maire, et avait à peu près les mêmes pouvoirs que les conseils de districts créés par Lord Sydenlam. Cette organisation par paroisses convenait mieux au peuple canadien, qui était habitué à régler en famille les affaires locales.

" La loi de 1845 fut rappelée avant d'avoir subi l'épreuve nécessaire; mais elle fut reprise à la session de 1855 et perfectionnée par l'honorable Drummond, député de Shefford. Cette dernière loi était un grand pas fait dans l'amélioration du système municipal.

" Voici ce qu'en dit Turcotte dans *Le Canada sous l'Union:* Le système municipal a donné plus de force et d'extension aux libertés civiles. Il est le plus beau privilège qu'on puisse conférer au peuple, et a débarrassé la législature de la nécessité de s'occuper des questions locales. Il procure au peuple les meilleurs moyens d'apprendre comment se gouverner lui-même, et comment tirer partie des institutions libres dont on l'a favorisé."

Cette loi Drummond fut remplacée par l'acte de 1860.

Avant le régime municipal le gouvernement nommait des inspecteurs de voirie et ces derniers s'occupaient ensuite de la nomination des sous-voyers. En 1829 et 1830, M. Louis Desjarlais était inspecteur et M. Jean-Baptiste Delaunay, sous voyer. En 1835 et 1836, M. Alexis Milette, père, était inspecteur et les sous-voyers étaient: MM. Pierre Bibaud, Paul Melançon, Augustin Sicard, Régis Milette et Alexandre Bisson.

[illegible] I.

[illegible] GUILLERS.

[illegible] noms des maires de la [illegible]e 1859. De 1842 à 1859, [illegible] été perdu, malheureuse- [illegible]vre de M. St-Amant, on [illegible]remier maire de la loca- [illegible]ent heureux de pouvoir [illegible] chefs du conseil munici- [illegible]e du secrétaire-trésorier [illegible] cette liste:

[illegible] Léon DeSerre; 16 janvier [illegible], Léon DeSerre; 6 juin [illegible] Alexis Milette; 21 jan- [illegible]1870, Joseph Gélinas; 14 [illegible]ier 1876, Emmanuel Mar- [illegible] février 1878, Cyriac Pa- [illegible]e Joseph; 5 février 1883, [illegible] Vanasse; 2 février 1885, [illegible]ville; Ier février 1886, Jo- [illegible]; 8 février 1887, Job [illegible] février 1888, Judes Me- [illegible]rier 1889, Onésime Car- [illegible]r 1890, François Lemire- [illegible] février 1891, Louis Pagé, [illegible]; 6 février 1893, Edouard [illegible]vrier 1895, Joseph Géli- [illegible] 1896, Edouard Saucier; [illegible]9, Louis Lavallée; 4 fé- [illegible]livier Lacharité; 11 fé- [illegible]oël Melançon; 2 février [illegible] Bélisle, réélu en 1904 et [illegible] préfet de tout le comté [illegible]

[illegible]ntenant, la liste des gref- [illegible] Bellemare, notaire, depuis

1859 au 6 juillet 1868; Pierre-Célestin Vanasse, de cette date au 19 janvier 1870; Pierre Fafard, notaire, jusqu'au 10 octobre de la même année; Thomas Lesieur-Desaulniers, jusqu'au 4 septembre 1876; Gaspard-T. Peletier notaire, jusqu'au 9 janvier 1877; Thomas-L. Desaulniers, jusqu'au 6 février 1882; J.-B.-A. Marchessault, notaire, jusqu'au 10 octobre 1884; Thomas L.-Desaulniers, jusqu'au 26 juillet 1886; A.-Alexandre Daigle, notaire, jusqu'au 3 octobre 1888; L.-D.-Théod. Vanasse, notaire, depuis le 24 décembre 1890, jusqu'à aujourd'hui, c'est-à-dire pendant quatorze ans; c'est le greffier actuel.

THEO. VANASSE.

Depuis 1835, les personnes suivantes ont été choisies comme marguillers de la fabrique: 1835, Joseph Thibault, Jeseph Lemire-Gonneville et Pierre Bibaud; 1836, Alexis Milette et Louis Desjarlais; 1837, Frs-Xavier Chèvrefils-Belisle; 1839, Michel Houle et Alexis Milette fils; 1840, Amable Leclerc; 1841, Charles Doyon; 1843, Antoine Ausang et Augustin Régnière; 1844, Pierre Gélinas et Jean-Baptiste Adam-Labranche; 1845, Ignace Melançon; 1847, Régis Milette et Isaac Vincent; 1849, Michel Lambert et Paul Bellehumeur; 1850, Joseph Vanasse-Beauvais et Augustin Burck; 1852, Simon Lupien; 1853, Léon Lefebvre-Boulanger; 1855, Charles Tessier et Raphaël Marcotte; 1856, Jean-Baptiste Brunault et Raphaël Marcotte; 1857, Joseph Picard et Antoine Ayotte; 1859, François Lefebvre; 1860, Antoine Ayotte et Maxime DeSerre; 1861, Ferdinand Mercier; 1862, Gonzague LaPrade; 1863, André Bellehumeur; 1865, Louis Vincent; Gonzague LaPrade et Octave Maher; 1866, Joseph Dupuis; 1868, Judes Melançon et Wenceslas Gélinas; 1869, Jean-Baptiste Saint-Germain et Nicolas Blosse-Bellehumeur; 1870, Jean-Louis Doyon; 1871, Régis Lacource et Jean Doucet; 1874, Esdras Marcotte; 1875, Jacques Trudel; 1876, Laurent Champagne; 1877, Louis Vien; 1878, Jean DeSerre; 1879, Isaïe Fafard et Pierre Lamothe; 1880, Pierre Dumaine; 1881, Louis Pager; 1882, Narcisse Vanasse; 1883, Charles Chapdelaine; 1884, Georges Hénault; 1885, Léandre Fafard; 1886, Joseph Courchêne; 1887, André Dumaine, 1888, Olivier Lasalle; 1889, Cyprien Fontaine; 1890, Pierre Rouleau; 1891, Maxime Vincent; 1892, Emmenuel Marcotte; 1893, Henri Vin-

cent; 1894, Alexandre DeSerre; 1895, Edouard Saucier; 1896, Frs-Xavier Belisle; 1897, Louis-Edouard Bisson; 1898, Elie Melançon; 1899, Clément Frenette; 1900, François Taillon; 1901, Régis Trinque; 1902, Alfred LaPrade et Victor Tellier; 1903, Joseph Ricard.

CHAPITRE IX.

L'ÉGLISE ACTUELLE ET LES CURÉS.

En vertu d'un décret du 27 novembre 1856, émané par Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, les paroissiens de Saint-Guillaume qui, jusque-là, avaient été aux offices dans la vieille chapelle de 1833, eurent la permission de se construire une église nouvelle.

Le décret permettait de bâtir une église et une sacristie en pierre, sur la terre No 2 du 10e lot, côté sud du rang de la chapelle, la dite terre appartenant à Pierre Danis; la dite église devant être situé à un arpent et demi environ du chemin royal.

En rapport avec ce décret M. Kéroack a écrit ce qui suit, dans les archives de la fabrique: " L'église dont il est question a cent trente pieds de longueur, sur soixante et dix de largeur et seulement vingt-huit pieds, au-dessus des lambourdes. Le plan a été dressé par M. Bourgeault, architecte de Montréal. la sacristie a cinquante pieds de longueur, sur trente de largeur.

" Ces deux édifices furent entrepris par le sieur Pascal Dauplaise, de Saint-François-du-Lac, et la charpente par le sieur Alexis Belisle, de Saint-Zéphirin, pour la somme de £3,500.

" Le dernier a transporté son contrat à Thomas et Louis Allard, de Saint-David, qui, à leur tour, en ont fait exécuter la plus grande partie par le sieur Joseph Héroux, d'Yamachiche. C'est ce dernier qui a fait les travaux intérieurs, à la grande satisfaction générale. Elle fut livrée au culte, le 18 décembre 1862.

En même temps que l'église, Mgr Cooke permettait de construire un presbytère. M. Kéroack a écrit la note suivante, au sujet de cette dernière construction: Le presbytère dont il est question a quarante-huit pieds sur trente-six de profondeur, à deux étages. Les frais de construction, compris les dépendances, ont été de £750. Les paroissiens ont payé $1,100 en argent, fourni la plus grande partie de la pierre et ont abandonné au curé le terrain de la vieille chapelle. Le curé est entré dans le presbytère en juin 1863, après avoir passé l'hiver dans la maison du notaire Onésime Bellemare, maintenant la propriété de M. Ferdinand Mercier (1).

Sous l'administration de M. le curé Joseph Blais, le presbytère a été réparé à neuf, la paroisse consentant à payer $6,000 pour des réparations aussi considérables. Enfin, sous M. de curé F.-X. Lessard, le même presbytère a été repeint entièrement et est devenu l'un des plus belles bâtisses du village de Saint-Guillaume. Sous M. Lessard l'église a subi, également, des réparations considérables, la paroisse votant $10,000 pour en payer le coût.

CHAPITRE X.

CURÉS ET VICAIRES.

Le 4 février dernier, nous avons publié, dans le journal *La Presse*, de Montréal, un article sur la paroisse de Saint-Guillaume, ses curés et deux pionniers. Nous le reproduisons ici, en y faisant quelques additions:

La paroisse de Saint-Guillaume d'Upton, comté d'Yamaska, est l'une des plus riches et des plus florissantes de la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Depuis les morcellements que l'on a fait subir à la Baie-du-Febvre, elle occupe le premier rang, dans le diocèse de Nicolet. Fondée et colonisée par de braves pion-

(1) Cet emplacement appartient, aujourd'hui, à M. Georges Lafleur.

niers venus surtout de la Rivière-du-Loup, de Maskinongé, d'Yamachiche, de Berthier et d'Yamaska, vers 1815, elle a vite prospére et, en 1833, elle avait un prêtre pour la desservir. La population de Saint-Guillaume a toujours été remarquée pour son esprit de foi et le zèle qu'elle a déployé pour le bien de la religion. Dès 1826, les premiers colons se rendaient, le dimanche, à la demeure de Michel Houle, au Ruisseau-des-Chênes, et là, récitaient des prières et chantaient les vieux cantiques appris dans les vieilles paroisses d'où venaient ces hardis défricheurs. Généralement, c'était José DeSerre qui dirigeait ces réunions pieuses; on l'avait surnommé, pour cette raison, le grand prêtre du pays.

D'après une note entrée dans les requêtes de la paroisse, le fondateur de Saint-Guillaume aurait été Michel Houle, marié le 22 février 1808, à Théotiste Lesieur-Desaulniers, et venu d'Yamachiche. Il est, cependant absolument certain que Michel Houle ne fut pas le plus ancien habitant de la localité.

D'autres colons, Gabriel Danis, Siméon Trudel, Joseph, Antoine et Michel DeSerre, Louis, Joseph, François et David Vanasse-Vertefeuille, Alexis Millette, Louis Rivard, Augustin Régnière, Michel Lamothe et Augustin Lambert, figurent les premiers, par ordre d'ancienneté, sur la liste des colons du Ruisseau-des-Chênes, nom que portait Saint-Guillaume avant son érection en municipalité séparée de celle d'Yamaska.

Simon et Louis Trudel laissèrent Sainte-Anne-de-Beaupré, en 1819, pour venir se fixer au Ruisseau-des-Chênes, où se trouvaient déjà établi leur beau-frère, Joseph Gagnon.

Ces braves pionniers, auxquels vinrent se joindre plusieurs citoyens d'Yamaska et des paroisses environnantes, ne tardèrent pas à faire des défrichements considérables, sur leurs propriétés. Le sol étant d'excellente qualité, la petite colonie naissante prospéra rapidement. Raconter la misère, les difficultés de toutes sortes, les privations nombreuses de ces hardis colons, ne manquerait d'édifier leurs descendants, puisque cela établierait le courage héroïque déployé par leurs devanciers. Mais, cela n'entre pas dans le cadre du présent travail. Dans un autre chapitre, le lecteur sera pleinement satisfait, sous ce rapport. A Saint-Guillaume, comme dans toutes nos vieilles paroisses canadiennes, les pionniers ont fait preuve d'une constance, d'un courage, dignes des premiers temps de la colonie, sous le régime français. Les colons du Ruisseau-des-Chênes, fils, pour la plupart, de cultivateurs, cultivateurs eux-mêmes, étaient peu favorisés des biens de la fortune. A peu d'exceptions près, ils ne possédaient

rien, au dehors de leur énergie. C'étaient des jeunes gens que leurs parents envoyaient tenter le sort là où régnait encore la forêt séculaire.

L'objet en vue, dans le premier chapitre, est surtout de fournir quelques notes biographiques sur les six curés qui ont desservi Saint-Guilaume, depuis sa fondation. En 1827, la population était déjà de 440 âmes dont 212 communiants.

Ier, Mgr Joachim Boucher.

Mgr Joseph Signay, évêque de Québec, ayant fait droit aux requêtes des braves pionniers du Ruisseau-des-Chênes, confia la nouvelle mission à M. l'abbé Joachim Boucher, alors vicaire à Trois-Rivières, et qu'il venait de nommer à la nouvelle cure de Saint-David. Jusqu'en 1835, M. Boucher demeura au presbytère d'Yamaska, n'ayant de résidence, ni à Saint-David, ni à Saint-Guillaume.

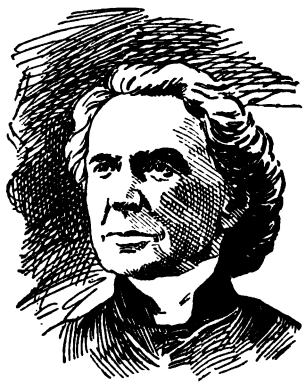

Mgr Joachim Boucher.

Il naquit à la Baie-du-Fèbre, le 3 avril 1804, et fit ses études classiques au collège de Nicolet. En 1830, après avoir été ordonné prêtre, il fut appelé au vicariat des Trois-Rivières, avant d'être appelé à desservir les deux nouvelles missions. Ses démêlées avec le supérieur Würtèle, pourtant un de ses amis personnels, l'engagèrent à demander une autre cure, puis, en 1855, on lui confia l'importante cure de la Rivière-du-Loup, alors devenue vacante par la mort du curé Lebourdais. C'est à cet endroit qu'il séjourna le plus longtemps, puisqu'il y demeura jusqu'en 1896, époque de sa mort, à l'âge de 93 ans révolus. Lorsque Mgr Laflèche établit le Chapitre de sa cathédrale, il nomma M. Boucher l'un des trois chanoines honoraires, et, peu d'années avant sa mort, lors d'un voyage qu'il fit en Europe, ce vénérable prêtre eût l'insigne honneur d'être appelé à faire partie du Chapitre de la basilique de Lorette, ce qui lui donna le privilège de pouvoir porter le titre de Monseigneur. A Saint-Guillaume, en dépit de bien des petites misères, il a laissé un nom respecté et un très bon souvenir Les vieillards d'aujourd'hui en disent beaucoup de bien.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Guillaume. Né à Nico-
études classiques et fut
puis nommé vicaire à
l arriva à Saint-Guil-
nne de 1846, alors que
la nouvelle cure étaient
nts pour faire vivre un
ns plus tard, à la suite
que firent naître la
un presbytère nouveau,
btint son rappel et alla
de la cure du Cap-de-
M. Désilets fut le pre-
paroisse de Saint-Bar-
e Saint-Maurice. Pen-
à Saint-Guillaume, on
necdote bien amusante
qu'il fit à M. le curé
r, de Nicolet, qui avait
re de classe, au collège
ontée par feu l'abbé Luc

Désilets était parti de
e visite à son ami d'en-
ères de vivre et les airs
ment avec les modestes
u dîner, il fut reçu avec
dessert, un magnifique
es. M. le curé Fortier,
prendrez-vous une tran-
dit M. Désilets, qui se
pétit qu'une seconde et
ttes et mangées avec le
peut-être un peu scan-
présence de son jeune
paru, s'adressant à M.
llez en faire une mala-
le cognac pour aider la

ts.

Saint-Guilaume.
rtier fit venir Gentès
chercher du cognac;

ingurgité, comme les
M. Desilets, ajouta:

t invité à la table de
Saint-Guillaume.
déré comme un digne
n de zèle dans l'exer-
ppe un peu grossière,
cœur charitable, un
s. Les difficultés du
Chapelle, l'engagèrent
la cure du Cap-de-la-
10 juillet 1868.

ROACK.

un nom impérissable,
ui, pendant vingt-cinq
oisse qu'il aimait tant.
léon Kéroack naquit
1821, à Saint-Pierre
Il fut ordonné prê-
le 24 janvier 1847.
il fut missionnaire à
pelé à la cure du Cap-
C'est de là qu'il vînt,
1855, prendre charge
Saint-Guillaume qu'il
sa mort, arrivée le 2
M. Kéroack était le
s, et c'est sous sa di-
fondée le couvent ac-
uillaume, dont il fut
aiteur. Les archives
Saint-Guillaume con-
uses, sur les premiers
amment aidé l'auteur,
habile direction de ce
Guillaume a fait des

[illegible] venue la belle et riche [illegible] ourd'hui. Il a pu sur- [illegible] e difficulté du choix du [illegible] est encore trop récent [illegible] e. Contentons-nous de [illegible] parvenir à régler cette [illegible] s et qu'il n'a jamais, un [illegible] et l'estime bien sincère [illegible] ir, sous le règne de M. [illegible] aume a fait le plus de [illegible] urions aimé donner de [illegible] ts sont trop récents en- [illegible] ns cette paroisse, pour [illegible] hose, il savait donner à [illegible] ar, publiera une histoire [illegible] le bien noter que, sous [illegible] mi les plus prospères de [illegible] t.

[illegible] UTH

[illegible] 1881 jusqu'en octobre [illegible] te-Anne-de-la-Pérade et [illegible] pendant son administra- [illegible] réellement fondé le col- [illegible] Frères du Sacré-Cœur, [illegible] des péripéties diverses, [illegible] d'hui assis sur des bases [illegible] t depuis que les reli- [illegible] en ont pris la direction. [illegible] uth était un agronome [illegible] is, il n'a pas été assez [illegible] à la cure de Saint-Guillau- [illegible] re bien connaître toute [illegible] s talents. C'était égale- [illegible] e vertueux et digne sous [illegible] rts. Il est mort en 1902, [illegible] ard de Nicolet, où il [illegible] t où il s'occupait active- [illegible] t de prédilection, en de-

5°. L'abbé Joseph Blais.

Ce prêtre aussi digne que vertueux, n'a pas joué, à Saint-Guillaume, le rôle que l'on s'attendait de lui voir remplir. Plus habitué à diriger une communauté d'élèves qu'une paroisse, son court passage à Saint-Guillaume a surtout été marqué par une difficulté de cimetière qui a abreuvé ses jours de chagrins cuisants et auxquels la mort seule est venue mettre une fin. M. Blais naquit à Yamachiche, le 5 novembre 1834, et fit ses études classiques et théologiques au collège de Nicolet, où il demeura, la plus grande partie de sa vie, en y étant professeur des hautes sciences, et enfin, comme directeur du petit séminaire. Celui qui écrit ces lignes, après avoir bien connu M. Blais, au collège, a été profondément affligé de voir l'insuccès de sa direction à la tête de la grande paroisse de Saint-Guillaume. Voulant plaire à tous, adversaires comme amis, ce bon prêtre, a fini par ne plaire qu'à une petit nombre de paroissiens. Son grand désir d'être agréable à ses supérieurs religieux lui attira des misères qu'une plus grande fermeté eut pu, lui faire éviter. Il n'y a qu'une voix aujourd'hui, cependant, pour reconnaître la droiture de ses intentions et son bon cœur.

Révd Joseph Blais.

6°. L'abbé Frs-X. Lessard.

M. le curé actuel de Saint-Guillaume naquit à Sainte-Ursule, comté de Maskinongé, le 16 février 1850 et fit son cours d'études classiques au collège des Trois-Rivières, et ses études théologiques à celui de Nicolet. Il fut ordonné prêtre le 19 septembre 1875. Il fut vicaire à Nicolet et à Arthabaskaville, puis fut successivement curé de Saint-Albert de Warwick, de Saint-Wenceslas, d'Arthabaskaville et, enfin, le 25 octobre 1900, le jour même des funérailles du regretté curé Blais, nommé à la belle cure de Saint-Guillaume, poste qu'il occupe encore, en 1904. Arrivé là, à une époque fort troublée, lorsque les esprits étaient encore montés au sujet des difficultés du cimetière, pas son ha-

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

[illegible] politique, il a sû parfai- [illegible] elle paroisse, au grand [illegible]

[illegible] ons maintenant, aussi [illegible] nous a été possible de [illegible] des prêtres qui se sont [illegible] me vicaires, à Saint- [illegible]

[illegible] abbés Octave Lépine, [illegible] ur-Desaulniers, Pierre [illegible] ampagne, Charles Bel- [illegible] aptiste Leclair, Napo- [illegible] r, Elie Blais, Thomas [illegible] sper Cloutier, Edouard [illegible] mas Caron, Georges Bé- [illegible] o P. de Courval, Majo- [illegible] ère, Pierre Cardin, Syl- [illegible] Omer Melançon, Joseph [illegible] mer Dubois, Philippe [illegible] Gravel, Ephrem Lemi- [illegible] iste Durocher, Charles [illegible] ire Adam-Labranche.

[illegible] I.

[illegible] GRÈS.

[illegible] dent, que la paroisse de [illegible] géants, dans la voie du [illegible] tablira cet avancé d'une

[illegible] inséré avec la présente note biogra- [illegible] ous cru lui faire plaisir et lui rendre [illegible] cement du livre. Les paroissiens qui [illegible] curé, apprécieront sans doute à sa [illegible] d'un prêtre que, nous-même, nous [illegible] us deux, nous étions élèves, au vieux

façon concluante. Nous lisons dans un ouvrage, publié en 1863 par M. Stanislas Drapeau, et intitulé: *Colonisation du Bas-Canada*, les lignes suivantes, sur le canton d'Upton, pages 219 et 220:

"Ce canton est d'une forme irrégulière et s'étend le long des limites des seigneuries du comté d'Yamaska, jusqu'à la rivière Saint-François. La rivière David et le ruisseau des Chênes arrosent aussi cette contrée. Le terrain est bas et uni, et d'une assez bonne qualité (1).

"Ce comté est divisé en deux parts: l'une appartient au comté de Bagot, et l'autre à celui de Drummond.

"Dans la partie du canton appartenant à ce comté, se trouve la paroisse de Saint-Guillaume, qui renferme une population de 2,216 âmes, laquelle est desservie par un prêtre qui y réside. Une autre paroisse nouvelle se développe aussi dans cette partie du même canton, ayant pour titulaire Saint-Bonaventure, également desservie par le même curé, et renfermant une population toute canadienne-française de 726 âmes. On vient d'entreprendre, dans cette mission, la construction d'une église en bois qui aura 86 pieds sur 44. Elle doit être élevée sur le lot No 10 du 4e rang du dit canton.

"Comme les chiffres de ces deux centres de population se trouvent réunis dans une même colonne dans les pages des recensements du pays, je me vois empêché d'offrir des statistiques particulières à chacun de ces groupes qui, pourtant, auraient été d'un immense intérêt pour le temps et l'avenir, dans l'étude plus détaillée des développements de ces nouvelles paroisses, à en juger par les progrès considérables qui ont marqué ces dernières dix années.

"En effet, on comptait dans la partie du canton qui nous occupe, une population de 2,184 âmes, en 1857, dont 2,068 habitants étaient d'origine canadienne-française, possédant 5,197 âcres de terre en culture, qui avaient produit 26,320 minots de grains et 2,921 minots de patates et navets, formant en tout 29,241 minots. Le recensement de 1861 constate une population de 2,942 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de trois personnes, possédant 9,243 âcres en état de culture, qui ont produit 77,223 minots de grains et 24,965 minots de pa-

(1) M. Drapeau a été mal informé. En effet, c'est un fait très bien connu, aujourd'hui, que les terres de Saint-Guillaume et de Saint-Bonaventure sont les plus belles et les plus fertiles de la Province.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

tates et navets, en 1960, formant en tout 102, 188 minots, outre 714 tonneaux de foin et 774 livres de tabac.

"Ce résultat démontre donc une augmentation de population de 758 âmes, tout au profit des canadiens-français, et un surplus de 4,046 âcres de terre nouvelle et de 50,903 minots de grains et 22,047 minots de patates et navets, formant en tout 72,947 minots. Tout cela est l'œuvre des dernières dix années, comme je viens de le dire.

"Dans la récolte des grains, le blé figure pour 18,895 minots; et dans les produits de l'industrie se trouve le beurre, qui compte pour 17,983 livres, et le sucre, pour 24,400 livres, le tout récolté en 1860.

"La valeur de propriété foncière d'Upton s'élève aujourd'hui à $527,106; les instruments d'agriculture à $10,160, et le bétail à $55,295.

"On compte 6 écoles, fréquentées par 300 enfants, dans les deux centres ci-dessus mentionnés, savoir: Saint-Guillaume, 4 écoles instrusant 242 enfants, et Saint-Bonaventure, 2 écoles fréquentées par 58 élèves.

"Outre plusieurs chemins qui traversent ce canton, il y a une route nouvelle qui ouvre une voie de communication facile entre la rivière Saint-François et une autre route dans Saint-Bonaventure, conduisant à Drummondville."

* * *

En 1901, les chiffres officiels du recensement nous font voir les progrès énormes accomplis dans les paroisses de Saint-Guillaume et de Saint-Bonaventure. M. Thomas Côté, d'Ottawa, a eu la bonté de nous fournir ces données que les citoyens de ces deux paroisses liront avec le plus vif intérêt:

TABLEAU I.—TERRES ET LOPINS DE TERRES OCCUPÉS:

	Saint-Guillaume.	Saint-Bonaventure.
Propriétaires.	342	172
Locataires.	31	22
Propriétaires et locataires. . .	41	18

TABLEAU II.—TERRES ET LOPINS DE TERRE.

Occupants de:	Saint-Guillaume.	Saint-Bonaventure.
Au-dessous de 1 âcre.	65	18
1 à au-dessous de 1 âcre. . .	32	6
5 à 10 âcres.	9	3
10 à 50 âcres.	75	45
51 à 100 âcres.	159	77
101 à 200 âcres.	66	52
201 âcres et au-dessus.	9	10
Total des occupants. . .	415	212

TABLEAU II.—TERRES ET LOPINS DE TERRE.

Tableau des terres.	Saint-Guillaume. Acres.	Saint-Bonaventure. Acres.
Terre occupée.	23,587	14,798
Terre possédée.	21,149	13,280
Terre affermée.	2,438	1,518
Terre améliorée.	18,589	8,547
Terre non-améliorée.	4,998	6,251
Terre en forêt.	2,754	4,108
Terre en culture.	14,864	6,533
Terre en pâturage.	4,793	3,238
Terre en verger.	9	3
Terre en légumes et petits fruits.	66	35
Arbres plantés, no.	1,321	1,191

TABLEAU III.—FRUITS.

Pommiers non en rapport, no.	804	228
Pommiers en rapport no. . . .	494	129
Pommes, boisseaux.	487	189
Poiriers non en raport, no. . .	14	6
Pruniers non en rapport, no. .	350	109
Pruniers non en rapport, no. .	601	351
Prunes, bois.	293	150
Cerisiers non en rapport, no. .		75
Cerisiers non en rapport, bois.		513
Vignes non en rapport, no. . .	130	54

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY

Vignes non en rapport, no. . .	229	68
Raisins, livres.	1,529	506
Petits fruits, pintes.	15,598	3,595
Sucre et sirop d'érables, livres.	6,650	258

TABLEAU IV.—GRAINS.

Blé du printemps, âcres. . . .	292	260
Blé du printemps, bois.	4,123	4,292
Orge, âcres.	282	160
Orge, bois.	6,927	3,771
Avoine, âcres.	3,575	1,861
Avoine, bois.	....	....
Terre affermée.	2,438	1,518
Seigle, âcres.		3
Seigle, bois.		32
Blé-d'inde en épis.	50	35
Blé-d'inde en épis.	1,821	2,774
Sarrasin, acres.	279	227
Sarrasin, bois.	3,829	3,522
Pois, acres.	98	117
Pois, bois.	850	958
Fêves, acres.	5	5
Fêves, bois.	156	118
Grains mêlés, acres.	773	258
Grains mêlés, bois.	17,747	5,810

TABLEAU V.—FOIN, RACINES, ETC.

Foin, acres.	9,208	3,430
Foin, tonnes.	8,666	3,327
Moisson de fourrage, (nourriture d'été).	27	8
Moisson de fourrage, (nourriture d'hiver), acres.	60	65
Moisson de fourrage, (nourriture d'hiver), tonnes.	132	333
Patates, acres.	191	95
Patates, bois.	20,905	9,567
Autres racines, acres	11	3
Autres racines, bois.	2,615	415
Lin, acres.	5	6

Lin, bois	65	59
Tabac, acres	5	3
Tabac, livres	5,622	2,959
Houblon, livres	26	87
Graine de mil, bois	682	293
Graine de trèfle	682	293

TABLEAU VI.—ANIMAUX DE LA FERME.

Chevaux, 3 ans et au-dessus, no.	669	340
Chevaux au-dessous de 3 ans, no.	115	56
Vaches à lait, no.	1,571	786
Autres bêtes à cornes, no.	1,217	739
Moutons, no.	798	701
Cochons, no.	1,034	769
Oies, no.	42	12
Canards, no.	201	39
Poules et poulets, no.	8,955	4,835
Autres volailles, no.	122	66
Essaims d'abeilles, no.	329	104

TABLEAU VII.—PRODUITS DES ANIMAUX.

Abattus et vendus, etc.:

Bétail, no.	587	291
Moutons, no.	487	378
Cochons, no.	961	388
Volailles	5,103	2,724
Laine fine, livres	1,359	2,531
Laine grosse, livres	2,299	10
Beurre de ménage, livres	12,604	6,353
Miel, livres	9,542	2,515
Œufs, douzaines	58,002	23,550

TABLEAU VIII.—LES VALEURS.

Terres	$1,032,135	$512,710
Bâtiments	316,944	110,100
Loyer de terres et loyer de bâtiments	1,861	1,142
Instrument aratoires	84,678	42,506

Chevaux.	61,305	26,975
Vaches à lait.	47,924	21,096
Autres bêtes à cornes.	11,697	7,381
Moutons.	3,770	2,742
Cochons.	6,805	5,176
Volailles.	3,064	1,616
Abeilles.	1,345	336
Animaux de race.	1,865	701
Récoltes des champs.	142,354	62,007
Fruits et légumes.	4,005	1,890
Animaux vendus, l'année. . .	20,978	6,866
Viandes et produits danimaux.	17,724	10,958
Produits de la laiterie. . . .	51,130	19,772
Laine.	735	513
Œufs.	7,723	2,451
Miel et cire.	877	246
Travail à gages, sur la ferme, semaine.	1,929	1,292
Valeur du travail à gages. . .	12,541	7,332
Produits des forêts.	9,657	15,494

L'industrie du beurre et du fromage, dans Saint-Guillaume et Saint-Bonaventure. Grand total, pour les deux localités: Valeur des bâtisses: $11,250; valeur des terrains; $8,725; fromage, jours en opération: 989; beurre, jours en opération: 300; beurre, patrons: 300; fromage, patrons: 356.
Livres de lait, pour fromage: 5,071,351; livres de fromage produit: 537,297.

Livres de crême, pour beurre: 59,965; livres de beurre produites: 22,180.

Fromage vendu: 537,297, valeur: $54, 686; beurre vendu: 22,180 livres; valeur: $4,952.

Donné aux patrons pour beurre: $4,370; pour fromage: $48,446.

CHAPITRE XII.

LE VILLAGE DE SAINT-GUILLAUME.

Les notes sur le passé de la paroisse de Saint-Guillaume seraient bien incomplètes si elles ne renfermaient pas quelques pages sur cette nouvelle municipalité qui fut érigée, par proclamation officielle, le 9 mars 1902. L'ancien territoire connu autrefois sous la désignation primitive de Ruisseau-des-Chênes, forme donc, depuis cette époque, deux municipalités tout à fait distinctes, ayant chacune, un conseil et des officiers absolument indépendants, les uns les autres. Pour les fins religieuses et scolaires, cependant, rien n'a été changé. Voici copie de la proclamation que nous devons à l'obligeance de M. le notaire Thomas Touzin.

Canada,
Province de Québec.

Edouard VII, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions Britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner.

SALUT :

Attendu que, sur présentation au conseil municipal du comté d'Yamaska, d'une requête des deux-tiers des électeurs municipaux, qui sont en même temps propriétaires, habitant un certain territoire y mentionné, situé dans la paroisse de Saint-Guilaume, dans le dit comté, dans Notre Province de Québec, demandant l'érection de ce territoire en municipalité de village, le Conseil du dit comté d'Yamaska, a nommé Louis Verroneault, surintendant spécial et l'a chargé de visiter le dit territoire, de constater le nombre de maisons y bâties et habitées et de faire rapport sur la dite requête;

Et Attendu, que le dit surintendant spécial a fait au dit Conseil un rapport mentionnant le nombre de maisons bâties et ha-

bitées sur le dit territoire ci-après plus particulièrement décrit, contenant au moins 40 maisons habitées, dans une étendue n'excédant pas 60 arpents, en superficie;

Et Attendu que le dit rapport du dit surintendant spécial a été homologué, sans amendement, par le Conseil du susdit comté;

Et Atendu, que le Lieutenant-Gouverneur de Notre Province de Québec, a, par et avec l'avis du Conseil Exécutif de notre dite Province, approuvé le dit rapport;

A ces causes, en vertu des dispositions de Code Municipal de Notre dite Province, nous déclarons que le dit territoire, savoir: Tout le territoire borné comme suit, savoir:

Vers le sud-ouest, partie par la ligne sud-ouest du lot numéro 530 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton, partie par une ligne traversant les lots numéros 248 et 249 du même cadastre à environ 6 arpents de l'extrémité nord-est du dit lot 249 et partie par la ligne sud-ouest du lot No 660 du susdit cadastre ; vers le nord-est par les lots Nos 675 et 736 ; vers le nord-ouest, partie par une ligne droite passant à dix arpents au nord-ouest du chemin de front ou " rue Principale ", depuis le lot No 738 jusqu'au lot No 530 inclusivement, et partie par le lot No 246; vers le sud-est, partie par une ligne droite passant à dix arpents au sud-est du chemin de front sus-mentionné ou " rue Principale ", depuis le lot No 674 jusqu'au lot No 660 inclusivement, et partie par le lot No 250 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton.

Le territoire compris entre les limites ci-dessus décrites a une superficie de 527 arpents, plus ou moins, sera détaché de la municipalité de la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton et formera une municipalité séparée, sous le nom de la municipalité du village de Saint-Guillaume, à partir de ce jour.

Et par les Présentes, Nous faisons, constituons, érigeons et déclarons le dit village de Saint-Guillaume, une municipalité de village conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec.

De tout ce que dessus, tous nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres-Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Québec:

Témoin, Notre Fidèle et Bien-Aimé l'Honorable Sir Louis-A. Jetté, Chevalier Commandeur de Notre Ordre Très distingué de

[illegible] ouverneur de la Pro-

[illegible] otre Cité de Québec,

[illegible] e jour de mars dans

[illegible] deux, et de Notre-

[illegible] *Joseph Boivin*, sous-

[illegible] rquable, dans la pa-

[illegible] le village de Saint-

[illegible] Entre les deux mu-

[illegible] sœurs il semble rè-

[illegible] onne entente. Il est

[illegible] qu'à l'avenir la mê-

[illegible] la même harmonie,

[illegible] nt d'exister. L'affaire

[illegible] dirigé par les dignes

[illegible] Sacré-Cœur, qui sem-

[illegible] ir causer de petits

[illegible] nts, ne mérite pas

[illegible] simple mention, tant

[illegible] été rétabli, à la satis-

[illegible] nérale des parties in-

[illegible] osé de la manière qui

[illegible] MM. les conseillers

[illegible] Boucher, Jean-Bap-

[illegible] res.

[illegible] sort éloigne MM. An-

[illegible] janvier suivant, furent

[illegible] l Beauchemin.

[illegible] ble à MM. J.-O. Le-

[illegible] en janvier 1904, MM.

[illegible] e et il l'est encore, en

[illegible] constamment occupé

[illegible] unicipalité du village,

[illegible] re et au secrétaire une

[illegible] rer les affaires muni-

[illegible] arche avec le progrès

[illegible] eeuré stationnaire. Il

[illegible] voyageurs sont hébergés [illegible] ible dans une municipa- [illegible] ques arpents de la station du Pacifique Canadien, est surtout en état de donner une hospitalité confortable, même aux citadins qui sont toujours de plus en plus exigeants lorsqu'ils sont en campagne. On peut en dire autant de l'hôtel DeSerre, situé en face de la gare du Paci- [illegible] en parler avec connais- [illegible] c la maison de pension [illegible] ble M. Aimé René et les [illegible] par MM. Bisson et De- [illegible]

[illegible] des communications, que [illegible] ve Saint-Laurent, le vil- [illegible] e voir les trains du Paci- [illegible] r dans ses limites, midi [illegible] s-midi, tous les jours de [illegible] t pas encore les vieilles [illegible] avid et tant d'autres de [illegible]

[illegible] Provinciale du Canada a [illegible] llage de Saint-Guillaume. [illegible] ppulaire agent.

CHAPITRE XXII.

[illegible] UPTON.

[illegible] été détachée de celle de

[illegible] ate du 9 juin 1856,

[illegible] de front sur cinq [illegible] sud-ouest, par une [illegible] ourant du nord au [illegible] ne et passant entre [illegible] et partie du 5e rang [illegible] avec le chemin de [illegible] oint suivant le dit [illegible] s le nord-ouest, par [illegible] par la rivière Saint- [illegible] de Grantham."

[illegible] législature de Qué- [illegible] détachée du comté [illegible] a.

[illegible] u parlement du Ca- [illegible] e Saint-Bonaventure [illegible] toutes les fins parle-

[illegible] Lesieur-Desaulniers, [illegible] curé de Saint-Bona- [illegible] nous écrire quelques [illegible] sa réponse:

[illegible] lus vieux souvenir [illegible] Bonaventure date du [illegible] bre 1865. Ce jour-là, [illegible] ut bénie solennelle- [illegible] r M. l'abbé Napo- [illegible] back, alors curé de [illegible] llaume. M. le cha- [illegible] isaël Archambault, [illegible] aint-Hugues, donna [illegible] n de circonstance. [illegible] n cette circonstance, [illegible] r de célébrer la pre- [illegible] sse qui ait été dite [illegible] paroisse. Au cours [illegible] ermon, se tournant [illegible] M. le chanoine Ar- [illegible] t s'exprima ainsi: [illegible] aire de Saint-Guil- [illegible] M. Thomas-Alexis [illegible] -Desaulniers, celui- [illegible] e qui chante la mes-

" se est votre curé. Tout en continuant à remplir les fonctions " devicaire à Saint-Guillaume, il va commencer, de suite, à vous " desservir. A Noël, il viendra résider au milieu de vous.' C'est ainsi que j'ai appris ma nomination à la nouvelle cure.

Saint-Bonaventure a donc été érigée canoniquement, en 1865. La chapelle, qui existe encore, est très propre et peut servir au culte bien des années à venir. Elle fut construite au prix de $3,600 par feu Joseph Héroux, célèbre architecte d'Yamachiche. Dès l'année suivante, l'architecte Auguste LeBlanc, décédé à Saint Hugues, il y a déjà plusieurs années, a terminé l'intérieur, moyennant la somme de $3,000.

Le parterre qui embellit si bien, aujourd'hui, les alentours de l'église, n'a pas toujours été aussi joli qu'il l'est présentement. Dans le but d'avoir leur église au centre de la paroisse les colons avaient exprimé le désir de la voir construire là même où elle est encore, en 1904. Cet endroit était, à cette époque, un terrain très bas et fort marécageux. Tous les deux ans, les bons paroissiens faisaient une corvée pour niveler et rehausser le site de la place publique et combler ainsi le malencontreux marécage. Dès le premier automne, en 1866, je fis un appel général pour la corvée et l'on y répondit avec empressement, tout le monde se mettant à l'œuvre courageusement. Une fois, entr'autres, vers 1875, il arriva sur le terrain de l'église 80 voitures doubles. Ce jour-là, du petit matin au grand soir, c'est à qui ferait la plus grosse journée. Le lendemain, à la grande joie de tous, le marais était disparu sous un monceau de petites roches. Le curé était au milieu de ses paroissiens, s'occupant lui aussi, à culbuter les tombereaux de pierres et son exemple stimulait le zèle des travailleurs.

Le premier hiver, le bedeau d'alors appelait les fidèles aux offices avec un très peu harmonieux porte-voix. Ce pauvre garçon portait le nom de Guilbault; il avait peu de misère à remplir son office de sonneur de cloche, ou mieux de souffleur d'instrument primitif. Hélas!son salaire n'était que de $20.00 par année!

Au printemps de 1866, grande réjouissance au sein de la population, dans toute la paroisse. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre, que le capitaine Louis-Adélard Sénécal, depuis l'honorable sénateur Sénécal, allait faire cadeau, à la paroisse pauvre et naissante, d'une cloche 310 livres (1). Elle fut bénite, quelques semaines après son arrivée, par le si regretté

(1) La fabrique de Saint-Bonaventure, en fin de compte, a payé la cloche en question.

grand-vicaire Thomas Caron, alors supérieur du séminaire de Nicolet. Cette cérémonie, toujours très imposante, eut lieu avec grand éclat. Les parrains de la cloche furent: MM. L.-A. Sénécal avec Madame Joseph Bellemare, née Emilie Lesieur-Desaulniers, d'Yamachiche; Antoine Lupien, maire de la paroisse, avec Madame Théophile Lemaire, née Julie Proulx, de Saint-Bonaventure;M. l'abbé Napoléon Kéroack, curé de Saint-Guillaume, avec Madame Julie Nolin, épouse du notaire Gaspard Pelletier, de Saint-Guillaume. Deux jeunes demoiselles firent la collecte, pendant la cérémonie: Mesdemoiselles Joséphine Sénécal, aujourd'hui Madame veuve juge Charles Gill, de Montréal, et Marie Lesieur-Desaulniers, aujourd'hui Madame Léon Lesieur-Desaulniers, d'Yamachiche.

Le curé de Saint-Bonaventure ne pouvait alors compter sur autant de revenus qu'aujourd'hui, les braves paroissiens étant, pour la plupart, plus remplis de courage, de bonne volonté et d'espoir en des jours meilleurs que le gousset garni d'argent. La recette, pour la première année du curé n'en fut pas moins de $400; celle de la fabrique, s'éleva un peu au-dessous de ce montant.

La seconde année fut désastreuse pour la jeune paroisse. Par suite des pluies trop abondantes, la récolte fut nulle, ou à peu près. Toute la population étant dans un état de gêne facile à comprendre, le curé ne retira, pour sa subsistance, que la piètre somme de $175. La paroisse, d'ailleurs, ne renfermait qu'environ cent quarante familles.

Ce sont les paroissiens eux-mêmes qui construisirent le premier presbytère, y mettant tous de la bonne volonté; les uns apportant les bois de construction, les autres, se réunissant par groupes pour tailler les pièces, lever et couvrir la modeste bâtisse. Tout a ainsi été mené à bonne fin, sans bourse délier. C'est de la même façon si désintéressée que, plus tard, l'on procèda à l'agrandissement de la sacristie.

En 1885, le vieux presbytère fut démoli et, à sa place, l'on éleva la magnifique bâtisse actuelle, au prix de $2,800. Les mauvais jours d'autrefois étaient disparus pour faire place à l'honnête aisance d'aujourd'hui. Saint-Bonaventure ayant pris rang parmi les meilleures paroisses du diocèse, on pouvait se payer le luxe d'un beau presbytère neuf, sans obérer le budget de la fabrique, ni celui des particuliers. Lors de mon départ pour aller prendre charge de la cure de Stanfold, la nouvelle construction était à peu près terminée.

Née d'hier, la paroisse de Saint-Bonaventure n'en est pas

moins déjà l'une des plus enviables du diocèse de Nicolet, vu sa grandeur, sa population, la fertilité de son sol, et la prospérité réelle dont jouissent ses heureux habitants. Les terres peuvent rivaliser, d'une façon très avantageuse, avec celles des autres paroisses de la Province. Pour n'en mentionner que quelques-unes, disons que celles du rang de l'église à celui de Saint-Joseph, ne le cèdent en rien à celles de la grande et riche paroisse de la Baie-du-Fèvre.

Dès 1866 et 1868, le blé y était cultivé et récolté en grande abondance. La qualité en était même si bonne que les gens du nord, d'Yamachiche même, y venaient faire des achats de ce blé pour ensemencer leurs terres, et cela pendant plusieurs printemps consécutifs.

Ajoutons qu'il a toujours régné au sein de cette brave population, un esprit d'union, d'entente, et de conciliation qui a constamment fait la joie des curés appelés à y exercer leur saint ministère. Bien rarement, l'on a vu là de ces malheureuses divisions qui, d'ordinaire, ne se règlent que devant les cours de justice et qui sont si préjudiciables au progrès matériel et surtout, au progrès religieux et moral d'une paroisse. Cette bonne entente atoujours été, pour moi, un sujet réel de consolation, dans les longs jours d'isolement. La bonté et la droiture des paroissiens me charmaient au-delà de ce que je puis dire aujourd'hui. Dieu a constament béni cette honnête population.

Ayant vécu près d'un quart de siècle au milieu des paroissiens de Saint-Bonaventure, j'ai été à même de voir de près les débuts de ces braves colons, comme ensuite leurs succès définitifs; j'en parle donc en parfaite connaissance de cause. Aujourd'hui encore, bien qu'éloigné de ces excellentes gens, depuis 1886, je ne puis reporter ma pensée vers cette honnête et si chrétienne population, sans éprouver de bien douces émotions. Mon long séjour à Saint-Bonaventure comptera pour la plus belle époque de ma vie. Enfin, pour bien rendre toute ma pensée intime, j'ajouterai si je puis m'exprimer ainsi, que j'ai laissé là une partie de mon cœur, bien que je coule encore des jours tranquilles et heureux à Stanfold, où je suis présentement, de par la volonté de mon évêque, le vénérable et toujours si regretté Mgr Elphège Gravel.

Les premiers marguillers élus à St-Bonaventure, ont été MM. Jean-Baptiste Brousseau, Alexis Neveu et Bruno Paulhus; les deux premiers sont morts depuis, et le dernier vit encore, au même endroit qu'il habitait, en 1866. Le premier maire du conseil fut M. Antoine Lupien, qui vit encore, mais est allé se re-

poser au village de Saint-Guillaume. En 1866, il n'y avait qu'un seul marchand dans la localité, M. Amant Turcotte, et un seul propriétaire de moulin à scier le bois et à moudre le grain, M. Olivier Salois. Ce dernier est encore en pleine santé et vit, tranquille et heureux, après avoir occupé touts les charges municipales de sa paroisse: secrétaire du conseil, des écoles, voire même maître de poste de longues années durant; ce dernier emploi lui ayant été enlevé, par le gouvernement actuel, à raison, tout probablement de ses seules opinons politiques, car c'est un fort honnête citoyen sous tous les rapports.

Les trois premiers mariages célébrés à Saint-Bonaventure furent ceux de MM. Joseph Forcier avec Rose-de-Lima Forcier; Olivier Salois avec Agnès Lavallée, et Philorome Martel avec Marie Desruisseaux.

Il me semble que j'aurais bien d'autres souvenirs à évoquer, en écrivant ces notes sur la bonne paroisse de Saint-Bonaventure. Mais, je n'ai plus le temps, ni les aptitudes nécessaires pour faire une narration qui pourrait davantage intéresser le public. C'est donc avec un certain regret que je clos ce récit, espérant toutefois, qu'il sera lu avec un certain intérêt par, au moins, ceux qui, à Saint-Bonaventure, m'ont toujours témoigné un sincère et constant attachement.

Un mot de plus et je finis. La paroisse de Saint-Bonaventure a vu le passage de cinq curés, dans l'ordre suivant:

L'abbé Alexis Lesieur-Desaulniers, de 1865 à 1886; l'abbé Edmond Grenier, de 1886 à 1893; l'abbé Edmond Buisson, de 1893 à 1894; l'abbé Joseph-Adophe Blondin, de 1894 à 1903; l'abbé Philippe Bourassa, curé actuel.

Rien d'exagéré en affirmant ici que tous ces prêtres ont laissé la paroisse de Saint-Bonaventure avec un vif regret; que tous en gardent le meilleur souvenir. C'est du moins, la conviction bien profonde de celui qui trace ces lignes destinées à le rappeler à la mémoire de ses anciens paroissiens de Saint-Bonaventure d'Upton. Puissent-ils toujours conserver de lui le bon souvenir qu'il a constamment gardé d'eux, depuis qu'il les a laissés, en 1886.

M. Antoine Lupien

Est originaire de la paroisse de Saint-Léon, comté de Maskinogé, d'où il est parti le 18 mai 1842, en compagnie de son père Epiphane Lupien et de son frère aîné Simon, ce dernier mort

[illegible]

[illegible]is, tout récemment, en [illegible]versée du fleuve Saint-[illegible] Rivière-du-Loup à Ya-[illegible] en simple canot. C'est [illegible]e les meubles et effets [illegible]nsidérables. Mais n'an-[illegible] Deux jours après, tous [illegible]aient au Ruisseau-des-[illegible] Régis Milette, cousin [illegible]toine Lupien, par la fem-[illegible]ier et les Rivard-Laglan-[illegible]dus là, depuis quelques [illegible]ont ces derniers qui [illegible]é M. Epiphane Lupien à [illegible]nce, au sud du fleuve, [illegible]er des établissements à [illegible]ivée au Ruiseau, M. Epi-[illegible] à travers les bois, pour [illegible]'Upton. Depuis, ce rang [illegible] Le 4ième rang d'Upton [illegible] Ce sont aujourd'hui, les [illegible]de la paroisse de Saint-[illegible]seph Joyal est venu tra-[illegible] choisi par M. Epiphane [illegible]té du chemin. Inutile de [illegible]ndurées par les deux jeu-[illegible]e leur triste position, dès [illegible]

[illegible]ère, Louise Dupuis (1), [illegible]uisseau. Ayant manifesté [illegible]s au 5ième rang d'Upton [illegible]isirent, en passant par le [illegible]verser les ornières du cô-[illegible]rent leur mère sur leurs [illegible] En arivant au chantier [illegible] Lupien, apercevant cette [illegible] Cette épisode mériterait [illegible]eureusement, comme les [illegible]s, dans toutes les parois-[illegible] au bref récit de M. An-

[illegible]rd-Laglanderie. Voir tôme III des [illegible]s était la grand'mère de M. l'abbé

toine Lupien. Et, cependant, depuis trois hivers, les deux jeunes colons n'avaient pas eu d'autre abri pour se protéger des gros froids de l'hiver ou des grands soleils de l'été. La première année, ils retournaient chez Régis Milette, tous les samedis, pour entendre la messe le dimanche, et s'y reposer de leurs durs travaux. Pendant ces trois années, nous a dit M. Antoine Lupien, notre unique nourriture, ou à peu près, ça été des crêpes à la farine d'orge, le matin, le midi et le soir! Toujours cela!

En 1845, Léon et Edouard Côté, de la Baie, achetèrent aussi des lots, dans le rang des Lupien; mais, le défrichement à faire fut long et pénible; car ces deux braves pionniers étaient obligés d'aller gagner de l'argent dans les vieilles paroisses, pour pouvoir acheter des vivres et se faire aider par des bûcherons. Un nommé Grondin, venu de Saint-Barthélemy, comté de Berthier, vint aussi s'établir près des Lupien, vers le même temps. La veuve de ce Grondin, après la mort de celui-ci, épousa Xavier Houle, de Saint-Cuthbert. En 1903, elle était encore vivante, à Saint-Bonaventure, âgée de 82 ans.

Peu d'années après arrivèrent successivement, à Saint-Bonaventure, les colons suivants: Charles et Edouard Tessier, Louis Gaucher, Bruno Paulhus, William Danis, Théophile et Moïse Lemaire. Le père Olivier Labonté, marié à Marguerite Lalancette, avait acheté un lot, avant les frères Tessier; mais, il ne commença pas à faire des défrichements de suite. Il venait de la paroisse d'Yamaska.

Pendant qu'il était maire de Saint-Guillaume, Antoine Lupien obtint plusieurs dons des gouvernements de cette époque. Par l'entremise d'Ignace Gill, alors député d'Yamaska, il obtint $300. Plus tard, par le concours du célèbre Eric Dorion, surnommé l'*Enfant Terrible*, il put avoir $600 pour travaux à faire à la route du fameux côteau de houille du 4ième rang. Cette route était alors un endroit qu'il était à peu près impossible de traverser, même pour les piétons. Plus tard, il obtint $450 pour des traverses de bois, sur le même côteau, afin de permettre aux voitures de le traverser sûrement. Enfin, on lui accorda, ensuite $200 aux mêmes fins. En tout: $1,550. Un violent incendie, qui ravagea le côteau, causa des dommages considérables à ces divers travaux. Avec les $200 que M. Lupien avait encore en sa possession, pour cette fin, il fit charroyer de la terre sur les traverses de la route du côteau. Toutefois, cette fameuse route ne devint bien carrossable que plusieurs années après. Elle est, maintenant, aussi bien entretenue que les meilleurs chemins de Saint-Bonaventure.

Pendant qu'il était maire de la paroisse de Saint-Guillaume de 1864 à 1867, M. Lupien obtint du gouvernement la somme de $700, à titre d'intérêts, comme indemnité aux paroissiens, après l'abolition de la tenure seigneuriale. Pour la paroisse de Saint-Bonaventure, qui formait alors partie de Saint-Guillaume, on lui accorda pour la même fin, en plus $200 afin d'acheter du grain de semence à être distribué aux colons.

Pour donner une idée de l'augmentation de la propriété en valeur, dans la paroisse de Saint-Bonaventure, M. Antoine Lupien raconte le fait suivant, qui vaut la peine d'être cité: en 1842, son père, Epiphane Lupien, acheta du Dr Pinard, de Saint-David, les deux terres colonisées par ses deux fils, Antoine et Simon Lupien. Le prix convenu, dans l'acte notarié, était $460. En 1903, la terre de Simon a été vendue $4,000, et celle d'Antoine Lupien est évaluée à $8,000. Ce que cette augmentation considérable, en valeur réelle, a dû coûter de fatigues, de travaux et de sueurs, aux deux colons Simon et Antoine Lupien!

Le même jour que M. Antoine Lupien nous donnait sa version, sur les anciens temps de Saint-Bonaventure, un autre brave colon, venu là plus tard, mais qui a bien aussi son mérite, nous faisait son propre récit. Le voici:

Alexis Courchêne

Est né à Saint-David et est l'un des anciens de Saint-Bonaventure qu'il a toujours habité jusqu'à ces dernières années, où il vint se fixer au village de Saint-Guillaume qu'il habite encore, en 1904. M. Courchêne, en arrivant à Saint-Bonaventure, acheta une partie des lots 16 et 17 du 5ième rang d'Upton. Ce terrain avait été primitivement vendu, le 22 octobre 1837 par feu Ignace Gill, au nom de l'honorable Chs. W. Grant, à Dominique Charland, grand-père des Mrs. Charland de Montréal. L'acquéreur Charland, qui était marié à une Nadeau, revendit le même terrain à Charles Dandonneau de l'Isle-du-Pads, le 19 septembre 1845. Deux ans après, le 20 octobre 1847, Dandonneau céda le terrain à Pierre Lemire qui transporta la propriété à son père François Lemire, le 17 février 1855. A la mort de François Lemire, M. Courchêne épousa sa veuve et acheta a terre des héritiers Lemire.

La première vente par Grant, avait été faite pour la somme de 1 livre, 13 s. et 9½ d. de rente. Trois ans après, Dominique Charland racheta le terrain pour les prix et somme de 22 l., 20 s.

et 10 d. En 1845, M. Charland vendit à Dandonneau la moitié du même terrain pour la somme de $325. En 1887, M. Courchêne vendit ce terrain à Domtail Gaucher-Forcief pour $3,300, et ce dernier en fit don à son fils, Albert Forcier, qui en est le possesseur actuel.

CHAPITRE XIV.

L'ÉDUCATION À SAINT-GUILLAUME.—LES DÉPUTÉS.

Après avoir parlé des progrès matériels accomplis dans la paroisse depuis 1861, il est juste d'ajouter quelques notes sur les progrès intellectuels. Comme on va le voir, au moral comme au matériel, tout a marché vite dans cette étonnante paroisse, née d'hier.

Un enfant de Saint-Guillaume, M. l'abbé Pierre Arpin, professeur des hautes sciences au séminaire de Nicolet, va intéresser le lecteur, par les lignes suivantes, reçues à la dernière heure, et que nous publions avec empressement:

" La loi de vie pour l'homme, c'est le progrès: tout esprit judicieux l'a observé.

Vivre, en effet, croître, c'est se développer.

D'autre part, le moyen universel que Dieu nous a donné pour développer et fortifier notre être, c'est l'éducation.

Aussi bien, tout homme, tout groupement, toute institution qui aspire au progrès ne peut, pour aucune considération, se désintéresser de cet " élément de vie " qui éclaire et affermit l'esprit, purifie et élargit le cœur, forme et dirige la conscience. Les premiers défricheurs de Saint-Guilaume, tout illétrés qu'ils fussent, eurent, pourtant, comme l'intuition de cette vérité d'expérience historique.

La paroisse et ses écoles furent fondées simultanément, et on peut dire que celles-ci n'eurent pas d'enfance.

A l'heure présente, outre un pensionnat pour jeunes filles, dirigé par les révérendes Sœurs de l'Assomption de la Ste-Vierge, et un collège pour l'enseignement commercial des garçons, sous la direction des Frères du Sacré-Cœur, on y compte 14 écoles élémentaires dont 2, les externats du collège et du couvent, sur le pied d'écoles académiques.

Pas moins de 25 enfants de la paroisse sont actuellement dis-

persés dans les universités et les différents collèges classiques de la Province pour y revevoir l'enseignement supérieur.

Bon nombre de leurs prédécesseurs, déjà, se sont créé dans les professions libérales des situations dont l'éclat, rejaillissant sur toute la paroisse, fait apprécier à leurs concitoyens l'efficacité des sacrifices imposés pour cette œuvre de l'éducation.

Toutefois, parce que c'est dans la religion—la plus active manifestation de la source intérieure de vie—que s'accuse davantage la puissance victorieuse de l'esprit progressif. C'est en vain qu'une paroisse canadienne-française revendiquerait l'honneur d'un dévouement plus qu'ordinaire à cette cause de l'éducation, si l'Eglise n'a pu, chez elle, faire une abondante moisson de sujets choisis.

Certaines paroisses, sans doute, peuvent se glorifier d'être représentées, dans les rangs du clergé, par un plus nombreux contingent que celui fourni par Saint-Guillaume; c'est un honneur qui revient de droit aux plus anciennes: Yamachiche, Saint-Jacques, la Baie-du-Fèvre, etc.

Bien peu, croyons-nous, pourraient citer avec une plus légitime fierté douze prêtres, deux ecclésiastiques de ses enfants se dévouant avec zèle et distinction à l'œuvre sacrée de l'Eglise.

Voici, avec celui de leur prédécesseur, Messire François-Xavier Vanasse-Vertefeuille, les noms de ces généreux ouvriers du Seigneur:

M. **Frs-Xavier Vanasse,** né le 6 novembre 1832; ordonné prêtre à Nicolet, le 5 août 1860; vicaire à la Baie; en 1863, curé de Saint-Janvier et de Saint-Olivier, puis de Saint-Romain de Windslow et de Saint-Gabriel; en 1868, de Saint-Romain du Lac Aylmer; en 1871 d'Actonvale; en 1878, de Sainte-Anne de Sorel; puis, en 1888, de Saint-Marc-sur-Richelieu, où il est encore, en 1905.

M. **Pierre Champagne-Beaugrand,** né le 20 octobre 1839, fils de Pierre Champagne et de Claire Ayotte; ordonné à Sainte-Monique, le 22 septembre 1867; vicaire à Saint-Guillaume et à Saint-David; chapelain des zouaves canadiens, qui voulaient alors fonder une colonie, à Piopolis, aujourd'hui Sainte-Agnès, Lac Mégantic, puis il est allé exercer le ministère, en Californie. Il est mort le 20 novembre 1895, à Minneapolis, Min.

Rév. **P. Eugène Lefebvre,** fils de François Lefebvre et de Marguerite Maloin-Rinfret; a fait ses études classiques et théologiques au collège de Saint Hyacinthe, puis, après être entré chez les Jésuites, y fut ordonné prêtre le 19 mars 1888. Il est actuellement missionnaire-curé à Chapleau, district d'Algoma, diocèse de Sainte-Marie.

M. **Deusdédit Boucher,** fils d'Onésime et d'Elise Coulombe; entra, en 1881, au collège de Nicolet; fut ordonné prêtre en 1892 et nommé au vicariat de Saint-Christophe. Il mourut peu d'années après et fut inhumé sous les voûtes de l'église de Saint-Guillaume.

M. Adonaï Saint-Laurent, fils de Georges Saint-Laurent et de Josephte Boulanger ; après son cours d'études alla étudier la théologie à Rome et se dévoua aux missions américaines, dans les états du Sud. Présentement, il exerce le ministère à Baltimore.

Rév. **P. Dolphis Hénault,** né en 1871, fils de James Hénault et de Philomène Girard; entra bien jeune chez les Pères Oblats; fit ses cours classique et théologique à Ottawa, puis fut ordonné le 8 juin 1896. Après avoir exercé le ministère, à l'église de la paroisse Saint-Pierre, à Montréal, il fut envoyé à la nouvelle mission que les Oblats possèdent au Cap-de-la-Madeleine, diocèse de Trois-Rivières.

M. **Rémi Généreux,** fils de Joseph Généreux et de Julie Clair-Houde, naquit le 22 août 1868; a étudié à Nicolet où il fut ordonné, le 26 juillet 1895; en 1896, au séminaire; puis, successivement vicaire à Arthabaska, Bécancourt, à la cathédrale de Nicolet et, finalement appelé, en 1903, à la nouvelle cure du Précieux-Sang, paroise en grande partie formée par le démembrement de Saint-Grégoire, diocèse de Nicolet.

Rév. **P. Constant Doyon,** dominicain, né Victor Doyon, fils de Charles Doyon et d'Audile Chaussé; a commencé ses études classiques à Saint-Hyacinthe, étudia ensuite à Nicolet, de 1894 à 1896, puis il entra chez les religieux Dominicains, au couvent de Saint-Hyacinthe, où il fut ordonné, le 22 décembre 1901; actuellement chargé de l'administration des *Annales du Rosaire.*

M. **Théophile Melançon,** né le 25 décembre 1875, fils d'Emmanuel Melançon et de Sophie Vincent; ordonné le 6 juillet 1902; étudia à Nicolet; professeur de méthode dans cete maison, en 1902 et 1903, puis vicaire à Saint-Pierre de l'Avenir.

M. **Pierre Arpin,** né le 21 janvier 1877, fils de Charles Arpin et de Philomène Bourret; étudia à Nicolet de 1892 à 1899; fit ses études théologiques au grand séminaire de Québec; successivement professeur de théologie dogmatique et de littérature au séminaire de Nicolet, depuis son ordination, le 17 mai 1903.

M. **Argvmir Labranche,** fils de Jean-Baptiste Adam-Labranche et de Marie Trudel; ordonné le 25 juillet 1903; successivement vicaire à Saint-Guillaume, à Sainte-Sophie de Léonard et à Warwick, où il est encore en 1905.

M. **Albert Clair-Houde,** fils de Albert Clair-Houde et de Ma-

thilde Généreux; ordonné le 25 juillet 1903; professeur à Nicolet, l'année suivante, puis vicaire à Sainte-Anne-du-Sault, en juillet 1904; maintenant au vicariat de Pierreville, en 1905.

Voici, maintenant, d'après l'*Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet*, par Mgr Douville, une liste des élèves de Saint-Guillaume, qui ont étudié à Nicolet:

1854, Salois Olivier, cultivateur.
1855, Vanasse F.-X., prêtre.
1859, Dupuis Pierre, boulanger.
1861, Vanasse Fabien, avocat.
1862, Champagne Pierre, prêtre. X (1)
Pelletier Guil.-Upton, médecin.
1864, Dupuis, Onésime, instituteur.
1865, Ethier Lindor, avocat.
1868, Clément Georges, X
1875, St-Laurent Paul, cultivateur.
1878, Lavallée Atchie, cultivateur.
L'Heureux Ephrem.
1880, Gauthier Alexandre, comptable.
René Adélard, médecin.
1881, Boucher Deusdedit, prêtre, X
Boucher Honoré, notaire.
Côté Hylas, cultivateur.
Saint-Laurent Adonaï, prêtre.
1882, Vanasse Théodose, notaire.
1883, Maher Napoléon, agent de commerce.
1884, Taillon Zoël, cultivateur.
1886, Lesieur Hugues, aux Etats-Unis.
Smith Joseph, aux Etats-Unis.
1887, Dupuis Amable, aux Etats-Unis.
Melançon Edouard, tanneur.
1891, Clair Albert, prêtre.
Labranche Argémir, prêtre.
Melançon Alphonse, médecin.
Melançon Théophile, prêtre.
Vanasse Samuel, médecin.
1892, Arpin Pierre, prêtre.
Melançon Héliodore, cultivateur.
1893, Doyon Victor, prêtre (Dominicain).
Bélanger Deus, étudiant en médecine.

(1) Le signe X veut dire décédé.

Gauthier Ernest, clavigraphiste.
Labranche George, cultivateur.
1894, Lefebvre Arthur, étudiant en loi.
Lessard Nicéphore, ecclésiastique.
Melançon Wilfrid, notaire.
Milette Napoléon, peintre.
1895, DeSerre Achille, étudiant en médecine.
Lafleur Célestin, cultivateur.
1896, Falardeau Joseph, ecclésiastique.
1897, Labranche Joseph, commis.
1898, Melançon Georges.
1900, Côté Adjuteur.
Melançon Antoine.
Robida Hector.
Sylvestre Harry, commis.
Doyon Alphonse.
Labranche Alphonse.
1902, Bélisle Edmond.
Dupuis Eldège.
Viens Emile.
1903, Falardeau Adonaï.
Lavallée Donat.
Touzin Domptail.
Meek Victor.
Rainville Joseph.
1904, Vincent Adélard.
Touzin Adélard.
Saint-Laurent Donat.
Saint-Laurent Eugène.
Lafleur Alphonse.

D'après la même *Histoire du Collège-Séminaire*, par Mgr Douville, voici la liste des élèves de Saint-Bonaventure, qui ont étudié à Nicolet:

1867, Tessier Charles, médecin.
1870, Lemaire Eugène, cultivateur.
Rivard Napoléon, ×
1872, Tessier Edouard, prêtre.
1874, Champagne Darmino, prêtre, S. J.
1876, Lemaire Charles, médecin.
1877, Lemaire Hermann, négociant.
Tessier Léon, Frère de Ste-Croix.
Tessier Pierre, cultivateur.

1878, Courchêne Adélard, cultivateur.
Lemaire Michel, cultivateur.
1879, Paulhus Georges, cultivateur.
Trempe Prime.
1893, DeSerre Anatole, étudiant en médecine.
Tétreau Alfred, ecclésiastique.
1892, Desrosiers Joseph, étudiant en loi.
1894, Salois Roméo, ecclésiastique.
Tessier Etienne, cultivateur.
1895, Lemaire Elie, cultivateur.
1900, Joyal Wilfrid.
Labonté, Auguste.
Lemaire Conrad, ×
1902, Dionne Alphonse.
Plante Onias.
1904, Brûlé Stanislas.
Allard Albert.

Les listes qui précèdent ne renferment que les noms des élèves, sortis de Saint-Guillaume, qui ont étudié au collège de Nicolet. Bon nombre d'autres, ayant étudié ailleurs, leurs noms ont été omis. Pour ne citer que quelques noms, MM. Argémir Bélisle, Ernest L.-Desaulniers, Gonzalve L.-Desaulniers, etc., ont étudié au collège de Saint-Hyacinthe. Les deux derniers sont avocats à Montréal, et vivent honorablement de l'exercice de leur profession. L'un d'eux surtout, M. Gonzalve L.-Desaulniers s'est acquis une belle renommée dans les lettres canadiennes et il est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici, plus longuement.

La paroisse de Saint-Guillaume a fourni à plusieurs communautés religieuses, tant d'hommes que de femmes, un grand nombre de sujets qui lui font honneur. Il a été impossible de faire, même incomplète, une liste de toutes ces personnes qui comptent Saint-Guilaume pour le coin de terre toujours aimé, où ils ont vu le jour. Cette lacune est d'autant plus regrettable que la famille de Nicolet, toute au complet, figure dans le présent chapitre.

Un dernier mot. Nous publions, ailleurs, d'excellents portraits du collège des Frères du Sacré-Cœur et du couvent des Sœurs de l'Assomption. Ces deux belles constructions, toutes deux situées dans les limites du village même de Saint-Guillaume, font grand honneur à la générosité, comme à l'esprit de foi, des paroissiens de la localité. Le collège surtout, superbe bâtisse à quatre étages et toute en pierre, ne déparerait pas nombre d'édifices du même genre, dans nos grandes cités. Quant au cou-

vent des Sœurs de l'Assomption, il va être reconstruit entièrement, dans un avenir très prochain. L'importance toujours croissante que prend cette institution, nécessite cette amélioration qui contribuera encore à embellir le village de Saint-Guillaume. L'ancienne demeure de feu M. le Dr Barolet, agrandie pour les fins du couvent, va faire place à un superbe édifice, si l'on en juge par les plans de la bâtisse projetée.

Tout annonce donc le progrès, dans Saint-Guillaume. Puissent les excellents paroissiens être toujours animés du même esprit d'union, d'entente, de foi profonde, qui a toujours prévalu parmi les descendants des braves colons du Ruisseau-des-Chênes.

CHAPITRE XV.

Le quinzième et dernier chapitre du présent ouvrage, malgré son extrême aridité, puisqu'il ne contient guère que des noms et des dates, n'en renferment pas moins des renseignements précieux pour les paroissiens de Saint-Guillaume. Si la fondation de cette paroisse est de date assez récente, plusieurs des colons primitifs, venus là, appartiennent à des familles fort anciennes, et nous avons cru faire plaisir à grand nombre d'intéressés, en publiant ici la généalogie de quelques-unes de ces familles, les premières établies dans la localité.

Ce chapitre sera donc bien différent des autres, par la matière toute nouvelle qui en fait le sujet. Il est toujours relativement facile de raconter les premiers développements d'une paroisse, surtout une paroisse dont l'origine ne remonte pas au delà du siècle dernier. Les greffes de notaires, les registres de l'état civil, les archives des fabriques et des conseils municipaux, lorsqu'ils peuvent être consultés, rendent toujours la tâche facile à l'écrivain. Mais il n'en est pas ainsi, cependant, lorsqu'on veut entreprendre de faire la généalogie de ces mêmes colons. En remontant à cent cinquante, même à cent ans, la filiation des familles est toujours difficile à retracer. Et ceux-là seuls qui ont fait de semblables travaux savent la somme de travail, même de recherches qu'il faut faire, pour trouver une date précise, un simple renseignement. Dans les choses d'histoire l'imagination du narrateur peut toujours colorer le sujet traité, lui donner de la vie, en émaillant son récit d'anecdotes qui reposent l'esprit du lecteur. Dans les généalogies, c'est tout le contraire qui arrive. A défaut d'anecdotes amusantes, de faits marquants à noter, l'auteur doit invariablement entasser noms sur noms, dates sur dates, et cela du commencement à la fin de son travail.

Pour la génération actuelle, rien de plus facile; mais, en remontant, les difficultés commencent à surgir, toujours grandissantes, à mesure que l'on veut scruter le passé. Quelques exemples suffiront pour illustrer notre pensée.

La famille DeSerre est bien connue dans la paroisse de Saint-Guillaume et dans le district de Trois-Rivières, même à Montréal, où elle compte un de ses membres très distingués dans la personne de M. l'échevin Gaspard DeSerre. A Saint-Guilaume tout le monde sait que les DeSerre ont figuré parmi les premiers

colons du sol. En dehors des parents, peu de personnes savent, cependant, le nom du père du vieux patriote Léon DeSerre, que la mort vient de ravir à ses nombreux enfants et encore plus nombreux petits-enfants. Les registres de Saint-Guillaume ne datant que de 1835, sont tout à fait muets sur la personnalité de Michel DeSerre, qui fut pourtant inhumé dans le vieux cimetière de la chapelle, à Saint-Guillaume. Il a donc fallu pour être bien renseigné, recourir aux registres de la Rivière-du-Loup. A ce dernier endroit, nous avons constaté que Michel DeSerre demeurait au rang du Petit-Bois, et que son père Jean-Marie DeSerre, marié àGeneviève Marchand, était résidant à Maskinongé.

Les registres de cette dernière paroisse nous ont appris que la famille venait de Trois-Rivières où, en effet, Michel DeSerre épousa M.-Anne Trullier-Lacombe, le 17 avril 1738 (1). En remontant plus haut, il a fallu aller constater, dans les registres de Sorel qu'en 1702, le 22 juin, ce jour-là, Michel DeSerre épousait Catherine Crevier de Bellerive, proche parente des Crevier de Bellerive, seigneurs de Saint-François-du-Lac. Mais avant d'aller habiter Trois-Rivières, où se trouvaient donc les anciens DeSerre? Le greffe du vieux notaire Duquet, de Québec, va nous le faire connaître; car, c'est dans ce greffe qu'à la date du 2 octobre 1674, on voit qu'Antoine DeSerre, venu de France, épousait Mathurine Bellanger, au Château-Richer. Le même contrat nous apprend également que le chef de la famille s'est établi dans la seigneurie de Dombourg, en la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, où il fut enterré, le premier novembre 1687.

Autre exemple: la famille Melançon. Pour arriver à compléter cette généalogie, il a fallu compulser les registres de Port-Royal, en Acadie; voir les vieux registres de Notre-Dame de Québec, ceux d'Yamachiche, de la Rivière-du-Loup; puis consulter M. Placide Gaudet, du bureau des archives fédérales, à Ottawa. La famille Melançon est d'origine acadienne et de descendance écossaise, détail assez peu connu aujourd'hui.

La généalogie de cette famille a été une des plus difficiles à faire. Pour la période de 1755 à 1765, alors que les pauvres Acadiens, brutalement chassés de leur pays, ont été dispersés dans les états de la Nouvelle-Angleterre, les registres de paroisse font

(1) Le 20 juin 1704, par contrat de concession, passé devant Daniel Normandin, Joseph Petit sieur Bruneau, propriétaire de la seigneurie de la rivière Maskinongé, cède à Michel DeSerre " une terre de quatre arpents de front sur la rivière Maskinongé et en profondeur " ce qui se trouvera dans l'étendue de la dite seigneurie, tenant d'un côté à François Berge- " ron, d'autre côté à Pierre Guignard, d'un bout à la dite rivière et d'autre bout aux terres " non concédées. A charge, par le dit preneur de payer au dit seigneur bailleur, en son ma- " noir seigneurial, chacun an, le jour de la St-Martin d'hiver, quatre livres et deux chapons " ou vingt sols pour chacun chapon, au choix du dit seigneur."

absolument défaut. On sait, cependant, que le plus grand nombre de ceux qui vinrent chercher refuge au Canada, ont habité Boston et les endroits qui l'avoisinent. Sans l'aide de M. Placide Gaudet, il aurait été impossible de faire ce travail; car, pour la même période, le *Dictionnaire* Tanguay est tellement rempli d'erreurs, en ce qui concerne les familles acadiennes, qu'il n'est pas possible d'y trouver des renseignements certains.

La famille Paradis a joué un rôle remarquable à Saint-Guillaume, autrefois; elle devait avoir sa place toute marquée, dans ce chapitre. Il a été, malheureusement, impossible de faire sa généalogie. De quelle paroisse venait le père de Benjamin Paradis, époux de Schalastique Lesieur-Desaulniers? L'un de ses fils, M. Théophile Paradis, venait de la Rivière-du-Loup; car, à son acte de mariage avec Mathilde Lessard, le 9 février 1846, on voit qu'il est donné comme résident à Saint-Guillaume. Malgré d'actives recherches, nous n'avons pu arriver à connaître l'endroit d'où venait Benjamin Paradis, avant d'aller demeurer à la Rivière-du-Loup. Son fils, M. Théophile Paradis, fut le père de MM. Odilon, Henri et Pierre-Célestin Paradis, riches marchands aux Etats-Unis, présentement. Tous trois sont partis, jeunes et sans ressources, de Saint-Guillaume. A force de travail et d'énergie, ils sont parvenus à maîtriser la fortune et à se faire une position enviable, dans leur patrie d'adoption. Leur mère, Mathilde Lessard, en secondes noces, épousa Thomas Lesieur-Desaulniers, dont le souvenir est encore vivace, à Saint-Guillaume.

Quelques-unes des généalogies, publiées dans ce volume, ont déjà parues dans l'ouvrage "Les Vieilles Familles d'Yamachiche", dont trois volumes ont déjà été publiés. Le lecteur est prié d'y référer, pour plus amples informations. Depuis la publication de la généalogie des familles Desaulniers et Gélinas, de précieux documents ont été retrouvés que nous sommes vraiment heureux d'intercaler dans ces présentes généalogies. Jusqu'à l'an dernier, on ignorait de quelle partie de la France venaient les deux chefs de ces familles: Charles Lesieur et Jean Gélinas. Les contrats de mariage de ces deux colons, heureusement retrouvés au greffe de Trois-Rivières et reproduits textuellement, seront lus avec infiniment de plaisir, nous n'en doutons pas, par leurs nombreux descendants.

LES DÉPUTÉS D'YAMASKA.

Comme complément aux notes historiques sur la paroisse de Saint-Guillaume, on lira peut-être, avec un certain intérêt, la liste des députés qui ont représenté le comté d'Yamaska au parlement, tant à Québec, qu'à Toronto et à Ottawa. Les paroisses de Saint-Guillaume et de Saint-Bonaventure, pour les fins provinciales, ont toujours appartenues au comté d'Yamaska; et, pour les Communes du Canada, aux comtés unis de Drummond et Arthabaska, jusqu'en 1904, époque où elles furent annexées au comté d'Yamaska, à raison, sans doute, de leur position géographique.

En y ajoutant la liste des députés des comtés unis de Drummond et Arthabaska à Ottawa, pour la période de 1867 à 1904, les citoyens de ces deux paroisses auront ainsi une liste exacte de leurs représentants.

Avant 1829, le comté d'Yamaska était enclavé dans l'immense division électorale de Buckingham qui comprenait les comtés actuels de Drummond, Arthabaska, Nicolet, Lotbinière, Sherbrooke et Mégantic, à peu près tout le territoire de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, depuis Lévis jusqu'à la ville de Sorel.

De 1792 à 1830, le comté de Buckingham avait le droit d'élire deux députés, d'après le *Guide Parlementaire* de M. Joseph Desjardins, publié en 1902. Voici par ordre chronologique, la liste complète de ces députés:

Duchesnay A. Juchereau, du 10 juillet 1792 au 31 mai 1796.
Tonnancour Joseph-Marie, du 10 juillet 1792 au 31 mai 1796.
Craigie John, du 20 juillet 1796 au 13 juin 1804.
Allsopp Geo. Waters, du 20 juillet 1796 au 4 juin 1800.
Gouin Louis, du 28 juillet 1800 au 13 juin 1804.
Proulx Louis, du 6 août 1804 au 27 avril 1808.
Legendre François, du 6 août 1804 au 27 avril 1808.
Legendre Louis, du 18 juin 1808 au 2 octobre 1809.
Hébert Jean-Baptiste, du 18 juin 1808 au 22 mars 1814.
Legendre François, du 23 novembre 1809 au 22 mars 1814.
Bellet François, du 13 mai 1814 au 29 mai 1820.
Stuart James, du 13 mai 1814 au 6 février 1815.
Bourdage Louis, du 13 mars 1815 au 29 février 1816.
Badeaux Joseph, du 25 avril 1816 au 9 février 1820.
Proulx Jean-Baptiste, du 25 juillet 1825 au 2 septembre 1830.

Députés du comté d'Yamaska :

Montenac Charles, du 26 octobre 1830 au 24 mai 1832
Badeaux Joseph, du 26 octobre 1830 au 29 octobre 1834.
Tonnancourt Léonard Godfroy de, août 1832 à mars 1838.
O'Callaghan Edmont Baillie, de novembre 1834 à mars 1838.
Barthe Joseph-Guilaume, du 8 avril 1841 au 23 septembre 1844.
Rousseau Léon, du 12 novembre 1844 au 6 décembre 1847.
Léveillé, Michel Fourkuin dit, du 24 janv. 1848 au 6 nov. 1851.
Dumoulin Pierre-Benj., du 20 décembre 1851 au 23 juin 1854.
Gill Ignace, du 19 juillet 1854 au 10 juin 1861.
Fortier Moïse, du 11juillet 1861 au 1er juillet 1867.
Senécal Louis-Adélard, du 10 septembre 1867 au 27 mai 1871.
Gill Charles, du 23 juin 1871 au 14 janvier 1874.
Duguay, Jos.-Nestor, du 12 février 1874 au 7 juin 1875.
Würtèle J. S. C., du 7 juillet 1875 au 28 juin 1886.
Gladu Victor, du 14 octobre 1886 au 27 février 1897.
Mondou Albéric A., du 11 mai au 23 septembre 1897.
Gladu Victor, du 16 novembre au 1er décembre 1897.
Allard Ls.-Jules, du 22 décembre 1897 à mars 1905.

Députés d'Yamaska aux Communes du Canada :

Fortier Moïse, du 13 septembre 1867 au 8 juillet 1872.
Duguay Joseph, du 30 août 1872 au 2 janvier 1874.
Gill Charles-Ignace, du 29 janvier 1874 au 19 mai 1879.
Vanasse-Vertefeuille Fabien, du 7 juillet 1879 au 3 février 1891.
Mignault Roch-M.-J., du 5 mars 1891 à 1904.
Gladu Oscar, du 3 novembre 1904 à .....

Députés de Drummond et Arthabaska à Ottawa :

Sénécal Louis-Adélard, du 14 septembre 1867 au 8 juillet 1872.
Dorion Pierre-Nérée, du 3 septembre 1872 an 2 janver 1874.
Laurier Wilfrid, du 3 février 1874 au 8 octobre 1877.
Bourbeau Désiré-Octave, du 27 août 1877 au 15 janvier 1887.
Lavergne Joseph, du 22 février 1887 au 4 août 1897.
Lavergne Louis, du 13 novembre 1897 .....

Sénateurs pour la division de Lavaltrie, dans laquelle se trouve le comté d'Yamaska:

Mailhot, l'hon. Dr Charles, du 22 mai 1867 au 9 novembre 1874.
Paquet, l'hon. Dr A. Homère, du 9 février 1875 au 22 déc. 1891.
Angers, l'hon. Aug.-Réal, du 16 décembre 1892 au 16 juin 1896.
Thibaudeau, l'hon. Alfred A., du 22 août 1896 .....

Conseillers Législatifs pour la division de Lavaltrie, qui contient aussi le comté d'Yamaska:

Proulx, l'hon. Jean-Bte, du 6 novembre 1860 au 1er juillet 1867.
Proulx, l'hon J.-B.-Georges, du 2 nov. 1867 au 27 janv. 1884.
Méthot, l'hon F.-X-Ovide, du 27 mars 1884 .....

Dans la liste qui précède, il y a plusieurs personnages qui ont joué un rôle prédominant, dans la politique. Citons, entr'autres, MM. L.-A. Sénécal, décédé sénateur; Charles Gill, mort juge de la Cour Supérieure, à Montréal; J.-S.-C. Würtèle, qui après avoir été Président de la Chambre d'Assemblée et Trésorier Provincial, à Québec, est mort juge de la Cour d'Appel; A.-R. Angers, juge, lieutenant-gouverneur de Québec, puis sénateur, position qu'il abandonna, en 1896; enfin, Jules Allard, dont les services remarquables, comme député d'Yamaska, viennent d'être si bien appréciés par l'hon. M. L. Gouin, dans la formation du nouveau gouvernement de la Province. Depuis le mois de mars dernier, en effet, M. Jules Allard n'est plus député, mais a été appelé au Conseil Législatif pour représenter la division de Lanaudière. En même temps que cet insigne honneur, l'honorable M. Allard a celui de faire partie du cabinet Gouin, à titre de ministre des Travaux Publics et de la Colonisation.

Le dernier, sur la liste des députés d'Yamaska, l'hon. M. Allard n'en est pas moins parvenu au rang suprême auquel puisse arriver un mandataire du peuple. C'est un grand honneur qui rejaillit sur les anciens électeurs du nouveau membre du gouvernement actuel de Québec.

DE SERRE

1674, (2 oct.) POINTE-AUX-TREMBLES. (1)

I. DESERRE, ANTOINE, fils de François DeSerre et d'Antoinette Ruby, b en 1639, dans la paroisse de Saint-Amant de Boixe, diocèse d'Angoulème, département de la Charente, en France; s 1er nov. 1687, à la Pointe-aux-Trembles [1], de Québec, où il vint s'établir (2).

BÉLANGER, Mathurine, b 1651, veuve de Jean Maheu et fille de François et de Marie Guyon, de Québec. Issus: *Michel,* b [1] 15 août 1675; m 22 juin 1702, à M.-Catherine Crevier de Bellerive (Nicolas et Louise LeCoutre), à Sorel (3); s 9 sept. 1712, à Maskinongé.—*Antoine,* b 7 fév. 1677.—*François,* b 8 sept. 1678.—*Madeleine,* b 1er oct. 1680.—*M.-Angélique,* b 2 av. 1683.—*M.-Françoise,* b 28 sept. 1684; m 1713 à Julien Grégoire (Mathurin et Françoise Loiseau).—*Jean-Baptiste,* b 5 oct. 1636.

1702, (22 juin) MASKINONGÉ

II. DESERRE, MICHEL. ANTOINE I.

CREVIER, M.-Catherine (remarié, le 4 fév. 1715, à Jean Testard de Folleville, fils de Jean et d'Anne Godfroy, de St-Vincent, ville de Rouen, en Normandie (4). Issus: *Marguerite,* b 20 nov. 1706.—*Ursule,* née..., b 7 juin 1710; s 15 nov. 1744, à 34 ans.—*Michel,* b 1er mai 1710; m 17 août 1738, à M.-Anne Trullier-Lacombe (Jean-Bte et Anne Brosseau), à Trois Rivières; s 14 mai 1793.—*M.-Catherine,* b 5 janv. 1713; m 16 juin 1748, à Jean-Bte Faucher (Jean-Bte et Catherine Maizeray), à la Pointe-aux-Trembles, Q.; s 29 déc. 1766.

---

(1) Date du contrat de mariage, le 30 sept. 1674; greffe du notaire Duguet, à Québec. Mariage célébré au Château-Richer.

(2) Sur Antoine DeSerre et sa famille, le recensement de 1681 contient ce qui suit: "Seigneurie Dombourg-Neuville, Antoine de DeSerre, 43 ans; Mathurine Bélanger, sa femme (veuve de Jean Maheu), 30 ans; enfants: Michel, 6 ans; Antoine, 4; François, 3; Madeleine, 2; 4 fusils, 11 bêtes à cornes; 25 arpents en valeur." Ce renseignement établit qu'Antoine DeSerre, dès 1681, jouissait déjà d'une aisance enviable. A cette époque si reculée de la Nouvelle-France, peu de colons étaient plus fortunés.

(3) Au contrat de mariage de Michel DeSerre, son père est désigné comme étant capitaine de milice, à la Pointe-aux-Trembles.

(4) Jeanne Testard de Folleville, sœur de Jean, époux de Catherine Crevier, épousa à Montréal, le 2 déc. 1662, François LeBer; père de Delle Jeanne LeBer, la célèbre recluse de la Congrégation N.-D.

1738, (17 août) MASKINONGÉ.

III. DESERRE, MICHEL. MICHEL II.

LACOMBE, M.-Anne, b 1718. Issus: *Madeleine,* b 18 juin 1741; s 14 août 1742.—*Charlotte,* b 1743; m 13 av. 1761, à Alexis Lemire-Gonneville (Alexis et Anne Déziel-Labrèche); s 19 oct. 1729.—*Amable,* b 1744; 1° m 1768, à Geneviève Lemire-Gaucher; 2° m 4 mai 1804, à Angélique Foucher, (veuve de Joseph Patrie); s 4 mai 1812.—*Angélique,* b 3 nov. 1748; m 9 août 1773, à Gabriel Lemire-Gonneville (René et Madeleine Lacourse), à la Riv.-du-Loup.—*Joseph,* né 25 mars et b 7 juin 1750; m 16 juillet 1773, à M.-Anne Marchand (Pierre et Gertrude Frigon); s 31 mars 1792.—*Michelle-Geneviève,* b 7 juillet 1752; m 26 juillet 1773, à Charles Dupuis (Chs et Josephte Bruneau, et remarié à Madeleine Lemire-Gonneville (1), à la Riv.-du-Loup.—*Jean-Marie,* b 11 août 1755; 1° m à Geneviève Marchand (Pierre et Gertrude Frigon); 2° m 10 fév. 1805, à M.-Louise Sicard de Carufel (veuve d'Augustin Lamirande); s à Yamaska.

1773, (16 juillet) MASKINONGÉ.

IV. DESERRE, JOSEPH. MICHEL III.

MARCHAND, M.-Anne. Issus: *M.-Anne,* b 30 mai 1774; m 2 fév. 1796, à François Vanasse-Bastien (Frs. et Medeleine Ayotte); s 9 mai 1821.—*Josephte,* b 16 juin 1775; m à Jacques Pelland.—*Angélique,* b 5 août 1776; m 23 oct. 1797, à Antoine Bruneau (Jean-Bte et Françoise Lemire-Gaucher) s 14 janv. 1824.—*Pierre,* b vers 1779; m 11 août 1805, à Josephte Hudon-Beaulieu (Nicolas-Basile et Josephte Minville-Déchêne); s 6 sept. 1830.—*Madeleine,* b av. 1781; s 6 mars 1782.—*Joseph,* b 1783; s 14 juin 1784.—*M.-Madeleine,* b 31 juillet 1784; m à Pierre Beaugrand-Champagne, de Berthier.—*Elisabeth,* b 21 fév. et s 18 mai 1786.—*M. Elisabeth,* b 7 mars 1787.—*Joseph,* le 17 nov. 1788; s 17 fév. 1791.—*Rose,* b 5 mai et s 2 déc. 1790.—*Marguerite,* b 26 av. 1791.—*Jean-Bte,* b 6 av. et s 24 juin 1792.

Vers 1778, MASKINONGÉ.

IV. DESERRE, JEAN-MARIE. MICHEL III.

1° MARCHAND, Geneviève. Issus: *Joseph,* b 1779; m 24 oct. 1803, à Françoise Blais (Joseph et Marguerite Lord), à Yamachiche; s 14 juillet 1848, à St-Guillaume [2].—*Jean-Marie,* b 7 août et s 7 déc. 1782,

(1) Charles Dupuis et Madeleine Lemire sont le grand-père et la grand'mère de M. Fabien Vanasse, ancien député d'Yamaska. Voir la généalogie de la famille Dupuis.

à la Riv.-du-Loup [1].—*Jean-Bte,* b 25 nov. 1783; s 14 août 1784.—*Josephte,* b 1795; m. 25 janv. 1813, à Pierre Bruneau (× Alexis et M.-Anne Vanasse); s 14 nov. 1815.—*Antoine,* m 2 juin 1817, à M.-Françoise Gravel (Alexandre et Françoise Caron); s [2] 4 août 1845.—*Elisabeth,* m 25 janv. 1808, à François Desmarais (Michel et × Françoise Michaud, de St-Léon).—*Michel,* b 10 mai 1787; m 15 fév. 1813, à Euphrosine Girard, à la Pointe-du-Lac; s [2]—*M.-Anne,* m [1] 15 oct. 1798, à Antoine Rivard-Laglanderie (Frs et Ursule Ledroit).—*Angélique,* b 15 mai 1785, m 1 sept. 1806, à Augustin Lambert (Joseph et Madeleine Lamy).

Vers 1767, MASKINONGÉ.

DESERRE, AMABLE. MICHEL III.

1° LEMIRE, Geneviève. Issus: *Jos.-Amable,* b 11 mai 1769; m 13 oct. 1794, à Josephte Boulanger (Prisque et Josephte Picard).—*Pierre,* b 27 jan. 1773; m 3 oct. 1803, à Marie Fleury.—*Marguerite,* b 13 janv. 1775.—*J.-Louis,* b 31 janv. 1777; 1° m 7 sept. 1812, à Elisabeth Lemire (Jos. et Appoline Vanasse); 2° m 11 août 1828, à Geneviève Bouchard; s 2 fév. 1831.—*Angélique,* b 21 mai 1786; m 18 sept. 1809, à Jean Sicard de Carufel (Jos. et Charlotte Duchesny), à la Riv.-du-Loup; s 28 mars 1845.

2° FOUCHER, Angélique, m 4 janv. 1811.

1805, (11 août) MASKINONGÉ.

V. DESERRE, PIERRE, s 6 sept. 1830. JOSEPH IV.

HUDON-BEAULIEU, Josephte, b 1783; s 20 sept. 1833. Issus: *Pierre,* b 23 av. 1806; m août 1825, à Euphémie Dupuis.—*M.-Anne,* b 1 fév. 1808; m 27 fév. 1832, à Joseph Thibodeau.—*François,* b 5 mars 1809; m 28 juillet 1840, à M.-Anne Vermette; s 30 août 1878.—*Antoine,* b 1 fév. 1811; m 25 jan. 1842, à Elvige Ratel (× Pierre et Marguerite Richard); décédé 27 déc. 1887, à St-Ambroise de Kildare.—*Jean,* b 1813; m 1839, à Julie Rinfret; s à St-Guillaume.—*Mélanie,* b 10 nov. 1814; m à Delphis Martin (père du Rév. Adal-*Mélanie,* b 10 nov. 1814; m à Delphis Martin (père du Rév. Adolphe Martin, oblat, missionnaire à New-Westminster, C. A.).—*Aurélie,* b 1 janv. 1817; m à Bénoni Ethier (père de M. Lindor Ethier, avocat de Sorel); s 14 déc. 1849, à St-Guillaume.—*Joseph,* b 8 janv. 1819; m 1862, à Mary Sanford.—*Ls.-Docithé,* b 18 mars 1821; 1° m à Zélie Desrosiers; 2° m 25 sept. 1860, à Modeste Plante.—*Ls.-Ludger,* b 27 oct. 1823; m 3 fév. 1852, à Esther Landry (× Louis et Esther Lemire-Gaucher); s 24 oct. 1888.—M.-Bazélisse, b 7 déc. 1826; m 23 nov. 1847, à Louis Landry (× Ls et Esther L.-Gaucher); s 23 mai 1897; *Ls.-Héliodore,* b 27 juillet 1830; s 17 av. 1831.

1803, (24 oct.) MASKINONGÉ.

V. DESERRE, JOSEPH. JEAN-M. IV.

BLAIS, Françoise. Issus: *Léger,* b 1 août 1804; m 13 fév. 1827, à Rose Milette (Alexis et Rose Chainé), à Yamaska; s à St-Guillaoume [1].—Esther, m 5 oct. 1831, à Paul Thivierge (Pierre et Josephte Lacombe), à St-Hugues.—*Julie,* m [1] 26 av. 1842, à Olivier Jobin-Boisvert (Frs et Josephte Arcand, de Ste-Anne).—*Maxime,* m [1] 27 oct. 1840, à Tharsile Buisson (Edouard et Marie Fleury).—*Olive,* m [1] 16 av. 1855, à Onés. Harel.—*Calixte,* m à Marie Robinson.

1817, (2 juin) SAINT-GUILLAUME.

V. DESERRE, ANTOINE. JEAN-M. IV

GRAVEL, Françoise. Issus: *Adèle,* m à Hubert Harel; s 1898, à Woonsocket.—*Euphémie,* s célibataire.—*Léandre,* b 1827; 1° m 1848, à Angélique Harel; 2° m à Tharsile Buisson (veuve de Maxime DeSerre).—*Alexandre,* b 5 fév. 1830, à St-Hugues [2]; m 11 fév. 1850, à Léonide Trudel (Simon et Ursule Mercier).—*M.-Olive,* b [2] 4 mai 1834; m 16 oct. 1865, m à Onésime Harel (veuf d'Emérance LeBrun); s vers 1870, à St-David.

1813,(15 fév.) RIVIÈRE-DU-LOUP.

V. DESERRE, MICHEL. JEAN-M. IV.

GIRARD, Euphrosine. Issus: *Emilie,* b 1815; m 18 mai 1841, à Elie Sicard (Aug et Antoinette Lampron, de Maskinongé), à St-Guillaume. [1]—*Léon,* b 4 fév. 1818; m 24 juillet 1840, à Olive Guilbert-Mainville (Gabriel et Marguerite Proulx, de la Baie), à Mitlebury, Vt. (1); s 8 mars 1905 à St-Guillaume.—*Michel,* b 1821; m à Agnès Forcier, à Troye.—*Félix,* b 1823; m 10 oct. 1854, R.-de-Lima Leclerc (× Amable et Marie Millette).—*Thomas,* b 1825; m à Elisabeth Robinson, à Troy; s à New-York.—*Jos.-Dosithé,* b 25 oct. 1830, à St-Hugues; célibataire; s janv. 1904, en Californie.—*Caroline,* b 1832; m à Alphonse Francœur; s vers 1881.

1842, (25 janv.) MASKINONGÉ.

VI. DESERRE,ANTOINE, s 27 déc.1887, à St-Ambroise [1]. PIERREV.

RATEL, Edvige, b 13 juin 1821; s [1] 6 janv. 1901. Issus: *Jos.-Honoré,* b 11 nov. 1842; m 5 janv. 1865, à Julie Blouin, à St-Jacques de l'Achigan; s [1] 15 janv. 1902.—*Aurée,* b juin 1844; Sr M.-

(1) Marguerite Proulx était parente de feu l'hon. J.-B. G. Proulx, conseiller législatif division de LaVallières, et père de M. le Grand-vicaire M.-G. Proulx, supérieur du séminaire de Nicolet, en 1905.

Appolonie, des religieuses de Ste-Anne de Lachine.—*Léa,* b [1] 25 août 1847; m [1] 22 fév. 1870, à Hercule Dudemaine (Michel et Eloïse Mercure); réside à Montréal. [2]—*Louis-Doctrové,* b [1] 6 juin 1849; m à Abbie Richardson, à Mosinee, Wisconsin.—*M.-Georgiana,* b 26 juillet 1851; m [1] 8 nov. 1876, à Hormidas Bélanger.—*Georges-Anthime,* b [1] 5 juillet 1853; m [1] Mina Farley.—*Jean-Gaspard,* b [1] 9 oct. 1855; 1° m [2] 17 août 1880, à M.-Emma Poirier (Cyrille et Marceline Hogue); 2° m [2] 3 mars 1902, à M.-Louise Beauregard (veuve de Maurice Frey); échevin de Montréal, en 1905 (1).—*Ambroise-Alfred-Sinaï,* b [1] 24 mars 1858; m à Anna Geoffroy, à Ste-Elisabeth; s [1] 7 nov. 1902.—*Ovide-Ildège,* b 3 mars 1860; m 17 août 1880, à Dina Laporte, à St-Liguori; s [2] sept. 1900.—*M.-Alexandrina,* b [1] 10 juillet 1863; m [1] à Léon Farley; réside [2].

1852, (3 fév). MASKINONGÉ.

VI. DESERRE, LS-LUDGER, s 24 oct. 1888. PIERRE V.

LANDRY, Esther. Issus: *Pierre,* b 8 mai 1854; m 13 fév. 1888, à M.-Anne Vanasse (Ovide et Marie Landry); réside à Montréal [1].—*Marie,* b 12 mai 1856; s 21 sept. 1891.—*R.-de-Lima,* b 24 déc. 1857; m 29 av. 1884, à Adolphe Bastien; s 1 juin 1901.—*Joseph,* b 14 oct. 1859; célibataire, réside à St-Eustache, Man.—*Zoé,* b 28 av. 1861; s 24 fév. 1887.—*Eloïse,* b 8 avril 1863; en août 1891, Sr M.-de-St-Ludger, du Bon-Pasteur; s 5 juin 1902.—Olivine, b 29 mars 1865; Sr M.-Esther, le 27 janv. 1886, des religieuses de Jésus-Marie; réside à Outremont.—*Philippe,* b 6 sept. 1866; m [1] 10 oct. 1893 (2), à Parvula Dudemaine (Hercule et Léa DeSerre, et s [1] 11 janv. 1901).—*Alphonse,* b 5 mai 1869; réside aux E.-U.—*Ls-Elzéar,* b 22 fév. 1872; réside aux E.-U.—*Anna,* b 23 août 1874.—*Edouard,* b 8 déc. 1876; m [1] 10 janv. 1905, à Alexandrina DeSerre (× Ildège et Dina Laporte).

1839, MASKINONGÉ.

VI. DESERRE, JEAN, s 1886, à St-Guillaume. PIERRE V.

RINFRET, Julie. Issus: *Philomène,* b 6 sept. 1840; Sr Saint-Laurent, des religieuses de la Présentation, St-Hyacinthe.—*M.-Edvige,*

---

(1) Du premier mariage de J.-Gaspard DeSerre sont nés, à Montréal: *Jos.-Louis-Omer,* b 13 déc. 1882; est entré dans le commerce.—*Rodolphe,* b 9 sept. 1885, élève du collège Ste-Marie, rue Bleury.—*M.-Jeanne-Joséphine,* b 17 mars 1887—*Jos.-Gaston,* b 13 sept. 1894, élève du collège Ste-Marie, rue Bleury.—*M..Marguerite-Blanche,* b 13 mai 1891. Du second mariage est né, à Montréal: *Jean-Gaspard-Henri,* b 4 juin 1904.

(2) De ce mariage sont: *Jos.-Omer-Sylva,* b [1] 17 mars 1895.—*Lucien,* b [1] 17 mars et s [1] 2 juillet 1896.—*Maurice,* b [1] 22 sept. 1898; s [1] 10 fév. 1901.

b 27 mai 1842; s jeune.—*Ovide,* m à Délia Courchêne, à St-Guillaume [1].—*Oivine,* b 28 juillet 1848; m à Zoël Duhaime, de St-Simon [3].—*Joseph,* b 19 mars 1851; m 7 janv. 1871 (1); à Anna Vincent (Louis et Hélène Desjarlais); réside à St-Bonaventure [2].—*Agnès,* b 15 mars 1852; m ï 1 juillet 1873, à Benjamin Rivard-Laglanderie (Georges et Domice Desjarlais).—*Antoine,* b 6 août 1854; m [2] à Azilda Courchêne.—*Julie,* m [1] à Xavier Hérard.—*Maria,* m [1] Louis Ledoux, réside [3].—*Pierre,* m à Arméline Poirier, à St-Pie-de-Guire, réside [2].—*Louis,* s élève du collège de St-Hyacinthe.

1840, (24 juillet) SAINT-GUILLAUME.

VI. DESERRE, LÉON, s 8 mars 1905. MICHEL V.

GUILBERT, Olive, s 23 janv. 1903. Issus: *Natalie,* b 9 mai 1845; 1° m à Hercule Bell; 2° m à Joseph Gauthier; réside à Fall-River.—*Victor,* b 31 mai 1847; m 28 mai 1866, à M.-Agnès Bélair (Ls-Amédée et Mathilde LeBlanc).—*M.-Emilie,* b 21 mai 1849; m 28 .... 1866, à François Cloutier (Bonaventure et Lucie DeCelle, de St-Hyacinthe).—*Ludger,* b 5 juillet 1851; s 20 sept. 1852.—*Dina,* b 14 av. 1853; m à Jean-Baptiste Vanasse.—*Noé,* b 1 fév. 1858; m 28 oct. 1879, à Alphonsine Morin (Frs et Luce St-Michel).—*Ledowiska,* b 1859; m 28 oct. 1879, à Napoléon Courchêne (Jos. et Libère Maheu).—*Oliva,* b 1861; m à Louis Bilodeau; réside à St-Cyrille.—*Arselia,* b 1862; m 24 oct. 1882, à Hector Ethier (Bénoni et Aurélie DeSerre).—*Albina,* b 1864; m à Zacharie Thérien.

1850, (11 fév.) SAINT-GUILLAUME.

VI. DESERRE, ALEXANDRE. ANTOINE V.

TRUDEL, Léonide. Issus: *Cyrille-Philorome,* b 9 oct. 1857; 1° m 27 juillet 1880, à Valérie Fontaine (Chs et Aurélie Bellehumeur); 2° m 18 av. 1887, à Ernestine Bergeron (s 3 juillet 1903).—*Victor,* b 22 sept. 1862; m 11 janv. 1887, Rosalba Tétreau.—*Ls-Oscar,* b 14 nov. 1864; m 16 nov. 1886, à Exilda Cormier.—*M.-Léonide,* b 22 oct. 1866; m 12 fév. 1895, à Joseph Provençal.—*Rosianne,* b 20 sept. 1868; m 28 sept. 1886, à Amb.-Wilfrid Provençal.

---

(1) De ce mariage sont nés, à St-Bonaventure: *Amabilis,* b 2 mars 1872; Sr St-Bonaventure en 1892, des Sœurs du Don-Pasteur, Montréal.—*Victor,* b 12 août 1875; m. 1894, à Alexandrine Letendre.—*Athénaïs,* b 27 janv. 1877; Sr St-Joseph de la Providence, du Bon-Pasteur, réside à Lima, Pérou.—*Rosario,* b 17 juillet 1878; m juin 1901, à Malvina Laroche.—*Anatole,* b 28 fév. 1880; médecin, en juin 1905.—*Achille,* b 20 août 1881; m 13 oct. 1904, à Mary Watson, à Swanton, Vt.—*Emilie,* b 8 déc. 1883; m 26 août 1904, à Emile Lapirre.—*Dorilla,* b av. 1885.

VANASSE

1671, (2 août) CAP-DE-LA-MADELEINE. (1)

I. VANASSE, FRANÇOIS, b 1639, fils de Paul et de Barbe Moncel, de la paroisse de St-Maclou, ville de Rouen, en France

FOURRIER, Jeanne, b 1651, fille de Pierre et de Jeanne Cusson, et veuve de François Ballon. Issus: *Nicolas*, b 1672; m 11 janv. 1701, à Jeanne Bergeron (Frs et Etiennette Leclerc), à Trois-Rivières [1].—*Madeleine*, (b 3 mai 1674; 1° m 29 janv. 1690, à Pierre Rau dit Lavergne, (fils de Jean et de Jeanne Voillon, de St-Jean d'Angely, Saintonge); 2° m [1] 14 oct. 1697, à Mathieu Courrier; 3° m à François Pilotte; 4° m 4 fév. 1718, à François Létard, à St-Frs-du-Lac [2].—*Catherine*, b 30 août 1674; m [1] 21 sept. 1695, à Jean Patry.—*Jeanne*, b 29 mars 1678; 1° m [1] 3 nov. 1695, à Frs Gagnier; 2° m [2] 26 août 1716, à Mathurin Berthelot (Jean et Jeanne Chobelette, du diocèse de Saintes); s av. 1730.—*François* (2), b 10 mars 1679; m [1] 26 déc. 1708 à Josephte Levety (× Jean et Susanne Rabouin).—*Sébastien-Jean-Bte*, né [1] 27 janv. et b 2 fév. 1682, à Champlain; m 7 janv. 1718, à Suzanne Baron-Lupien (Nicolas et Marie Chauvin, de Montréal), à la Riv.-du-Loup; s 8 mars 1755, à Maskinongé.—*Etienne* (3), b 1683; m [2] 15 nov. 1717, à Charlotte Dubois (Ant. et Marie Moral, et veuve de Jacques Petit).—*Marguerite*, b 1685; m [1] 24 juillet 1702, à Thomas Pinot-Laperle; s 10 mai 1715, à La Baie.

---

(1) Date du contrat, dont voici deux extraits, du greffe de Cusson, conservé à Trois-Rivières: Par devant Jean Cusson, notaire royal en la juridiction du Cap de la Magdeleine. et témoins soussignés au traité et accord de mariage qui s'ensuit, furent présents en leurs personnes François Vanasse, fils de Paul Vanasse et de Barbe Moncel, ses père et mère de la paroisse de St-Maclou, en la ville de Rouen, province de Normandie, d'une part, et Jeanne Fourrier, fille de Pierre Fourrier et de Jeanne Cusson, ses père et mère demeurant au Cap, et veuve de Jean Baillaux, d'autre part, etc. Fait et passé au Cap, en la maison du sieur Duplaissy, capitaine du cartier, ce jourd'hui denx août mil six cent septante et un, en présence des parents et amis des dits conjoints, savoir, du côté du dit Vanasse futur époux, François Socy, de sieur Jean Lemoine et Damè Marie Madeleine de Chavigny sa femme, Nicolas Caltreux et Françoise Lassal sa femme, Jean Gupil en personne; et du côté de la dite Fourrier, le sieur Duplaissy et Dame Marie Crevier sa femme, le sieur Cimon Cusson, marchand, demeurant au dit Cap, tous soussignés et marqués, les conjoints ont déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance. Ont fait marque tous les susnommés.

(Signés, Jean Lemoine, M. M. de Chavigny, Marie Crevier, Marie Moral, François Socy, Cimon P. Cusson.—JEAN CUSSON, N. P.

(2) François Vanasse-Précourt, ancêtre des Précourt de Nicolet et de la Baie La date donnée est celle du contrat de mariage. Cet acte a été fait par le notaire Jean-Baptiste Pothier. qui pratiqua à Trois-Rivières, à Montréal et à Lachine, M. Philias Gagnon. conservateur des archives, à Québec, a bien voulu nous faire l'extrait suivant de ce contrat: "Le 26 déc 1708, " contrat de mariage entre François Vanasse et M.-Josephte Levety, de la Baie St-Antoine, " dans le lac St-Pierre, fils de François Vanasse et de Jeanne Fourrier. demeurant au dit lieu, " pour lui et en son nom d'une part, et Pierre Desrochers, agissant pour Susanne Rabouin, sa " femme, stipulant pour M.-Josephte Levety, fille de Jean Levety et de la dite Rabouin, " d'autre part. Présents: Michel Moëte, sieur de Moras, et Pierre Lemaître, témoins, demeu- " rant aux Trois-Rivières, et qui ont signé, de ce enquis." Pourquoi ce contrat se trouve-t-il aux archives de Québec, au lieu d'être dans celles de Trois-Rivières? Mystère!!

(3 C'est ici l'ancêtre des Vanasse de Sorel, de St-François et d'Yamaska. Dans les registres de St-Frs-du-Lac, à la date du mariage d'Etienne Vanasse avec Charlotte Dubois, 15 nov. 1717, on lit que le colon François Vanasse, son père, est encore vivant en la paroisse de Trois-Rivières.

—*M.-Anne,* b [1] 13 janv. 1687; .....; s [1] 27 août 1749.—*Claude,* b [1] 22 août 1689; s [1] 30 mai 1692 (noyé).—*Gabrielle,* b [1] 5 déc. 1694.

1701, (11 janv.) TROIS-RIVIÈRES.

II. VANASSE-VERTEFEUILLE, NICOLAS. FRANÇOIS I.

BERGERON, Jeanne. Issus: *Nicolas,* b 1701; m 1727, à Jeanne-Marguerite Pothier (Jean-Bte et Etiennette Beauvais-St-Jème.—*Gabriel,* b vers 1702.—*François,* b 1704; s 10 juin 1727.

1718, (7 janv.) RIVIÈRE-DU-LOUP.

II. VANASSE-BASTIEN, SÉBASTIEN. FRANÇOIS I.

LUPIEN, Susanne. Issus: *Jean-Bte,* b 1718; m 22 av. 1751, à Elisabeth Sicard (Jean et × Geneviève Ratté, et veuve de Louis St-Cerny); s 29 déc. 1789, à Maskinongé [1].—*Joseph,* b 1720; m 15 mai 1751, à François Dupuis (Chs et Ursule Sicard); s [1] 17 juin 1786.—*Louis,* b vers 1728; m 1759, à Ursule Sicard de Carufel; s [1] 24 juillet 1786, à 48 ans.—*Marguerite,* b 19 janv. 1730; m 23 août 1751, à Alexis Brisard-St-Germain (J.-B. et Anne Desjarlais).—*François,* b 1731; 1° m 10 fév. 1760, à Madeleine Ayotte; 2° m 18 août 1794, à M.-Claire Ayotte; s 21 fév. 1818.—*Amable,* b 27 fév. 1732; s 15 sept. 1794.—*Marie,* b 1734; m 13 fév. 1753, à Joseph Petit-Bruneau, (J.-B. et Madeleine Pothier).—*M.-Angélique,* b 1735; m 15 fév. 1751, à Augustin Perenteau (Pierre et Marg. St-Laurent, d'Yamaska).—*M.-Louise,* b vers 1737; m 19 sept. 1757, à Joseph Sicard de Carufel (Jos. et Ursule Foucault).—*Frs-Bastien,* 1° m 11 nov. 1781, à Josephte Perreault; 2° m 20 août 1792, à Marie Saucier (Jos. et Josephte-Lse Auger), à la Riv.-du-Loup.

1727, MASKINONGÉ.

III. VANASSE, NICOLAS. NICOLAS II.

POTHIER, Marg.-Jeanne. Issus: Louis, b 30 mars et s 9 av. 1728.—*Louis,* b 1828; m 13 av. 1761, à Ursule Sicard de Carufel (Jos. et Ursule Foucault); s 24 juillet 1786 (1).—*Marguerite,* b 12 fév. 1729; m 14 av. 1749, à Jean-Bte Desrosiers-Lafrenière.—*Geneviève,* b 22 janv. 1731; s 1732.—*Nicolas,* b 17 nov. 1732; 1° m 17 janv. 1757, à M.-Anne Desrosiers-Lafrenière, à Berthier; 2° m 3 oct. 1791, à Reine Lambert; s 6 déc. 1808.—*François,* m 1 mai 1759, à M.-Anne Sicard de Carufel (Jos. et Ursule Foucault); s 24 juillet 1804, à 70 ans.—*M.-Josephte,* b 1735; 1° m 21 juillet 1769, à Fran-

(1) Au mariage de Frs Vanasse et d'Angélique Marchand, Louis Vanasse, son oncle, est appelé *Louis Beauvais.*

çois Fleury; 2° m 25 sept. 1786, à Jean S. de Carufel; s 17 juillet 1829, à 95 ans,—*M.-Anne-Jeanne,* b 1736; m 2 fév. 1761, à Antoine Desrosiers-Lafrenière (× Ant. et Angélique Piet, de Berthier).

1781, (11 nov.) MASKINONGÉ.

III. VANASSE-BASTIEN, FRS, s avant 1837. SÉBASTIEN II.

1° PERREAULT, Josephte; 2° SAUCIER, Marie, s avant 1837. Issus: *David,* m 4 fév. 1840, à Aurélie Desjarlais (Louis et Clotilde Labonne).—*Jean-Bte,* m 11 av. 1837, à Pélagie Houle (veuve de Paul Gélinas), à St-David.

1757, (17 janv.) MASKINONGÉ.

IV. VANASSE, NICOLAS. NICOLAS III.

1° DESROSIERS, M.-Anne. Issus: *Appoline,* b 7 av. 1759; m 8 fév. 1779, à Joseph-Modeste Lemire (Modeste et Josephte Déziel-Labrèche);; s 26 mai 1840.—*François,* b 30 mars 1762; m 13 janv. 1783, à Angélique Marchand (Pierre et Gertrude Frigon); s 12 fév. 1846.—*Marguerite,* b 1766; m 14 fév. 1783, à Alexis Lampron-Lacharité; s 25 fév. 1845.—*M.-Anne,* b 1770; m 20 fév. 1786, à Alexis P. Bruneau (Jos. et Agathe Carufel); s 16 mai 1801.—*Angélique* b 1773; m 16 av. 1791, à Honoré ampron; s 22 mai 1807.—*M.-Josephte,* b 1773; 1° m 3 oct. 1791, à Jacques Roy (Jacques et Marie Boucher); 2° m à Pierre LeBrun; s 4 fév. 1853, à 80 ans.—*Madeleine,* b 29 av. 1777.—*Gabriel;* m 11 janv. 1801, à Louise Fleury (J.-B. et Marg. Imbleau).—*Jean-Bte,* b 16 oct. 1782; m 3 av. 1807, à Josephte Danis; s 18 mai 1860.

2° LAMBERT, Reine, m 3 oct. 1791; s 31 juillet 1800. Issu: *Louis* dit *Louison,* b 12 août 1794; m 4 nov. 1818, à Louise Leclerc; s 11 janv. 1862.

1761, (13 av.) MASKINONGÉ.

IV. VANASSE, LOUIS. NICOLAS III.

CARUFEL, Ursule. Issus: *Louis,* b 1761; 1° m 14 juillet 1790, à Marg. Lemire (Alexis et Angélique Provencher); 2° m 3 oct. 1796, à Marie Morin; s 28 mars 1831, à 71 ans.—*Marguerite,* b 1762; m 11 av. 1783, à Etienne Laroche; s 25 oct. 1831.—*François,* 1° m 17 janv. 1794, à Madeleine Dupuis; 2° m 20 nov. 1826, à Théotiste Mongrain (veuve d'Hyac. McCarthy).—*Ursule,* b 1773; s 1832.—*M.-Anne,* b 22 av. 1775.—*Ursule,* b 8 mai 1781.

1759, (1 mai) RIVIÈRE-DU-LOUP.

IV. VANASSE, FRANÇOIS. NICOLAS III.

CARUFEL, M.-Anne. Issus: *Madeleine,* 1° m à Pierre Grenier; 2° m 13 fév. 1787, à Simon Vincent.—*Charles,* m 29 sept. 1788, à

Agathe Saucier (Ls et Rose Paradis).—*M.-Anne,* m 31 juillet 1792, à Pierre Beaudet (Michel et Louise Auger).—*Antoine,* m 15 av. 1793, à Madeleine Billy-St-Louis (J.-B. et Amable Lamy).—*André,* m 4 nov. 1806, à Josephte Picher (Alexis et Anne Gignon).

1790, (14 juillet) MASKINONGÉ.

V. VANASSE, LOUIS. LOUIS III.

1° LEMIRE, Marguerite. Issus: *Louis,* b 19 janv. 1792; m 1 fév. 1820, à Angélique Doyon (J.-B. et Angélique Lefrançois), à la Riv.-du-Loup [1].—*Marguerite,* b 15 sept. 1793; m 30 juillet 1821, à François Vanasse-Bastien (Frs et M.-Anne DeSerre).

2° MORIN, Marie, m 3 oct. 1796; s 1 déc. 1851, à 81 ans. Issus: *Joseph,* b 30 juillet 1797; m 1 oct. 1821, à Louise Ross (John et Louise St-Cerny); s 22 oct 1874.—*Julie,* b 19 août 1798; m 20 oct. 1823, à Charles Doyon.—*Thomas,* b 11 août 1799; m 3 août 1829, à M.-Anne Rivard (Ls et Marg. Lacourse).—*Olivier,* b 15 déc. 1800; m 26 juillet 1831, à Esther Lemire-Gaucher.—*Charles,* b 10 av. 1802; m [1] juillet 1821, à Louise Bélair.—*Maxime,* b 21 nov. 1804; s 9 sept. 1826.—*M.-Madeleine,* b 30 déc. 1805; m 10 août 1830, à Joseph Lemire-Gonneville.

1783, (13 janv.) MASKINONGÉ.

V. VANASSE, FRANÇOIS. NICOLAS IV.

MARCHAND, Angélique. Issus: *Joseph,* b 20 juillet 1784, à la Riv.-du-Loup; parti pour le Nord-Ouest, où il a péri, vers 1835, lors d'une excursion dans les prairies, avec plusieurs compagnons qui seraient morts de faim, d'après Michel Boulanger, de St-David. —*Vital,* b 6 mars 1786; m 14 janv. 1811, à Jeanne Leclerc.—*Pierre,* b 20 juillet 1788; m 2 mars 1821, à Louise Dupuis. Note: C'est ici le beau-père de M. Edouard Hamelin, celui-ci beau-père de M. Pierre Lessard, de Ste-Ursule, et le père de M. le Dr Léandre Hamelin, de Louiseville.—*Amable,* b 26 juin 1790; s 1890, célibataire. —*Théotiste,* b 4 déc. 1791; m 18 janv. 1811, à Joseph Dupuis. Note: C'est ici le père de feu l'abbé Adolphe Dupuis et de Joseph Dupuis, de St-Guillaume.—*M.-Anne,* b 10 mars 1795; m 2 fév. 1818 à Joseph Girard (Aug. et Marg. Sicard de Lavante), de Trois-Rivières.—*Marguerite,* b 19 oct. 1796; m 28 juillet 1817, à Pierre Cloutier (Frs et Marg. Foucher).—*François,* b 20 déc. 1798; m 20 fév. 1827, à Angélique Dupuis (Charles et Geneviève Lemire, et s 13 sept. 1863, à St-Guilaume); s 1 av. 1861, à St-David..—*Jean-Bte* et *Judith,* b 1 et s sept. 1800.—*Louise,* b 29 août 1801; m 20 déc. 1823, à Guillaume Généreux.—*Ls-David,* b 27 juillet 1803; m 20

juillet 1835, à Luce Houle (Ls et M.-Anne Pichette), à St-Hugues. —*Elisabeth,* b 16 mars 1806; s 28 mars 1807.—*Angélique,* b 31 janv. 1808; m 4 juillet 1831, à Joseph Grenier. Note: C'est ici le père du Dr. Laurent Grenier, de St-Ours, et de M. l'abbé J.-Bte Grenier, curé de St-Tite, Champlain.—*Charles,* b 22 nov. 1801; s 4 av. 1814.

1820, (1 fév.) SAINT-GUILLAUME.

VI. VANASSE, LOUIS. LOUIS V.

1° DOYON, Angélique. Issus: *Louis,* m 26 août 1845, à Domitille Gélinas (Pierre et Marg. Chrétien).—*Narcisse,* m 24 fév. 1851, à Adélaïde Gélinas (Pierre et Marg. Chrétien).—*André-Jovite,* b 26 nov. 1832, à St-Hugues [1].—*Pierre-Célestin,* b [1] 3 juillet 1835; m 8 fév. 1864, à Clara Girard (Pierre et Marg. Grandpré).—*Antoine,* b [1] 16 janv. 1838.

1821, (1 oct.) SAINT-GUILLAUME.

VI. VANASSE-BEAUVAIS, JOSEPH. LOUIS V.

ROSS, Louise. Issus: b 10 et s 18 juillet 1822, à Maskinongé [1].—*Pierre,* b [1] 29 juin 1823; s 1894, à Albany, N.-Y.—*Emile,* b [1] 10 fév. 1825; m 17 sept 1847, à Louis Michaud.—*Julie,* b [1] 2 mars 1826; célibataire.—*Domitille,* b 1828; m à Pierre Vincent.—*David,* b 2 oct. 1830, à St-Hugues [2]; 1° m 11 fév. 1861, à Edwidge DeSerre; 2° m 8 fév. 1864, à Ovide Chèvrefils-Belisle; 3° m 13 août 1877, à Euphémie Dauphinais; 4° m 12 oct. 1880, à Reine Brouillet; 5° m 2 août 1898, à Sophie Ayotte.—*Marie,* b [2] 22 déc. 1832; célibataire.

1829, (3 août) SAINT-GUILLAUME.

VI. VANASSE, THOMAS. LOUIS V.

RIVARD, M.-Anne. Issus: *Thomas,* b 15 av. 1830, à St-Hugues [1]; m à.....—*Laurent,* b [1] 21 mai 1831.—*Pierre-Joseph-Benjamin,* b [1] 10 août 1832; m à.....; réside à Trois-Rivières, où il a toujours joui d'une réputation qui lui fait honneur.—*Charles,* b 21 nov. 1835.—*Pierre-Célestin,* b 23 juin 1842; m 10 av. 1865, à Célina Melançon (Ignace et Esther Desjarlais). Renseignements incomplets.

1811, (14 janv.) MASKINONGÉ.

VI. VANASSE, VITAL. FRANÇOIS V.

LECLERC, Jeannette. Issus, entr'autres enfants: *François,* b 26 fév. 1812; m 19 fév. 1838, à Esther Ethier; s 1895, à St-Guillaume. De ce dernier mariage, issu: *Benjamin,* m à.... Gaucher.

1827, (20 fév.) SAINT-DAVID.

VI VANASSE, FRANÇOIS. FRANÇOIS V.

DUPUIS, Angélique. Issus: *Désiré,* b 23 oct. 1827, à Yamaska [1]; 1° m 1857, à Marie Crépeau; 2° m à Emilie Parent; s 22 mars 1882. —*Charles,* b [1] 30 mars et s [1] 25 av. 1830.—*Pierre,* b [1] 12 fév. 1831; m à Azilda Vincelette, au Grand-Rapide, Wisconsin.—*Frs-Xav.* b [1] 7 nov. 1832; prêtre 5 août 1860, à Nicolet; vic. à la Baie, etc.; curé actuel de Saint-Marc-sur-Richelieu. Voir sa notice, au précédent chapitre.—*Madeleine,* b [1] 1834; Sr M.-Madeleine, des Religieuses de l'Hôtel-Dieu, à Arthabaska.—*Emilie-Léocadie,* b 20 déc. 1835; m 1857, à François Joyal (Ant. et Geneviève Laliberté); s janv. 1899.—*Angélique,* b 25 mai 1837; m 1859, à Honoré Beauchemin, de Saint-Bonaventure.—*Mathilde.*—*Adolphe.*—*Adolphe-Fabien,* b 7 oct. 1847; tous trois, morts en bas âge.—*Georges,* b 1847; est parti pour les Etats-Unis, lors de la guerre entre les états du Nord et ceux du Sud; réside à Aigle-River; est revenu voir sa famille en 1904.—*Fabien,* b 7 nov. 1849; m 17 janv. 1877, à M.-Claire-Elmire DeSève (Alexandre et Marguerite Lenoir-Rolland, de St-Henri, Montréal); avocat et journaliste, ancien député d'Yamaska au parlement d'Ottawa (1).—*David,* b 1852; s 1872, à St-Romain de Winslow.

1835, (20 juillet) SAINT-GUILLAUME.

VI. VANASSE, DAVID. FRANÇOIS V.

HOULE, Luce. Issus: *David-Ovide,* b 8 mai 1836; célibataire; s'est fait tuer par les chars, en 1882.—*Philomène,* m à.... Charland.—*Alfred,* m à ....—*Léocadie,* m à .... Labonté.—*Angélique,* m à Louis Letendre.—*Adolphe,* m à Marie Lemire-Gaucher.—*Pierre,* célibataire.—Célina, m à Esdras Descoteaux.—*Aglaé,* m à.... Ledoux.

1861, (11 fév.) SAINT-GUILLAUME.

VII. VANASSE, DAVID. JOSEPH VI.

1° DESERRE, Edwidge; s 25 janv. 1863. Issue: *M.-Sarah,* b 12 av. 1862; s 7 janv. 1869.

2° CHÈVREFILS, Odile, m 8 fév. 1864; s 24 juillet 1876. Issus: *Théodore,* b 9 mars 1865; s 22 av. 1866.—*Ls-David-Théodore,* b 1

(1) Du mariage de F. Vanasse et Claire DeSève sont nés, à Montréal: *Marie,* ondoyée et s 17 oct. 1878.—*Fabien,* le 10 mai 1881, à St-Henri de Montréal [2]: s 22 oct. 1903.—*Claire,* le 12 janv. 1884.

août 1866; 1° m 16 janv. 1893, à Emérenda Vincent (Pierre et Domitille Vanasse); 2° m 9 juillet 1902, à M.-Georgine DeSerre (Ovide et Adéline Courchène).—*Ant.-Amable,* b 11 juillet 1868.—*M.-Odélie,* b 6 mars 1870; m 17 nov. 1889, à Philippe Boulay.—*Simon-Judes,* b 28 déc. 1871.—*Ls-Charles,* b 27 mai et s 18 sept. 1874.—*Pierre-Joseph,* b 1 sept. 1875.

3° DAUPHINAIS, Euphémie, m 13 août 1877; 4° BROUILLET, Reine, m 12 oct. 1880; 5° AYOTTE, Sophie, m 2 août 1898.

MELANÇON.

1665, PORT-ROYAL.

I. MELANÇON, PIERRE (1)., b 1632, en Ecosse.

MINS D'ENTREMONT, Marguerite (2). Issus: *Philippe,* b 1666; m à Marie Dugas.—*Cécile,* b 1668; m à Jean Landry, à Pigiguit.—*Pierre,* b 1670; m à Marie Blanchard.—*Marie,* b 1673; m à Germain Landry.—*Marguerite,* b 1676; m à Alexandre Bourg, notaire à la Grand Prée.—*Elizabeth* ou *Isabelle,* b 1679; 1° m à Allain Bugeault, notaire à la Grand Prée; 2° m 30 juillet 1707, à René LeBlanc, (René et Anne Bourgeois), notaire des Mines, chanté par le poète Longfellow.—*Jean,* b 1681; m à Marguerite Dugas.—*Madeleine,* née 13 mars 1684; m 29 nov. 1702, à Louis St-Aubin le Poupet (Antoine et Jacqueline Arnoulet, de St-Germain le Vieux, à Paris).—*Paul,* né 1686, à la Grand Prée; m 8 nov. 1712, à Marie Terriot (Germain et Anne Richard).—*Anne,* b 1689; m 15 oct 1705 (3), à Thomas Jacase (Samuël et Judith Fililen, de St-Martin d'Aise, diocèes de Saintes).

1712, (8 nov.)

II. MELANÇON, PAUL. PIERRE I.

TERRIOT, Marie. Issus: *Anne,* b 11 déc. 1717; m 4 août 1733, à Jacques Tebeau (frère de la 2de femme du notaire René LeBlanc).—*Bénoni,* b 17 août 1720; m à Marie Benoit (4)—*Madeleine,* b 2 déc. 1722; m 26 nov. 1742, à Joseph LeBlanc (Jacques et Elizabeth Boudreau, cette dernière, veuve de Jacques LeBlanc (5).—*Jean,* né 1732; m à Françoise Benoit; s 16 mars 1816, à la Riv.-du-Loup.—*Anastasie,* b 23 août 1739; 1° m à Claude Brun; 2° m 3 août 1761, à François Cormier (Pierre et Cécile Thibodeau), à St-Pierre-du-Sud; s 2 nov. 1861, à Memramcook.

Vers 1743, YAMACHICHE.

III. MELANÇON, BÉNONI. PAUL II.

BENOIT, Marie. Issus: *Marguerite,* née 1744; m 15 oct. 1770, à

---

(1) Pierre Melançon, sieur de la Verdure, un des premiers colons de la Grand Prée, naquit de parents protestants. Il vint en Acadie, vers 1657, avec Thomas Temple, à l'âge de 25 ans. Son frère Charles, de dix ans plus jeune, vint avec lui. Il est mort à la Grand Prée, à un âge très avancé.

(2) Marguerite, fille du sieur Mins d'Entremont et de Madeleine Elie. Les d'Entremont, barons de Pubnico, se disaient descendant des Bourbons.

(3) De ce mariage est né Louis-Thomas Jacau de Fiedmond, le brave capitaine d'artillerie qui refusa de signer la délibération du conseil de guerre, pour la reddition de Québec. Note de M. Placide Gaudet.

(4) Benoni Melançon et Marie Benoit, avec leurs enfants, 4 garçons et une fille, furent déportés à la Nouvelle-Angleterre, où on les trouve, dans l'été de 1763, dans l'état du Massachusetts.

(5) C'est ici, Joseph LeBlanc, père d'Etienne, qui épousa le 16 nov. 1778. Amable Rivard-Loranger, à Yamachiche et fut la souche des LeBlanc du comté de Soulanges.

Claude Riv.-Loranger (Jos. et Geneviève Côté).—*Joseph,* né 1746; m 17 oct. 1774, à M.-Josephte Riv.-Loranger (Jos. et Genv. Côté). —*Etienne,* né 1748, b 4 oct. 1767; 1° m 23 nov. 1778, à M.-Anne LeBlanc (Jean et Marg. Hébert); 2° m 12 nov. 1804, à M.-Amable Hébert (Jos. et Rose Corriveau); s 18 nov. 1814.—*Marie,* m 29 juillet 1767, à Jean-Bénoni Doucet (Pierre et Rose Dugas, de Port-Royal), à Trois Rivières.

YAMACHICHE.

III. MELANÇON, JEAN-ANTOINE. PAUL II.

BENOIT, Françoise. Issus: *Benjamin,* né 8 janv. 1762, à Boston [1]; m 21 sept. 1794, à Angélique Martineau (Simon et Marguerite Pichette), à la Riv.-du-Loup [2]; s[2] 2 janv. 1833.—*Marguerite,* née 8 janv. 1764, b 2 sept 1766, à Québec [3]; m [2] 14 août 1786, à Joseph Lemay; s 1793.—*Jean-Bte,* b 15 août 1768; m [2] 2 fév. 1798, à Françoise Caron (Ignace et M.-Anne Thibodeau).—*M.-Josephte,* b 10 déc. 1770; m [2] 24 nov. 1794, à Joseph Sicard (Jean et Madeleine Marchand); s 19 fév. 1852, à Maskinongé [4].—*Pierre,* né [1] 8 oct. 1765, b [3] 2 sept. 1766; m [4] 29 oct. 1792, à M.-Anne Ayotte (Alexis et Anne Laventure).—*Antoine,* b 26 mai 1773.

1778, (23 nov.) YAMACHICHE.

IV. MELANÇON, ETIENNE. BÉNONI III.

1° LEBLANC, M.-Anne. Issus: *Joseph,* b 19 juillet 1782; m 17 oct. 1803, à Geneviève Fortin (J.-Bte et Genev. Paul); s 9 av. 1840. —*Benoit,* b 19 avril. 1785; m 16 août 1813, à Charlotte Lesieur (Chs-Ant. et M.-Anne Montour), à la Pointe-du-Lac.—*Pierre,* b 19 mars 1789; m 31 mars 1813, à Judith Pellerin, (Jean et Marie Landry).—*Simon,* b 14 fév. 1794; m 25 juillet 1821, à Pélagie Aucoin (Jean et Josephte Grenier).—*M.-Josephte,* b 29 juillet 1798; m à François Bergeron.

2° HÉBERT, M.-Amable, m 12 nov. 1804. Issus: *Thomas,* b 19 déc. 1811; m 3 août 1830, à Joséphine Duplessis (Gabriel et Josephte Doucet).—*Esther,* b 5 av. 1813; m 6 nov. 1828, à Louis St-Pierre (Pierre et Rose Isabel), de Trois-Rivières.—*Jean-Bte,* m 6 sept. 1830, à Marie Duplessis (Gab. et Josephte Doucet).

1794, (21 sept.) RIVIÈRE-DU-LOUP.

IV. MELANÇON, BENJAMIN. JEAN-ANT III.

MARTINEAU, Angélique. Issus: *Paul,* b 1795; 1° m 4 fév. 1822, à Félicité Lessard (Jean-Marie et Josephte Labonne); 2° m 9 oct. 1855, à Zoé Généreux (Ant. et Rose Paulhus); s [1] 5 mars 1883.—

Jospeh, m à Lucie Bélanger.—*Angélique,* m 16 août 1819, à Prudent Auger (Chs et Charlotte Lemaître).—*Scholastique,* m 10 sept. 1841, à Ls-Eusèbe Fleury (Jos. et Marie Béland), à St-Guillaume [1].—*Euphrosine,* m 17 sept. 1827, à Damase Auger (Chs et Charlotte Lemaître).—*M.-Anne,* m 24 nov. 1823, à Pierre Comeau (os. et Amable Montour, de la Pointe-du-Lac.)

1798, (12 fév.) RIVIÈRE-DU-LOUP.

IV. MELANÇON, JEAN-BTE. JEAN-ANT III.

CARON, Françoise. Issus: Jean-Bte, m 11 août 1823, à Josephte Vincent (Pierre et Medeleine Vanasse); s [1] 12 fév. 1852.—*Antoine,* 1° m 2 fév. 1828, à Adélaïde Fournier (Ls et Angélique B.-St-Louis); 2° m 23 sept. 1856, à Alexandre Bélanger (Paul et Euphrosine Pichette), à St-Guillaume [1]; s vers 1875, aux E.-U.—*Ignace,* m 19 mai 1828, à Esther Desjarlais (Pierre et Euphrosine Saucier); s [1] 11 juin 1884.

1813, (31 mai) YAMACHICHE.

V. MELANÇON, PIERRE. ETIENNE IV.

PELLERIN, Judith. Issus: *Pierre,* b 30 mars 1814; m 5 juin 1837, à Marg. Lemay (Ls Frse Ricard); s 1885.—*Emilie,* b 7 juillet 1818; m 28 nov. 1837, à Louis Gélinas (Frs et Pélagie T.-Lapointe), à St-Barnabé [1].—*Joseph,* b 7 déc. 1821; m [1] 12 fév. 1844, à Marie Bellemare (Etienne et Marg. Trahan).—*Isaac,* b 3 oct. 1824; m 25 juillet 1848, à Julienne Bourassa (Aug et Josephte Boisvert).—*Jean,* m 18 juin 1855, à Adéline Pelletier (Paul et Marg. Caron).

1821, (25 juin) YAMACHICHE.

V. MELANÇON, SIMON. ETIENNE IV.

AUCOIN, Pélagie. Issus: *Pélagie,* b 2 août 1823; 1° m 3 août 1841, à Honoré Matheau (Jean et Elisabeth Hébert); 2° m 18 av. à Antoine Bournival (veuf d'Emérence Ricard).—*Lucie,* b 6 oaût 1825; m 3 fév. 1846, à Charles Gélinas (Frs et Pélagie T.-Lapointe), à St-Barnabé [1].—*Emilie,* b 11 août 1827; m [1] 3 février 1846, à Aug-Bournival (veuf de Rose Ricard).—*Olivine,* b 12 nov. 1829; m 15 fév. 1847, à Georges Diamond (Henry et Mary Scott).—*Adélaïde,* b [1] 23 janv. 1834; m 12 août 1851, à Jean-Bte Pelletier (Paul et Marg. Caron).—*R.-de-Lima,* b [1] 6 mai 1836; m [1] 31 juillet 1854, à Pierre Lacerte (Jos. et Marg. Pelletier).—*Raphaël,* b [1] 17 mars 1838; m 24 sept. 1861, à Emma Duclos (André et Charlotte Lamy), à la Riv.-du-Loup; s mars 1900.—*Adolphe,* b [1] 23 av. 1840; m 5 août 1862, à Aurélie Blais (Amb. et Julie R.-Loranger).—*Denise,* b [1] 17 mars 1843; m 5 sept. 1865, à Jos. Lampron (Jos. et

Josephte R.-Loranger).—*Léonard,* b [1] mars 1845; m 6 fév. 1866, à Hermine Lord, (Rémi et Appoline Desaulniers).—*Fréderic,* b [1] 20 sept. 1847; m [1] 26 av. 1870, à M.-Anne Gélinas (Etienne et Emilie Villemure).—*Dina,* b [1] 30 av. 1850; m à Benjamin Lampron (Thos. et Julie Guilmette).

1822, (4 fév.) SAINT-GUILLAUME.

V. MELANÇON, PAUL BENJAMIN IV.

1° LESSARD, Félicité. Issus: *Lucie,* m 13 fév. 1843, à Jérôme Ricard (Fréd. et Josephte Tousignant); s 28 déc. 1867.—*Emilie,* b 16 av. 1826, à la Riv.-du-Loup [1]; m à Louis Hamel.—*Adolphe,* b [1] 14 av. 1828; 1° m [1] 19 fév. 1885, à Hortense Picotte (Max. et Sophie Desaulniers); 2° m fév. 1885, à Virginie Rouleau (veuve de J.-B. Monette), de St-Hyacinthe.

2° GÉNÉREUX, Zoé, m 9 oct. 1855.

1823, (11 août) SAINT-GUILLAUME.

V. MELANÇON, JEAN-BTE. JEAN-BTE IV.

VINCENT, Josephte. Issus: *Sophie,* b 28 juillet 1826, à la Riv.-du-Loup [1]; m 9 sept. 1845, à Didace Lefèvre (Alex. et Christine Gaucher).—*Antoine,* b 6 oct. 1828, à Maskinongé [2]; m [2] 28 janv. 1851, à Mathilde Ross (Jacques et Madeleine Arsenault).—*Pierre,* b [2] 31 mai 1831; 1° m à Adèle Toupin, de St-Hugues; 2° m à...—*Rose,* m 21 fév. 1845, à Amable Sicard (Aug. et Antoinette Lampron).—*Adolphe,* b 28 av. 1842, m à...

1828, (2 fév.) RIVIÈRE-DU-LOUP.

V. MELANÇON, ANTOINE. JEAN-BTE IV.

1° FOURNIER, Adélaïde, Issus: *Emmanuël,* b 23 sept. 1830; m 10 fév. 1857, à Sophie Vincent (Chs et Reine Desjarlais).—*Isaac.* b 6 août 1832; m 22 oct. 1861, à R.-de-Lima Beaupré.—*Antoine,* b 21 mai 1834; m 25 nov. 1874, à Tharsile Lacourse (veuve de Thomas Melançon).—*Thomas,* m 20 janv. 1863, à Tharsile Lacourse (Jos. et Marg. Corriveau).—*Odilon,* b 25 fév. 1841; m 17 janv. 1865, à Emma Lapolice (Pierre et Josephte Gravel).—*Philippe,* b 21 mars 1884; m à Elmina Boisvert, à Boston.

2° BÉLANGER, Alexandrine, m 23 sept. 1856. Issus: *Virginie,* b 28 juillet 1857; m à.... Dupré.—*Solomon,* b 27 mars 1859; m à .... Généreux.—*Domitile,* b 24 av. 1860; m à....—*Ls-Hormisdas,* b 13 nov. 1866; m à....

1828, (19 mai) SAINT-GUILLAUME.

V. MELANÇON, IGNACE. JEAN-BTE IV.

DESJARLAIS, Esther. Issus: *Judes,* b 17 mai 1829, à Maskinon-

gé [1]; m 29 janv. 1856, à Emérence Chèvrefils-Belisle (Frs et Emérence Milette).—*Elie,* b [1] 11 mai 1831; m 13 janv. 1857, à Marie Ross (Jacques et Madeleine Arsenault).—*Adéline,* b à St-Hugues; m à Joseph Taillon.—*Eloïse,* m 16 fév. 1874, à F.-X. Frémot (F.-X. et Julie Ducharme).—*Domitile,* m 24 août 1874, à François Taillon (veuf de Marcelline Paré).—*Emérence,* b 12 déc. 1837; m à Thomas Morel.—*Célina,* b 9 juillet 1846; m 10 janv. 1865, à Pierre-Célestin Vanasse (Thos et M.-Anne Rivard).—*Marie,* b 12 août 1848; m 12 fév. 1892, à David Sicard(Amable et Geneviève Bourret).—*Agnès,* b 6 nov. 1850.

1837, (5 juin) SAINT-BARNABÉ.

V. MELANÇON, PIERRE. PIERRE V.

LEMAY, Marguerite, s 1889. Issus: *Thomas,* b 13 déc. 1838; m 6 juillet 1858, à Marcelle Bourassa (Michel et Marie Boisvert).—*Emilie,* b 11 oct. 1840; m 15 janvi. 1861, à Evariste Gélinas (Luc et M.-Anne Gendron).—*Olive,* b 14 av. 1845; m 25 oct. 1864, à Moïse Bellemare (Paul et Marg. Gélinas).—*Mathilde,* b 18 juillet 1847, m 29 av. 1860, à Alexis Gélinas (Ant. et Josephte Lamy); s 31 déc. 1870.—*Adèle,* b 12 mars 1850; m 13 août 1866, à M. le notaire Frs.-Xav. Bellemare (Paul et Marg. Gélinas).—*Adéline,* b 10 déc. 1854; m 27 janv. 1874, à Maxime Grenier (Adolphe et Louise Bournival).

1849, (19 fév.) SAINT-GUILLAUME.

VI. MELANÇON, ADOLPHE. PAUL V.

1° PICOTTE, Hortense. Issus: *Edouard,* b 1 mai 1850; m 16 août 1875, à Albina Milette (Ant. et Domitile Doyon).—*M.-Anne,* b 1852; m 29 av. 1878, à Alexis Milette (veuf d'Euphrosine Grenier); s 2 août 1894.—*Azarie,* b 1 fév. 1854; m à Victoria Lapierre (Ant. et Sophie Milette), de St-Bonaventure.—*Célina,* b 1856; s célibataire.—*Joseph,* b 26 sept. 1850; s 26 av. 1879.—*Delia,* b 13 déc. 1860; m à Cyprien Courchêne.—*Olive,* b 1 oct. 1862; s 1878.—*Hélène,* b 16 fév. 1865; m 12 janv. 1886, à Georges Marcotte (Em. et Célina Chabot).—*Pierre-Adélard,* b 28 fév. 1867; m à Anna Bélair, de la Riv.-du-Loup.—*Victoire,* b 13 déc. 1869; s 13 août 1879.—*Georgiana,* b 1870; m 10 juillet 1888, à Alphonse Doyon (Chs et Audile Chaussé).

2° ROULEAU, Virginie, m fév. 1885.

1851, (28 janv.) SAINT-GUILLAUME.

VI. MELANÇON, ANTOINE. JEAN-BTE V.

ROSS, Mathilde. Issus: *Jacques,* b 28 oct. 1851; m 6 fév. 1871, à

Marie Péloquin (Paul et Catherine Lafleur).—*Pierre,* b 28 mars 1853; m 13 av. 1874, à Louise Dion (Gabriel et Délima L'Ecuyer). —*Napoléon,* b 17 mai 1856.—*Mathilde,* b 8 sept. 1861; m 21 av. 1884, à J.-B. Michaud (Ls et Emilie aVnasse).—*Victoire,* b 8 sept. 1861.—*Adélard,* b 4 mai 1863; m 20 juin 1881, à Célina Péloquin (Paul et Catherine Lafleur).—*Léocadie,* b 2 oct. 1864; m 25 fév. 1889, à Joseph Lessard (veuf de Catherine Fontaine).—*Philomène-Délia,* b 20 juin 1867; m 19 janv. 1874, à Ant. Sicard (Amable et Délima Melançon).—*Célanire,* m 30 sept. 1869, à Simon Cantara (Pierre et Adélaïde Poitevin).—*Evelina,* b 12 juin 1875.

1857, (10 fév.) SAINT-GUILLAUME.

VI. MELANÇON, EMMANUËL. ANTOINE V.

VINCENT, Sophie, s 1903. Issus: *Oscar,* b 22 nov. 1857; s 22 av. 1865.—*Isaac,* b 13 nov. 1859; s 7 juillet 1865.—*Thomas,* b 13 nov. 1859; m 27 janv. 1880, à Hortense Bellerose (David et Eulalie Bibaud), à St-Frs-du-Lac.—*Edouard,* b 14 av. 1861; s 1 mai 1862.—*Malvina,* b 26 juin 1863; s 22 av. 1865.—*Ant.-Léonidas,* b 14 mai 1865; m 14 janv. 1887, à Elmina Paulhus (Max. et Céleste Morin), de St-David.—*Zotique,* b 8 janv. 1867; m 8 fév. 1891, à M.-Anne Desjarlais (David et Domitile Houle), à Maskinongé.—*Malvina,* b 20 janv. 1869; Sr Ste-Clémence, de l'Assomption; s 4 août 1898. —*Alexandrine-Marie,* b 18 juillet 1870; s 4 sept. 1888.—*Edouard,* b 6 août 1872; m 2 déc. 1899, à Marie Jacques (Pierre et Appoline Flageole, de Montréal).—*Ls-Alphonse,* b 22 nov. 1873; reçu médecin en 1902; m 1903, à Evelina Jacques (Pierre et Appoline Flageole).—*Pierre-Théophile,* b 25 déc. 1875; prêtre, 1902; vicaire à l'Avenir, en 1905.—*Geo.-Horace-Adélard,* b 13 nov. 1877; s 28 janv. 1878.

1861, (22 oct.) SAINT-DAVID.

VI. MELANÇON, ISAAC, ANTOINE V.

BEAUPRÉ, Rose-de-Lima. Issus: *Jos.-Omer,* b 9 mars 1863; prêtre le 19 août 1890; vic. à St-François, en 1894, desservant là; vic. à St-Guillaume, à Warwick, à Arthabaskaville, à Bécancourt; le 1 oct. 1898, curé de N.-D. du Rosaire, où il est encore, en 1905.—*M.-Virginie,* b 9 juillet 1864; s 2 mai 1866.—*Edmond-Isaac,* b 17 janv. 1866.—*Odilon-Em.,* b 8 juin 1867.—*Octave,* b 24 oct. 1868; s 21 fév. 1895.—*Emilie,* b 24 oct. 1890; s 18 mars 1895.—*Ls-Albéric,* b 18 juillet 1872.

DUPUIS

1698, (10 nov.) CHAMPLAIN.

I. DUPUIS-JOLICŒUR, JEAN-FRANÇOIS, b 1669, soldat, originaire du Périgord; s vers 1725.

BANHIAC-LAMONTAGNE, Marguerite, fille de François et d'Angélique Pelletier; née 17 av. et b 12 juillet 1681, à Sorel; remariée 10 fév. 1727, à Jacques Chrétien (Vincent et Anne Leclerc, et veuf de Marie Baudon-Larivière), à la Riv.-du-Loup [1]; s 18 janv. 1756, à Trois-Rivières [2]. Issus: *Charles,* b 31 juillet 1699; m [1] 24 mai 1720, à Ursule Sicard de Carufel (Jean et Geneviève Ratté, de Maskinongé [3]); s [3] 21 mars 1754.—*Marguerite,* b 28 fév. 1701; m à Jean-Bte Pagé.—*M.-Josephte,* b 1703; m [1] 14 août 1731, à Louis Arcouet (Jean et Isabelle Pepin, du Cap-de-la-Madeleine); s [3] 8 nov. 1743.—*Thérèse,* b [2] 5 mars 1705; m à Louis Laforest.—*Jean-François,* b [2] 9 mai 1707; 1° m 28 juillet 1730, à Thérèse Marquet-Périgord (Frs et M.-Louise Galarneau), à St-Frs-du-Lac [4]; 2° m [4] 21 janv. 1754, à M.J-osephte Leclair (Pierre et Marie Basquier, de Montréal).—*M.-Catherine,* b 21 déc. 1708, à l'Ile-du-Pas;; m [2] 13 mai 1732, à Guillaume Vacher-Lacerte (Guil. et Marg. Benoit); s [2] 3 août 1741. —*M.-Anne,* b [2] 2 jan. 1711; m [4] 16 nov. 1734, à Pierre Marquet (Frs et M.-Lse Galarneau).—*Exupère,* b [2] 20 fév. 1713; s [1] 23 juillet 1715.—*Gertrude,* b [2] 17 oct. 1714; 1° m [2] 1 juin 1753, à Pierre Blanchard; 2° m [4] 23 mai 1757, à Jean-Frs Joyelle (Frs et Catherine Ross).—*Jean-Bte,* 1° m [2] 25 oct. 1739, à Catherine Coutancineau; 2° m 6 nov. 1786, à François Laspron-Desfossés (veuve de Frs St-Laurent), à Nicolet.—*Antoine,* b [3] 27 fév. 1718; 1° m 1738, à Frse Jutras; 2° m [2] 19 sept. 1741, à M.-Ursule Alarie.—*Brigitte,* b 1720; m [2] 9 mai 1740, à Elie Manceau(Pierre et Madeleine Filliot, de St-Seurin, Bordeaux).—*Ursule,* m [2] 12 janv. 1739, à Pierre Dasilva (Pierre et Jeanne Mingon).

1720, (24 mai) MASKINONGÉ.

II. DUPUIS, CHARLES. FRS I.

SICARD, Ursule, b 18 sept. 1695, à St-Pierre I-O; s 19 janv. 1770. Issus: *Charles,* b vers 1721; m vers 1736, à Josephte Bruneau (Joseph et Jeanne Brisset).—*M.-Anne,* m 9 nov. 1750, à Jos. Lupien-Lafrenière (Jos. et × M.-Anne Lemire).—*Jos.-Marie,* b 12 sept. 1728; m 24 oct. 1757, à Marg. Fleury (Jean et Marg. Lamirande). —*François,* b 23 déc. 1730.—*Jean-Bte,* m 30 mors 1761, à Louise Vanasse (× Sébastien et Susanne Lupien, et veuve de Jos Sicard-Carufel).—Charlotte, m 2 fév. 1761, à Jos. Pied (J.-B. et Frse Antailla, de Berthier).

Vers 1736, MASKINONGÉ.

III. DUPUIS, CHARLES. CHARLES II.

BRUNEAU, Jospehte, b 11 juin 1715, à la Riv.-du-Loup [1]. Issus: *Charles,* b 1737; 1° m 6 juillet 1773, à Geneviève DeSerre (Michel et M.-Anne Truillier-Lacombe); 2° m 26 sept. 1796, à Madeleine Lemire-Gonneville (Alexis et Angélique Provencher); s 1819.—*Chs-Pierre,* b 2 nov. 1749; m [1] 15 nov. 1779, à Françoise Duchesny (Jos. et Geneviève Comtois); s 16 oct. 1814.—*M. Josephte,* b 11 oct. 1751.—*Jacques,* b 14 sept. 1753; m 31 janv. 1785, à Marguerite Lemire (Jos. Modeste et M.-Josephte Dégrai).

1773, (6 juillet) MASKINONGÉ.

IV. DUPUIS, CHARLES. CHARLES III.

1° DESERRE, Geneviève, s 1 juin 1793, à 43 ans. Issus: *Pélagie,* b 1774; m 11 août 1800, à Pierre Lessard (Etienne et Josephte Dupont).—*Josephte,* m à Antoine Lemire (Antoine et ....).—*M.-Anne,* 1° m 24 oct. 1796, à Jean-Bte Lafrenière (Ant. et Jeanne Vanasse, de Berthier); 2° m à Jean-Bte Cardinal.—*Geneviève (Menette),* b 11 nov. 1783; 1° m 3 août 1807, à Louis Perreault (× Jos. et Marg. Leclerc); 2° m à Vidal Vilandré.—*Charles,* b 1 fév. 1786; m 3 août 1807, à Angélique Goulet (Jacques et Geneviève Desmarais, de St-Léon).

2° LEMIRE, Madeleine, m 26 sept. 1796. Issus: *Madeleine,* b 14 juin 1797; m à Abraham Fleury.—*Josephte,* b 1799; m 9 av. 1823, à Julie Caron (Gabriel et Thérèse Béland, et remariée, le 23 oct. 1828, à Joseph Fleury, père du Dr Georges Fleury, de St-Léon).—*Angélique,* b 8 août 1806; m 26 fév. 1827, à François Vanasse (Frs et Angélique Marchand); s 17 sept. 1863, à St-Guillaume, dans la cave de l'église.

1779, (15 nov.) MASKINONGÉ.

V. DUPUIS, PIERRE. CHARLES IV.

DUCHESNY, Françoise. Issus: *Pierre,* b 4 oct. 1783; 1° m à M.-Anne Lemire; 2° m 4 fév. 1804, à Céleste Duchesny (Jos Joachim et × Josephte Lupien), et s 14 juin 1812, à 25 ans.—*Geneviève,* b 23 av. 1785; s 12 août 1792.—*Charles,* b 1 fév. 1786.—*Joseph,* b 20 oct. 1786; m 18 janv. 1810, à Théotiste Vanasse (Frs et Angélique Marchand).—M.-Etiennette, b 21 fév. 1788; 1° m à Louis Richard, (s 13 août 1816, à L'Assomption [1]); 2° m [1] 31 mars 1819, à François Archambault (×Frs et Charlotte Contant).—*M.-Anne,* b 21 août 1790; m vers 1808, àJacques Piquet, de l'Assomption.—*Geneviève,* b 1792; m à ... Loranger, de St- Barthélemy.

1810, (18 janv.) MASKINONGÉ.

VI. DUPUIS, JOSEPH. PIERRE V.

VANASSE, Théotiste. Issus: *Zoé,* b 1 déc. 1810; m 15 oct. 1833, à Amable Bernier (Pierre et Josephte Voligny).—*M.-Théotiste,* b 21 juin 1812; s 1814.—*Léocadie,* b 14 sept. 1816; m 14 fév. 1836, à Prudent Plante (× Frs et Cécile Juineau, de la Riv.-du-Loup).—*Pierre,* b 31 oct. 1818; m 19 fév. 1844, à Geneviève Grenier (× Laurent et Véronique Girard, et sœur du Dr Laurent Grenier).—*Domitile,* b vers 1820; célibataire, a longtemps demeuré chez son frère, M. le curé Adolphe Dupuis.—*Joseph,* b 5 fév. 1821; m 21 fév. 1843, à Eloïse Bibaud (Pierre et Christine Labonne), à St-Guillaume.—*Ls-Adolphe,* b 7 av. 1823; prêtre 1 oct. 1845 à Québec; missionnaire à St-Gilles et d'Halifax; en 1851, curé de Ste-Hélène et de St-Alexandre; en 1852, de Ste-Anne-de-la-Pérade; en 1881, du Mont-Carmel; en 1885, de St-Stanislas, où il décède, en 1893.—*Onésime,* b 1825; m à Eloïse Turcotte, à St-Hugues.

1843, (21 fév.) SAINT-GUILLAUME.

VII. DUPUIS, JOSEPH. JOSEPH VI.

BIBAUD, Eloïse. Issus: *Pierre,* b 21 juillet 1844; m 21 fév. 1865, à Mathilde Généreux, de St-Antoine.—*Joseph,* b 22 oct. 1846; m 12 janv. 1865, à Marie Paulhus (Max. et Claire Morin), de St-David.—*Adolphe,* b 11 mars 1848; m 29 oct. 1872, à Célina Caron (Ambroise et Sophie Bérard).—*Onésime,* b 24 sept. 1849; a fait ses études classiques au collège de Nicolet; instituteur.—*Herménégilde,* b 6 juillet 1851; m 12 juillet 1884, à Marie Houle, à St-Robert; s 12 nov. 1888, à St-Germain.—*Valérie,* b 12 mars 1853; m 29 oct. 1872, à Zacharie Beauregard (Louis et Zoé Meunier), de St-Hugues.—*Edouard,* b 13 fév. 1855 m 12 fév. 1882, à M.-Rose Beauregard (Ls et Z. Meunier), de St-Hugues.—*Eloïse,* b 12 déc. 1856; m 11 fév. 1884, à Henri Lacource (Honoré et Marie St-Germain).—*Guillaume,* b 11 juillet 1858; m 19 mars 1889, à Clara Paquin (Ls et Valérie Bernier, de Maskinongé).—*Lodina,* b 24 mars 1861; m 4 mars 1878, à Jean-Bte Beauregard (Ls et Z. Meunier), de St-Hugues.—*Edmond,* b 20 mars 1863; m 26 juillet 1884, à Exilda Vanasse (Désiré et Philomène Crépeau), de St-David; s 19 mai 1888.—*Ovide,* b 8 mars 1865; m 2 fév. 1891, à Mathilda Ross (Louis et Mathilde Cartier), de St-Eugène.—*Uldéric,* b 24 fév. 1868.—*Amable,* b 8 juillet 1870.

ADAM-LABRANCHE

I. ADAM, GRÉGOIRE, venu d'Ugny, diocèse de Verdun..

DROIT, Jeanne. Issus: *Joseph,* 1° m 5 sept. 1760, à M.-Josephte Guinard (Pierre et Madeleine Banhiac-Lamontagne, et veuve d'Etienne Grenier), à Yamachiche [1]; 2° m [1] 20 oct. 1777, à Madeleine Milette (Aug. et M.-Anne Bellemare).

1760, (5 sept.) YAMACHICHE.

II. ADAM, JOSEPH. GRÉGOIRE I.

1° GUINARD, Josephte; 2° MILETTE, Madeleine, m 20 oct. 1777. Issus: *M.-Josephte,* b 15 av. 1778.—*Madeleine,* b 30 juilllet 1779; m 5 fév. 1798, à Frs Perreault (J.-B. et Madeleine Robillard); s 16 sept. 1818.—*Clotilde.* m 25 av. 1796, à Ls-Alexandre Paradis (Ls-A. et Joseph Voilette).—*Pélagie,* m 8 fév. 1802, à Jean-Regis Boucher (Jos. et Josephte Paradis, de Lanoraie).—*Joseph,* b 5 sept. 1785.—*Théotiste,* b 14 et s 22 nov. 1787 (1).—*Benoit,* b 27 nov. 1788; m 7 fév. 1814, à Euphrosine Caron (Aug. et Josephte Motard-Lamothe); s 25 juillet 1831.—*Jean-Bte,* b 30 juillet 1991; m 24 janv. 1820, à M.-Louise Villeneuve (Thos et Judith Perreault); s 26 fév. 1855, à St-Guillaume.—*Marguerite,* b 24 av. 1774; m 4 fév. 1816, à Jacques Blais (Jacques et Félicité St-Germain).—*M.-Louise,* m 10 fév. 1800, à Alexandre Gérin-Lajoie (× Jean et Madeleine Grenier).

1820, (24 janv.) YAMACHICHE.

III. ADAM-LABRANCHE, JEAN-BTE. JOSEPH II.

VILLENEUVE, Louise. Issus: *Jean-Bte-Edouard,* b 11 nov. 1822 (2); m 5 oct. 1847, à Marie Doucet (×Aug. et Esther Prince). —*Thomas,* b 22 av. 1824.—*Isaac,* b 21 av. 1826; 1° m 10 oct. 1848, à Madeleine Riv.-Laglanderie (Ls et Marg. Gélinas-Lacourse), à St-Guillaume [1]; 2° m [1] 30 oct. 1854, à Sophie Lesage (Frs et Geneviève Thibault); 3° m [1] 10 août 1868, à Marie Vadeboncœur (Jos. et Marie Bastien).—*Adéline,* b 19 janv. 1828; m à Louis Doucet.—*Elisabeth,* b 30 mai 1830; m à Jérémie Bergeron.—*Lucie,* b 18 août 1831.—*Regis,* b 8 sept. 1834.—*Emilie,* b 27 oct. 1836; m à Onésime Sylvestre; s [1] 2 mai 1857.—*Calixte,* m à Domitile Roy.—*Marguerite,* m [1] 29 juillet 1856, à Onésime Blais (Chs etJulie Sylvestre).—*Elie,* b [1] 23 mai et s [1] 6 juillet 1843.—*Marie-Lse,* m [1] 5 oct. 1847, à Louis Doucet (× Aug. et Esther Prince).

---

(1) A ce baptême, Joseph Adam, pour la première fois, est désigné sous le nom d'*Adam* dit *Labranche.*

(1) De Jean-Bte m à Marie Doucet est né *Jean-Bte,* m à Marie Trudel (Onés. et Geneviève Fontaine), père de M. l'abbé Argémire Labranche, prêtre, d'abord vicaire à St-Pierre-les-Becquets, puis à Warwick, en 1905.

ADAM LABRANCHE

I. ADAM, JEAN, notaire royal, établi à la côte de Lauzon, b 1636; s 3 sept. 1711, à St-Etienne de Beaumont [1].

MEZERAI, Marie, b 1654; s [1] 22 nov. 1714. Issus: *M.-Anne,* b 9 fév. 1687, à Lévis; m 23 oct. 1713, à Guilaume Couture, à St-Laurent [2] I-O; s [2] 26 janv. 1760.—*Jean-Bte,* m 16 av. 1708, à Catherine Guillet (Ls et Marie Trottier), à Batiscan; s 8 sept. 1730.

1708, (16 av.) BATISCAN.

II. ADAM, JEAN-BTE. JEAN. I.

GUILLET, Madeleine, s 20 juin 1752. Issus: *M.-Anne,* b 20 janv. 1709; 1° m 16 sept. 1731, à Ignace Baril (Jean et Catherine Dessureaux), à Ste-Anne-de-la-Pérade; 2° m 11 fév. 1737, à Jean Baribeau (Jean et Marg. Cossette).—*Joseph,* b 7 nov. 1717; 1° m 23 mai 1747, à M.-Josephte Mailhot(veuve d'Ant. Auger et fille d'Antoine Mailhot et de Marg. Gauron), à St-Pierre-les-Becquets; 2° m à M.-Charlotte Thifault (Damien et M.-Louise Lafond).—*Jean-Bte,* m 31 janv. 1745, à Renée Thifault (Dam. et R. Lafond).

1747, (23 mai) ST-PIERRE-LES-BECQUETS.

III. ADAM, JOSEPH. JEAN-BAPTISTE II.

1° MAILHOT, Josephte, s 16 nov.1767, à Lotbinière [1], à 57 ans. Issus. *Joseph,* b 17 juillet 1754, à St-Jean-des-Chaillons; m 29 av. 1783, à Josephte Lamy (Alexis et Josephte Gélinas), à Yamachiche [2]; s [2] 25 mars 1835, à 85 ans.—*Frs-Xav.* b [1] 15 janv. 1756; m [2] 25 janv. 1779, à Angélique T.-Lapointe (Joseph et Angélique Beaudet).

2° THIFAULT, Charlotte. Issu: *Joseph,* m 20 janv. 1795, à Frse Bertrand, à Batiscan.

1783, (29 av.) YAMACHICHE.

IV. ADAM, JOSEPH. JOSEPH III.

LAMY, Josephte. Issus: *M.-Antoinette,* b 21 mars 1785; m 10 fév. 1809 à Jean Bellemare(Jos. et Josephte LeBlanc); s 3 av. 1826.—*M.-Françoise,* b 1 nov. 1786.—*Josephte,* b 1788; s 2 août 1805.—*Marie,* b 1787; m 12 janv. 1807, à Jean Lord (Jean et Josephte Gélinas); s 14 janv. 1817, à 30 ans.—*Joseph,* s 5 déc. 1812, à 27 ans.—*M.-Anne,* b 1792; m 1 fév. 1808, à Michel Blais (Jos. et Marg. Lord); s 6 oct. 1815.

BLAIS

1669, (12 oct.) SAINTE-FAMILLE, I.-O.

I. BLAIS, PIERRE, b 1639, fils de Mathurin et de Françoise Pénigaud, de Dam, évêché d'Angoulème; s 18 fév. 1700, à St-Jean. I-O.

1° PERREAULT, Anne, b 1663, fille de Jean et de Jeanne Valta, de St-Sulpice, Paris; s 30 juin 1688.

1713, (30 juin) TROIS-RIVIÈRES [1].

II. BLAIS, JACQUES, PIERRE I.

b [1] 8 av. 1682; s 24 déc. 1759, à Yamachiche [2].

1° CARTIER, Angélique, b 1690.

2° SÉVIGNY, M.-Louise, b 1709; s [2] 30 jan. 1747.

1766, (27 janv.) YAMACHICHE.

III. BLAIS, JOSEPH, JACQUES II.

LORD, Marguerite.

1746, (31 janv.) YAMACHICHE.

III. BLAIS, JACQUES, b 21 mars 1715; s 13 janv. 1810. JACQUES II.

MILETTE, Marie, b 1720; s 8 déc. 1800.

1799, (14 janv.) YAMACHICHE.

IV. BLAIS, ETIENNE, b 1770; s 10 sept. 1823. JOSEPH III.

RIV.-DUFRESNE, Josephte, b 6 juin 1768.

1785, (3 oct.) YAMACHICHE.

IV. BLAIS, CHARLES, b 1 déc. 1758. JACQUES III.

SAINT-GERMAIN, Marguerite.

1825, (9 août) YAMACHICHE.

V. BLAIS, JOSEPH, b 1801. ETIEENE IV.

1° GÉLINAS, Victoire; 2° GÉRIN-LAJOIE, Lucie, b 9 déc. 1810, m 21 juin 1830. Issus, entr'autres enfants:—*Joseph,* b 5 nov. 1834, ancien curé de St-Guillaume; s oct. 1900.—*Luce,* b 29 sept. 1838; m 23 fév. 1865, à Zéphirin Gélinas (Louis et Monique Gignac).—*Elie,* b 27 janv. 1848; prêtre, retiré à Trois-Rivières.—*Moïse,* b 7 janv. 1853; prêtre missionnaire Oblat; réside à St-Boniface, Man.

1820, (13 nov.) YAMACHICHE.

V. BLAIS, CHARLES, s 7 janv. 1854. CHARLES IV.

1° GUILMETTE, Madeleine; 2° SYLVESTRE, Julie, m 6 fév. 1826; s 31 déc. 1857, à St-Guillaume [1]. Issus. *Michel,* b 31 août 1828, à

St-Hugues [2]; 1° m vers 1849, à Marie Maher; 2° m [1] 29 mai 1854, à Julie Lapolice.—*Onésime,* b [2] 1830; m 29 juillet 1856, à Marguerite Adam (Jean-Bte et M.-Louise Villeneuve).—*Louis,* b [2] 1832; m [1] 7 juin 1859, à Léocadie Vanasse.—*Jules,* b [1] 21 nov. 1837; s [1] 2 juin 1869.—*David,* b [1] 15 fév. 1840; s [1] 21 av. 1857.—*Rose,* b [1] 13 fév. 1842, s [1] 7 août 1856.—*Jos.-Eugène,* b [1] 10 sept. 1844.—*Victoire,* b 9 oct. 1846.

Vers 1849 SAINT-GUILLAUME.

VI. BLAIS, MICHEL. CHARLES V.

1° MAHER, Marie. Issus: *M.-Louise,* b 8 mai 1850.

2° LAPOLICE, Julie, m 29 mai 1854. Issus: *Cyrille,* b 31 août 1856; s 28 déc. 1857.—*Adéline,* b 8 mars 1862.

1856, (29 juillet) SAINT-GUILLAUME.

VI. BLAIS, ONÉSIME. CHARLES V.

ADAM, Marguerite. . Issus: *Pierre,* b 29 juin 1857.—*Rose-Mélina,* b 24 av. 1859.—*Eugénie,* b 13 juin 1862.—*Joseph,* b 24 mars 1864.—*M.-Louise,* b 1 nov. 1866.—*Ls-Arthur,* b 27 sept. 1868.—*M.-Exilia,* b 23 juin 1870.

1859, (7 juin) SAINT-GUILLAUME.

VI. BLAIS, LOUIS, CHARLES V.

VANASSE, Léocadie. Issues: *Marg. Mélina,* b 31 mai 1860.—*Valérie,* b 25 mai 1862.

HOUDE

1655, (12 janv.) QUÉBEC.

I. HOUDE, LOUIS, b 1617 (1), fils de Noël et d'Anne Lefebvre, de Manou, Perche.

BOUCHER, Madeleine, b 4 août 1641, fille de Marin et de Perinne Mallet (2). Issus: *Louis,* b 30 sept. 1662, au Château-Richer; m à Madeleine Lemay.—*Etienne,* b 5 av. 1682, à Ste-Famille d'Orléans [1]; m 6 av. 1708, Elisabeth-Ursule Denevers, à Lotbinière [2]; s [2] 27 août 1750.

II. HOUDE, LOUIS. LOUIS I.

LEMAY, Madeleine. Iscsus: *Louis,* m à M.-Angélique Hamel.—*Joseph,* b 1690; m 1724, à M.-Josephte LeBœuf; s 15 nov. 1755, à St-Jean-des-Châillons.—*Noël,* m 19 janv. 1722, à Charlotte Limousin, à Champlain.

1708, (6 av.) LOTBINIÈRE.

II. HOUDE, ETIENNE. LOUIS I.

DENEVERS, Ursule. Issus: *Joseph,* 1° m à M.-Anne Alary; 2° m 9 juin 1749, à M.-Josephte Lemay (J.-B. et Angélique Pérusse); 3° m 5 mars 1753, à Angélique Houde (Gervais et Françoise LeBœuf).—*Etienne,* m à Josephte Picher-Dupré.—*Antoine,* m 11 fév. 1743, à Charlotte LeBlanc-LaBrie (Nicolas et Geneviève Petit), à Bécancourt [1].—*Angélique,* m [1] 6 sept. 1745, à Antoine Provencher (Jean-Frs et Marg. Moreau).

Vers 1720, LOTBINIÈRE.

III. HOUDE, LOUIS. LOUIS II.

HAMEL, Angélique. Issus: *Louis,* b 1721; m 13 nov. 1758, à Josephte Rivard-Dufresne (Jos. et Marie Toutant), à Yamachiche [1]; s [1] 8 sept. 1761.—*M.-Louise,* b 28 fév. 1731; m [1] 13 nov. 1758, à Joseph Riv.-Dufresne (Jos. et M. Toutant).—*Augustin,* m 3 oct. 1763, à M.-Louise Vachon (× Louis et Anne Isabel), à Trois-Rivières.—*Jean-Bte,* m 2 oct. 1760, à Josephte Périgny (Jean et Madeleine Lefebvre), à Ste Geneviève de Batiscan.

LOTBINIÈRE.

III. HOUDE, ETIENNE. ETIENNE II.

PICHER, Josephte, s 1 sept. 1765. Issus: *Etienne,* m 10 fév. 1755,

---

(1) Les descendants de Louis Houde, qui ont fait souche, à Yamachiche, sont connus sous le nom de Houle.

(2) Madeleine Boucher était la cousine germaine du célèbre Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières, et fondateur de la paroisse de Boucherville.

à Josephte Hamel (J.-B. et Geneviève Grenier, et veuve de Gervais Houde).—*Michel,* b 1742; m 9 sept. 1765, à Madeleine Lemay (Frs et Lse Perreault); s 30 oct. 1806, à Yamachiche.—*Ls-Joseph,* b 23 août 1750; m 4 av. 1785, à Josephte Rivard (Jos. et Josephte Rivard-Bellefeuille).

1765, (9 sept.) YAMACHICHE.

IV. HOULE, MICHEL. ETIENNE IV.

LEMAY, Madeleine. Issus: *Elisabeth,* m 13 mai 1793, à Honoré Lord (Chs et Marg. Garceau).—*Thérèse,* b 24 juillet 1771, à Lotbinière [1]; m 23 juillet 1798, à François Bourassa (J.-B. et Ursule Boucher, veuf de Véronique Rivard).—*Michel,* b [1] 22 août 1773; m 22 fév. 1808, à Théotiste Lesieur-Desaulniers (J.-B. et Angélique Foucher); s 20 av. 1848, à Saint-Guillaume (1).—*Marguerite-Madeleine,* b [1] 1 mai 1775; m 8 juillet 1811, à François Bourassa (Frs et Véronique Rivard).—*François,* m 25 juilllet 1808, à Véronique Bourassa (Frs et V. Rivard).

1785, (4 av.) YAMACHICHE.

IV. HOULE, LOUIS. ETIENNE III.

RIVARD, Josephte. Issu: *Louis,* b 21 déc. 1798; m 27 juillet 1818, à Julie Boisvert (Frs et Frse Gailloux).

1763, (24 oct.) RIVIÈRE-DU-LOUP.

IV. HOUDE, AUGUSTIN. LOUIS III.

VACHON, Louise. Issus: *Ursule,* b 31 mai 1768, à Yamachiche [1]. —*Frs-Augustin,* m [1] 27 fév. 1797, à Charlotte Fortier (Chs et Charlotte Barabé).—*Joseph,* m [1] 19 fév. 1798, à Rose Massé (Jos. et Genv. Toutant).—*Augustin,* 1° m 3 nov. 1790, à Marie Pepin-Lachance (Pierre et Marie Saucier, d'Yamachiche), à la Riv.-du-Loup; 2° m à Marie Duval; 3° m à Marie Lafrenière.—*Louis-Marie,* m à Marie Lanctôt (2).

1790, (3 nov.) RIVIÈRE-DU-LOUP.

V. HOUDE, AUGUSTIN. AUGUSTIN IV.

1° PEPIN, Marie. Issus: *Augustin,* b 1793; s'est fait tuer à Montréal.—*Marie,* m à Joseph Chevalier.—*Julie,* m 1812, à Jean Héroux. —*Sophie,* m 20 oct. 1823, à Etienne Héroux.—*Antoine* (3), m 4 août 1840, à Angèle Descoteaux (Frs et Rosalie Thibault).—*Olivier,*

---

(1) M. le curé Napoléon Kéroack, a mis, en marge de son acte de sépulture: Michel Houle est regardé comme le fondateur de la paroisse de Saint-Guillaume.

(2) C'est ici, le père d'Adolphe Houde, marié, le 21 janv. 1831, à Olivine Héroux et père de feu l'abbé Desiré Houde.

(3) C'est ici le père de Frédéric Houde, journaliste et député de Maskinongé, au parlement fédéral.

marié 3 fois; s'est noyé.—*Paul,* s célibataire.—*Joseph,* m à Marie Lessard.

2° DUVAL, Marie. Issus: *Moïse* ( ), m 3 juillet 1843, à Mathilde Foucher (Alexis et Antoinette Chrétien).—*Théophile,* m à Salomée Lemieux.—*Fréderic,* s en Californie.

3° LAFRENIÈRE, Marie. Issus: *Onésime,* parti pour les Etats-Unis, d'où il n'est jamais revenu.—*Sophie,* m à Pierre Vadeboncœur.

1808, (25 juillet) YAMACHICHE.

V. HOULE, FRANÇOIS. MICHEL IV.

BOURASSA, Véronique. Issus: *François,* b 23 juillet 1810; m 7 fév. 1840, à Emérence Boisvert (J.-B. et Frse Rousseau) à St-Barnabé.—*Sophie,* m 11 juillet 1848, à Antoine Samson (Frs et Céleste Paillé).

1818, (27 juillet) YAMACHICHE.

V HOULE, LOUIS. LOUIS IV.

BOISVERT, Julie. Issus: *Jean-Bte,* b 22 sept. 1822; m à Emilie Desaulniers (J,-B. et Frse Boisvert).— *J.- Baptiste,* m 3 août 1847, à Caroline Vilemure (Jos. et Marie Paquin).

1798, (19 fév.) RIVIÈRE-DU-LOUP.

V. HOUDE, JOSEPH. AUGUSTIN IV.

MASSÉ, Rose. Issus plusieurs enfants, entr'autres *Elie, Félix* et *Charles-Edouard,* établi à St-Célestin, et qui fut longtemps député de Nicolet, et est père d'une grand famille, très bien établie, dans le comté de Nicolet.

---

(1) Moïse Houde, fut plusieurs fois élu député de Maskinongé, tant à Québec qu'à Ottawa. Il fut un tribun fort populaire. Il était marié à sa cousine germaine.

LAMOUREUX

Vers 1668, BOUCHERVILLE.

I. LAMOUREUX, LOUIS (1), s 25 fév. 1715, à St-Frs I-Jésus [1].

BOIVIN, Françoise, b 1642; s 15 av. 1717, à Boucherville [2]. Issus: *Jean-Bte,* b 14 sept. 1669, à Montréal; m [2] 2 déc. 1690, à Marie Gareau-St-Onge (Jean et Anne Talbot).—*Adrien,* b [2] 7 mai 1671; m 6 av. 1693, à Denise Véronneau (Denis et Marg. Bertault). —*Françoise,* b [2] 16 juillet 1676; 1° m [2] 21 mai 1692, à Noël Chapleau (Jean et Jeanne Gagnon); 2° m [2] 8 janv. 1702, à Frs Viger (Désiré et Catherine Moitié).

1690, (2 déc.) BOUCHERVILLE.

II. LAMOUREUX, JEAN-BTE. LOUIS I

GAREAU, Marie, b 1671. Issus: *Louis,* b 31 janv. 1692; m 31 mai 1717, à M.-Madeleine Babin (Pierre et Madeleine Richaumi).—*Françoise,* b 20 oct. 1693; m à Jacques Charbonneau.—*Joseph,* b 1704; m 8 mars 1734, à Thérèse Desroches (Jean et Marie Beauchamp), à Montréal.

1717, (31 mai) BOUCHERVILLE.

III. LAMOUREUX, LOUIS. JEAN-BAPHISTE II.

BABIN, Madeleine. Issus: *Louis,* b 12 oct. 1719, à Verchères; m 8 fév. 1751, à Marguerite Laporte, à Chambly.—*Antoine,* m 25 fév. 1754, à M.-Charlotte Emery-Coderre, à St-Ours [1].—*Jean-Bte,* m [1] 18 nov. 1754, à M.-Angélique Allaire (Etienne et Madeleine Fontaine).

1754, (18 nov.) SAINT-OURS.

IV. LAMOUREUX, JEAN-BAPTISTE. LOUIS III.

ALLAIRE, Angélique Issus: *M.-Josephte,* b 25 déc. 1756, à Con-

---

(1) Il a été fait, par l'auteur, des recherches pour retracer le contrat de mariage de Louis Lamoureux avec Françoise Boivin. Aux greffes de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières, aucune trace de ce précieux document qui eût indiqué l'endroit, de France, d'où vint le chef de cette famille, surtout nombreuse dans les comtés de Verchères, de Chambly et de Richelieu.

Dans l'*Histoire des Canadiens-français,* de M. Benjamin Sulte, à la page 69 du second volume, sous le titre de "La Cote Notoe-Dame des Anges", au recencement de 1667, on lit: Louis Lamoureux, 27 ans, 12 arpents en valeur. Il n'était donc pas encore marié, cette année-là.

Au recencemênt de 1681, au chapitre de la seigneurie de Tremblay, volume troisième, page 72, nous trouvons le renseignement qui suit: Louis Lamoureux, 34 ans; Fronçoise Boivin, sa femme, 28; enfants: Jean 13, Adrien 10, Louis 8, Françoise 6, Anne 3, Madeleine 1; 1 vache; 13 arpents en valeur.

On lit dans l'*Histoire de Longueuil,* par M. Vincent, page 51, ce qui suit: Longueuil (registres de Ville-Marie) 1669, 14 septembre, baptême d'Adrien Lamoureux, fils de Louis et de Françoise Boivin. Et, dans le greffe du notaire Jean Bourdon, parmi les colons de Longueuil le 12 mars 1675, figure Louis Lamoureux.

dré, m 12 juillet 1790,

URS.

JEAN-BAPTISTE IV.

nombre d'enfants, par-
oct. 1833, à Luce Tur-
gues [1]; 2° m [1] 30 mai
Lemoine de Martigny,
-Josephte-Adéline Céré
, à Montréal; s [1] 1 juil-

GUES.

ANDRÉ V.

v. 1849; m 25 sept. 1877
et M.-Emilie Auger), à

LLAUME.

ATHANASE VI.

b 5 oct. 1858, à St-Pie,
ot. Issus et vivants: *M.*-
ée 2 et b 3 juillet 1881.
née 4 et b 6 av. 1885.—
ée 22 et b 25 av. 1888.
28 av. 1892.—*Henri-*
6 et b 8 nov. 1894.—
Dr S. Lamoureux, a été
age de Saint-Guillaume,
rection en municipalité
elle de la paroisse. En
il a résigné cette charge
exclusivement à l'exer-
fession.

TOUZIN

1762, (5 oct.) DESCHAMBAULT.

I. TOUSSAINT, OU TOUZIN, GABRIEL, fils de Pierre et de Jeanne Barrière, de Séron, ville de Bordeaux, France (1).

MATHIEU, Françoise, b 1745, fille de Jean-Baptiste et de François Marcotte de l'Ange-Gardien. Issus: *Gabriel*, b 16 oct. 1764; m 18 janv. 1790, à M.-Josephte Paquin (Jos. et Marguerite Cloutier); s 6 nov. 1833, à Lanoraie.—*Joseph*, b 28 oct. 1766; m 30 janv. 1798, à Angélique Arcand (Pierre-Jos. et Marg. Montambault).—*Françoise*, m 9 janv. 1792, à Michel Gosselin (Basile et Josephte Fortier).

1790, (16 fév.) DESCHAMBAULT.

II. TOUZIN, GABRIEL. GABRIEL I.

PAQUIN, M.-Josephte, b 1766. Issus: *Gabriel*, b 11 fév. 1791; s jeune.—*M.-Judith*, b 26 août 1793.—*M.-Anne*, b 18 mars 1795.—*M.-Charlotte*, b 23 mars 1797.—*Gabriel*, b 27 juillet 1799; m 16 fév. 1830, à Luce Tellier (Antoine et Luce Charron-Ducharme); s 21 juin 1873, à Lanoraie.—*M.-Emilie*, b 10 oct. 1801.—*Joseph*, b 24 déc. 1803.

1830, (16 fév.) LANORAIE.

III. TOUZIN, GABRIEL. GABRIEL II.

TELLIER, Luce, b 1807; s 5 nov. 1866. Issus: *M.-Séraphine*, b 6 fév. 1832; s célibataire.—*Alexis*, b 23 sept. 1833; 1° m 24 nov. 1857, à M.-Georgiana Heynemand (× Ls-Gonzague et Sophie Marion);

---

(1) Notes généalogiques sur la famille Touzin et ses alliés, par l'hon. juge Louis Tellier, de la Cour Supérieur, à Montréal. Mathieu, Jean-Baptiste, de Colange, évêché d'Angoulême, Du Tertre, Anne, fille de Pierre et de Louise-Anne Goulet, de la Potois, évêché de Chartres.

Leclerc, Guillaume, fils d'Antoine et de Marie Ramboys, de St-Jean, évêché de Rouen; et sa femme, M.-Thérèse Hunault, fille de Toussaint et de Marie Lorgueil, mariés le 23 nov. 1654, à Montréal, le dit Toussaint Hunault dit Deschamps, b 1628, ayant pour père Nicolas, et pour mère Marie Benoit, de St-Pierre, évêché de Bellovacenas; et la dite Marie Lorgueil, b 1638, ayant pour père, Pierre et pour mère Marie Bruyère, de St-Vivien de Rouen.

Paquin, Nicolas, vient de la Potherie, évêché de Rouen.

Boucher, Marin, b 1689, à Langy, évêché de Mortagne; établi à la Rivière St-Charles, sur les ci-devant terres des Récollets.

Groleau, Pierre, procureur des Hospitalières de Québec, fils de Nicolas et d'Hilaire Joly, de St-Nicolas-de-Poiré, de Vélin, près Fontenay, évêché de la Rochelle.

La Berge, Robert, de Coulombière, évêché de Bayonne, en Normandie; et sa femme Gausse dite la Borgne, Françoise, fille de Maurice et de Marguerite Blay, de St-Martin, évêché de Noyon, en Normandie.

Cloutier, Zacharie et sa femme Xainte Duporet, viennent de la ville de Mortagne, Province du Perche.

Martin, Abraham et sa femme Langlois, Marguerite, viennent de la ville de Mortagne, au Perche.

Gagnon, Mathurin, fils de Pierre et de Renée Royer, de Tourouvre; et sa femme Françoise Boudeau ou Gadeau, fille de François et de Jeanne Jéhanne, de Guyon, en Normandie.

David dit Pontife, Blaise, et sa femme Flaire Morel, de Baragmond, évêché de Rouen.

Grandin, Claude, et Jeanne Toussaint, sa femme, de St-André, de Paris.

2° m à Armédile Boucher, à Ste-Elisabeth de Berthier; s 28 juin 1893.—*Anonyme,* s 10 déc. 1834.—*André,* b 22 janv. 1836; m 2 fév. 1857, à Sophie Heynemand (× Ls-Gonz. et Sophie Marion).—*Henri-Octave,* b 20 sept. 1837; m 9 juillet 1861, à Agnès Beaupré (Pierre et Charlotte Brisset-Courchesne).—*M.-Caroline,* b 28 juin 1839; m à Jonas Coutu; s 6 nov. 1863.—*Anonyme,* s 29 sept. 1842.—*Clémence,* b 2 nov. 1843; religieuse des Sœurs de la Miséricorde.—*M.-Josephte,* b 3 av. 1847; religieuse des Sœurs de la Providence.—*Jos.-Octavien,* b 4 juin 1851; s 7 déc. 1857.—*Anonyme,* s 6 nov. 1852.—*Anonyme,* s 10 déc. 1853.

1857, (24 nov.) LANORAIE.

IV. TOUZIN, ALEXIS. GABREIL III.

1° HEYNEMAND, Georgiana. Issus: *M.-Georgiana-Emma,* b 25 août 1858.—*Jos.-Théodore,* b 4 av. 1860.—*Jos.-Octave,* s 13 fév. 1863, à 3 ans.—*M.-Elisabeth,* b 25 sept. 1864; s 4 janv. 1865.

2° BOUCHER, Armédile. Issus: *M.-Anne-Cordélie-Emérence,* b 24 av. 1868; s 17 mars 1870.—*Jos.-Donat-Alphonse,* b 8 juin 1869; s 27 mai 1870.—*Jos.-Zénon-Isidore,* b 14 déc. 1870.—*M.-Elisabeth-Emérence,* b 15 juillet 1872.

1857, (2 fév) LANORAIE.

IV. TOUZIN, ANDRÉ, s 7 juillet 1883. GABRIEL III.

HEYNEMAND, Sophie, s 21 juillet 1887, à St-Germain de Grantham. Issus: *Jos.-André-Octavien,* b 6 av. 1859; s 1862.—*Anonyme,* s 25 nov. 1861.—*Jos.-Thomas,* b 8 mars 1863 (parrain: Henry Touzin, oncle; marr.:Agnès Beaupré, tante); m 23 juin 1890, à Éveline Boisvert (Domptail et Eliza Meek, de Drummondville); notaire et gérant de la Banque Provinciale, à St-Guillaume.—*Jos.-Edouard,* b déc. 1864; s 13 mai 1872; noyé, accidentellement.—*Louis de Gonzague,* b 24 août 1887; m à Lucinda Girard.—*Zénon-Ovide,* b 23 janv. 1870; m à Rosanna Rajotte.—*Jos.-Arthur,* b 24 mars 1871; s 14 fév. 1894.—*M.-Joséphine-Emérencienne,* b 5 fév. et s 21 oct. 1874.—*M.-Joséphine-Elisa,* b 5 av. 1881; religieuse de la Providence, Montréal.—*Jos.-Edouard,* b 14 janv. 1883; s 14 oct. 1892.

1861, (9 juillet) LANORAIE.

IV. TOUZIN, HENRI. GABRIEL III.

BEAUPRÉ, Agnès. Issus: *Jos.-Azarie,* b 3 janv. 1865.—*Jos.-Clément,* b 18 mai 1868; s 12 av. 1872.—*Jos.-Zénon,* b 13 oct. 1871.

[illegible] AUME.

ANDRÉ IV.

[illegible] line. Issus: *Jos.-An-*
[illegible] *phe,* b 5 juin 1892;
[illegible] *Jos.-Arthur-Edouard,*
[illegible] ve à Nicolet.—*George-*
[illegible] 1896; s 22 août 1897.
[illegible] *inette,* b 21 juin 1898;
[illegible] *M.-Elisabeth-Ada,* b 4
[illegible] *ge-Eva,* b 4 av. et s
[illegible] te: M. le notaire Jos.-
[illegible] toujours été greffier
[illegible] pal du village de Saint-
[illegible] me temps que secré-
[illegible] ration scolaire.

GELINAS

Vers 1645, SAINTES.

I. GELINAS, ETIENNE, b 1624.

1° ROBERT, Huguette. Issu : *Jean*, b 1646 ; m 17 oct. 1667, à Françoise-Charles Desmeni (Robert Desmeni et Marie Denis, de Saint-Maclou, province de Tours), au Cap-de-la-Madeleine. Le 17 oct. 1667 est la date du contrat de mariage, fait par le notaire Jacques de la Touche (1).

2° de BEAUREGARD, Marie, (veuve de Sébastien Langelier, de la paroisse de Sillery, Québec), m 12 oct. 1682, à Québec. Issus : *Jean-Bte*, b 24 juin 1684, à la Pointe-aux-Trembles [1], Québec [2].—*Louis*, b [1] 12 mai 1687 ; s [2] 2 mai 1689.

1667, (17 oct.) CAP-DE-LA-MADELEINE.

II. GELINAS, JEAN. ETIENNE I.

DESMENI, Françoise Charles. Issus : *Etienne* dit *Gélinas*, b 1670 ; m 8 nov. 1701, à Marguerite Benoit, à Trois-Rivières [1] ; s 26 sept. 1720, à Yamachiche [2].—*Jean-Bte* dit *Bellemare*, b 1671 ; m 8 nov. 1700, à Jeanne Boissoneau-St-Onge, à St-Jean d'Orléans ; s [2] 8 mars 1746.—*Pierre* dit *Lacource*, b 1674 ; m [2] 2 juin 1704 à Madeleine Bourbeau (Pierre et M.-Anne Bénard, du Cap) ; s [1] 11 mai 1731.

---

(1) Contrat de Mariage entre Jean Gélinas et Françoise-Charles Desmeni :

L'an mil six cent soixante et sept ce dixième jour d'octobre près midi, par devant nous notaire de la juridiction, seigneurie et paroisse du Cap de la Magdeleine, témoins soussignés, Jean Gélinaud. habitant du dit Cap au Pont, fils de Estienne Gélinaud et de Huguette Robert ses père et mère, de la paroisse de Saint-Eutrope, province de Saint-Onge, d'une part ; et honnête fille Françoise Charles Desmeni, fille de Robert Desmeni et de Marie Denis ses père et mère de la paroisse de Saint-Maclou, province de Tours, entre lesquelles parties, il a été fait l'accord et condition comme dessous ; c'est à savoir que le dit Gélinaud, par ces présentes, promet prendre pour femme et légitime époux, comme aussi le dit Gélinaud par ces présentes promet prendre pour femme et légitime épouse la dite Desmeni, lequel mariage sera fait après l'accomplissement des formalités de notre sainte Eglise gardées et observées. En faveur du futur traité de mariage a été accordé du consentement des dits futurs conjoints qui entreront en communauté de tous et chacun leurs biens, meubles, immeubles, en quelque part qu'ils seront situés et après le mariage consommé, et en bonne considération et de l'amitié que porte le dit Gélinaud à sa dite future épouse, lui a fait don, par ces présentes, de tous et chacun ses biens meubles et immeubles présents et à venir, veut et entend que nonobstant toute chose contraire, le présent traité soit exécuté tant pour elle que ses hoirs et ayant cause, et en cas qu'ils n'eussent d'enfants d'eux le dit Gélinaud a douairé sa dite future épouse du douaire coutumier de Paris tenu en ce pays de la Nouvelle-France, sur le plus beau et le plus clair de son bien, consistant en un arpent de front son acquet par la donaison que lui en a fait le dit Etienne Gélinaud son père. attenant au Cap à Marie Boucher, veuve de feu Etienne de de Lafond, et en profondeur du dit arpent de terre de ce que l'on trouvera. Le dit traité et accord de mariage fait du consentement des parents et amis du dit Gélinaud, savoir les dits Jean Gélinaud, maître Etienne Gélinaud, son père, habitant du dit Cap, et Sieur Pierre Lefebvre aussi habitant du dit Cap, Jean Riaff du côté de la dite Desmeni, Jean Lepellé sieur De Marets, habitant de la pointe Champlain, et Jean Cusson tant habitant du dit Cap que de Batiscan et maître Simon Collonnier.

Signés : Jean X Gélinas, Françoise X Desmeni, Etienne Gellinaud, Jean Lepellé dit Desmarets, Jean X Riaff, Jean Cusson, Simon Collonnier, Jean Lemoine, Laurent Lefebvre.

JACQUES DE LA TOUCHE, Nore.

1701, (8 nov.) YAMACHICHE.

III. GELINAS, ETIENNE, JEAN II.

BENOIT, Marguerite, s 28 janv. 1750. Issus, entr'autres enfants: *Etienne,* né le 8 et b 19 oct. 1704; m 4 fév. 1737, à M.-Josephte Crevier-Bellerive, au Cap; s 11 juin 1766. Note: C'est ici le premier enfant né et baptisé dans la paroisse d'Yamachiche.

1744, (17 fév). YAMACHICHE.

IV. GELINAS, ALEXIS. ETIENNE III.

DESAULNIERS, Catherine.

1731, (14 janv.) YAMACHICHE.

IV. GELINAS, PIERRE. ETIENNE III.

CARBONNEAU, Geneviève.

1762, (11 oct.) YAMACHICHE.

V. GELINAS, JOSEPH, s 11 juillet 1817. PIERRE IV.

HÉROUX, Madeleine.

1802, (22 fév.) YAMACHICHE.

VI. GELINAS, LOUIS, s 7 sept. 1863. JOSEPH V.

LESIEUR, Madeleine.

1834, (3 fév.) YAMACHICHE.

VII. GELINAS, LOUIS, s 4 mai 1897 LOUIS VI.

GIGNAC, Monique. Issus, entr'autres: *Zéphirin,* b 23 av. 1842; m 23 janv. 1865, à Luce Blais (Joseph et Lucie Gérin-Lajoie).—*Raphaël,* b 18 nov. 1837; m à Eléonore Carbonneau (François et Luce Bellehumeur), réside à Saint-Guillaume.

1861 (5 fév.) SAINT-GUILLAMUE.

VIII. GELINAS, RAPHAËL. LOUIS VII.

CARBONNEAU, Eléonore, s 1904. Issus: *Albina,* b 20 mars 1862.—*Gaspard,* b 28 déc. 1864; 1° m 19 nov. 1893, à Virginie Rhéault; 2° m nov. 1896, à Adèle Gagnon, de Rochester [2].—*Célanire,* b 10 juin 1867; m 10 nov. 1891, à Nap. Langelier.—*Adélard,* b 6 av. 1868; m [2] 1892, à Victoria Plourde.—*Alphonsine,* b 20 janv. 1871; m 15 août 1893, à Ignace Beaudet.—*Ls-Philippe,* b 20 août 1872.—*Alphonse,* b 20 sept. 1874, à Yamachiche.—*Eugénie,* b mars 1877.—*Arthur,* b oct. 1878; s 2 av. 1905.—*Angéline,* b 14 sept. 1880.

1865, (23 janv.) YAMACHICHE.

VIII. GELINAS, ZÉPHIRIN, s 6 juillet 1888. LOUIS VII.
BLAIS, Luce. Issus, entr'autres enfants: *Emma*, b 1866; m 24 juillet 1890, à Elphège Maher (Frs et Agnès Fontaine); réside à St-Guillaume.

1772, (6 juillet) RIVIÈRE-DU-LOUP.

V. GELINAS, ALEXIS, ALEXIS IV.
s 18 juillet 1830, à 84 ans; 1° m à Anastasie Doucet;
2° DESJARLAIS, Madeleine, m 9 janv. 1786.

1823, (10 fév.) SAINT-GUILLAUME.

VI. GELINAS, PIERRE. ALEXIS V.
CHRÉTIEN, Marguerite.

1829, (24 janv.) SAINT-GUILLAUME.

VI. GELINAS, PAUL. ALEXIS V.
HOULE, Pélagie.

1896, (20 janv.) SAINT-GUILLAUME.

X. GELINAS, ALBERT, b 3 oct. 1869 (1). EVARISTE IX.

---

(1) M. le Dr. Albert Gélinas, par Evariste, VII, JOSEPH VII, JOSEPH VI, JEAN-BTE V, PIERRE IV, descend d'Etienne Gélinas, marié à Marguerite Benoit, et fils du colon Etienne Gélinas, marié le 17 octobre 1667, à Françoise-Charles Desmeni, venu de France et établi au Cap de la Madeleine. Voir *Les Vieilles Familles d'Yamachiche*, volume second.

DESAULNIERS

1671, (1 oct.) CAP-DE-LA-MADELEINE,

I. LESIEUR, sieur de LAPIERRE, CHARLES, b 1647, dans la paroisse d'Osville, fils de Julien et de Catherine LeSaché, de la même paroisse, en Basse Normandie. La date donnée, pour ce mariage, est celle du contrat (1).

DE LAFOND, Françoise, b 1658, fille d'Etienne et de Marie Boucher. Note: Etienne de Lafond était, lui-même, fils de Pierre et de Françoise Prieur, de Saint-Laurent de la Barrière, en Saint-Onge.

1700, (9 janv.) BATISCAN.

II. LESIEUR, CHARLES, seigneur. CHARLES I.

RIVARD-LORANGER, Charlotte, b 1681; s [1] 6 juillet 1744. Issu. entr'autres enfants: *Marie-Françoise,* née 1 nov. 1704, à Yamachiche; cérémonies du baptême supplées à Trois-Rivières 4 mai 1705. Note: c'est ici le second enfant née à Yamachiche [1].

---

(1) Contrat de mariage entre Charles LeSieur, sieur de La Pierre, et Françoise de Lafond :

Par devant Jean Cusson, notaire royal en la juridiction du Cap de la Madeleine, et témoins soussignés au traité et accord de mariage qui s'en suit, furent présents en leur personne : Charles Lesieur, sieur de la Pierre, habitant de ce lieu, fils de Julien Lesieur et de Catherine Le Sachée, natif de la paroisse d'Osville, en Basse-Normandie, évêché de Coutances, d'une part ; et Dame Marie Boucher, veuve de feu le sieur Etienne de Lafond, vivant habitant du dit Cap, d'autre part Entre lesquelles parties a été fait le traité d'accord, promesses de mariage, en la forme et manière qui s'en suit ; c'est à savoir : que la dite Dame Boucher avait et a promis bailler à mariage Françoise Lafond, sa fille aux présentes au dit Charles Lesieur, Sr de la Pierre, lequel a promis et par ces présentes promet de la prendre pour sa femme et légitime épouse la dite Françoise Lafond, comme aussi la dite Françoise Lafond a promis et par ces présentes promet prendre pour son mari et légitime époux le dit sieur, lequel dit mariage sera ci-après solennisé en face de notre mère sainte Eglise catholique, apostolique et romaine et, en contemplation et faveur duquel futur mariage les futurs conjoints ont consenti et sont demeurés d'accord qu'ils seront unis et communs en biens, sitôt après le dit mariage consommé, lequel sera ci-après accompli plus tôt que bonnement faire se pourra, si Dieu et notre mère sainte Eglise consent et accorde.

A le dit futur époux douairé et doué la dite Lafond, sa future épouse, du douaire coutumier, alors la coutume de la ville et vi-comté et prévôté de Paris, suivie en ce pays. A consenti le dit sieur futur époux prendre la dite Lafond, future épouse, avec tous les droits et succession qu'il lui pourront écheoir, dont il s'en est contenté et est demeuré d'accord le dit sieur Sr de la Pierre, futur époux, qu'au cas qu'il vint à décéder sans enfants d'eux, que la dite Lafond, future épouse, sera en possession et lui fait don irrévocable de tous les biens de la dite communauté situés en ce pays, sans qu'elle en puisse être inquiétée par aucun des héritiers du dit futur époux en façon quelconque, et si la dite Lafond, future épouse, vient à décéder sans enfants d'eux, le ressort de ses biens, retournera à ses trois héritiers, le tout a été ainsi accordé entre les dites parties.

Et fait et passé en la maison de la dite Dame Boucher, après midi, ce jourd'hui, le onzième octobre mil six cent septante et un, sous le seing du sieur futur époux, la dite Lafond a

1707, (9 janv.) BATISCAN.

II. LESIEUR-DESAULNIERS, JEAN-BAPTISTE. CHARLES I.

b 27 juillet 1686; s 22 av. 1740, à Yamachiche [1].

RIVARD, Elisabeth, b 27 sept. 1681; s [1] 18 août 1771.

LAMY, Marguerite (remariée à J.-B. Barabé) b 16 sept. 1721, à Berthier de Montmagny; s 17 av. 1780.

1777, (10 sept.) YAMACHICHE.

IV. DESAULNIERS, JEAN-BAPTISTE, JOSEPH III.

FOUCHER, Angélique. Issue: *M.-Théotiste,* b 12 fév. 1782; m 22 fév. 1802, à Michel Houle (Michel et Madeleine Lemay, de Lotbinière); s 15 mai 1865, à St-Guillaume.

1764, (5 nov.) YAMACHICHE.

IV. DESAULNIERS, CHARLES, JEAN-BAPTISTE III.

b 17 janv. 1742; s 5 août 1813.

CARBONNEAU, Marie, b 28 mai 1746; s 19 juin 1820.

1782, (11 fév.) RIVIÈRE-DU-LOUP.

V. DESAULNIERS, JOS.-MARIE, JEAN-BAPTISTE IV.

b 4 déc. 1750; s 22 av. 1807.

TESSIER, Marguerite.

---

déclaré ne savoir écrire et signer de ce enquis suivant l'ordonnance, a fait sa marque, puis tous les parents et bons amis des dits futurs conjoints ci-après dénommés, savoir: du côté du dit Lesieur: Louis Beausoleil, sieur de la Plante, et Angile Couturier, sieur de la Censé; et du côté de la dite Lafond, future épouse: Pierre Boucher, sieur de Grois-Bois (1), et Demoiselle Jeanne Crevier, sa femme, Monsieur de Varennes (2), gouverneur des Trois-Rivières, et Demoiselle Marie Boucher, sa femme, maître Jean Trottier et Geneviève Lafond (3), sa femme, Pierre Lafond, tous parents de la dite Lafond, future épouse, Urbain Beaudry, sieur de la Marche et Dame Madeleine Boucher (4), sa femme, le sieur Jacques Lefebvre et Dame Beaudry, sa femme, Guillaume Beaudry, Beaudry, le sieur Antoine Lefebvre et Dame Jeanne Dodier (5), sa femme, maître Pierre Béchard, Dame Jeanne Héroux, veuve de feu Pierre Lefebvre, et Michel Lefebvre, Jeanne Beaudry, tous parents et amis des dits futurs conjoints. (*Les signatures*). Signé: CUSSON, notaire."

---

(1) Pierre Boucher, le célèbre gouverneur des Trois-Rivières, ancêtre de l'hon. M. Charles de Boucherville, ancien premier ministre de Québec et, aujourd'hui, sénateur.

(2) René Gaultier, chevalier, M. de Varenne, et gouverneur des Trois-Rivières, en 1669; gendre de Pierre Boucher.

(3) Geneviève de Lafond, sœur de Françoise, épouse de Charles LeSieur, également sœur de Pierre de Lafond.

(4) Madeleine Boucher, sœur de Pierre Boucher et tante de Françoise de Lafond.

(5) Jeanne Dodier avait épousé, en premières noces, Adrien Joliet, frère du célèbre Louis Joliet, le découvreur du Mississipi,

1803, (3 janv.) YAMACHICHE.

V. DESAULNIERS, ANTOINE, CHARLES IV.
b 21 av. 1773; s 22 déc. 1839.
DESCOTEAUX, Pélagie, b 7 juillet 1779; s 2 mai 1864.

1789, (17 août) YAMACHICHE.

V. DESAULNIERS, CHARLES, CHARLES IV.
b 14 sept. 1765; s 1 juin 1821.
LACERTE, Catherine, b 15 juin 1768; s 2 oct. 1851.

1829, (4 juin) RIVIÈRE-DU-LOUP.

V. DESAULNIERS, ALEXIS, CHARLES IV.
b 19 oct. 1775; s 18 oct. 1852.
BÉLAIR, Julie, (veuve de Louis Pagé).

1812, (11 mai) RIVIÈRE-DU-LOUP.

VI. DESAULNIERS, PAUL, b 19 oct. 1790. JOSEPH-M. V.
DUHAIME, Brigitte.

1822, (18 fév.) RIVIÈRE-DU-LOUP.

VI. DESAULNIERS, JOACHIM, CHARLES V.
b 6 déc. 1803; s 11 août 1885.
BELLEMARE, Madeleine, b 1802; s 5 av. 1873.

1827, (28 mai) YAMACHICHE.

VI. DESAULNIERS, FRANÇOIS, ANTOINE V.
b 25 juin 1805; s 14 juillet 1880.
POTHIER, Marguerite, b 2 sept. 1807; s 17 août 1863. Issus, entr'autres enfants: *Thomas-Aelxis,* b 5 av. 1836; prêtre, 21 sept. 1862; vic. à Ste-Croix et à St-Guillaume, en 1863 et 1864; premier curé de St-Bonaventure; et curé actuel de Stanfold.—*François,* b 20 sept. 1850; m 24 juillet 1877, à Aglaé Maher (Frs et Agnès Fontaine), à St-Guillaume; avocat et auteur du présent volume.

1854, (9 janv.) SAINT-GUILLAUME.

VI. DESAULNIERS, ANTOINE, b 5 mars 1830. ALEXIS V.
TELLIER, Hélène, b 1831, à la Riv.-du-Loup. Issus: *Diane,* b 1 fév. 1855, à Montréal [1]; m [1] 13 av. 1887, au Vicomte André de Quinemont (Comte Elie et Baronne Sophie-Adélaïde Locard, de la ville d'Orléans, France); réside [1].—*Rita,* b 30 mai 1857, à St-Dominique de Bagot; s fév. 1875.—*Euclide,* b 23 sept. 1858; m [1] 1886, à Corinne Garant (Moïse et Marie Prévost); s [1] 24 juin 1887.—*Ernest,* b 18 juin 1860; m [1] 6 oct. 185, à Elodie Lalonde (Emery et M.-Lse

Prévost), avocat à Montréal.—*Gonzalve,* b 24 juin 1863; m [1] 5 juillet 1887, à Elise Martin-Watkins); avocat et homme de lettres, Montréal.—*Clovis,* b 1 nov. 1866.—*Octave,* b et s 1868.—*Julie;* b et s 24 juillet 1870.

1859, (14 fév.) SAINT-GUILLAUME.

VI. DESAULNIERS, THOMAS, b 31 mars 1835; s 1895. ALEXIS V.

LESSARD, Mathilde (Ignace et Louise Paquin), b 30 déc. 1824, à la Riv.-du-Loup; s 3 fév. 1892. Issus: *Eugénie,* b 26 nov. 1859; s 1860.—*Thomas-Alexandre,* b 21 déc. 1861; m 31 déc. 1882, à Cordélia-M.-Anne Duchesnaux, à Southbridge, Mass.—*Frs-Guillaume,* b 9 oct. 1863; m 30 oct. 1884, à M.-Elise Patenaude, à Milbury, bury, Mass.—*Oscar,* b 22 mai 1864; m 17 janv. 1888, à Célina Marcotte; réside à Southbridge.—*Pierre-Alexis,* b 7 juin 1868; m 24 oct. 1892, à Délia Deslauriers; réside à Woonsocket, R. I.

1844, (30 janv.) SAINT-GUILLAUME.

DESAULNIERS, DAMASE. PAUL V.

DUGUAY, Sophie (Ant. et Scholastique L.-Auger). Issus: *Hermine,* b 26 juin 1847.—*Adélaïde,* b 2 mai 1849.—*Hermine,* b 20 juillet 1850.—*Hélène,* b 6 mars et s 16 juillet 1852.—*Cléophie,* b 21 mars 1853.—*Marie,* b 7 oct. 1855.—*Damase,* b 24 av. 1857.—*Hélène,* b 27 mars 1859; s 1860.—*Polycarpe-Archibald,* b 11 août 1861. —*Frs- Hermas,* b 21 av. 1864.

1847, SAINT-GUILLAUME.

VII. DESAULNIERS, FÉRÉOL. JOACHIM VI.

1° DUBÉ, Marguerite. Issus: *Caroline,* b 12 mai 1848.—*Louis,* b 26 sept. 1849.—*Féréol,* b 28 nov. 1850; 1° m 8 janv. 1872 à Adéline Savoie (Norbert et Amélie Côté); s 22 av. 1875. *Notes:* Adéline Savoie, en secondes noces, épousa, le 8 juin 1881, Pierre Plante, fils de Jean-Baptiste Plante.—*Michel,* b 4 déc. 1851.—*Alexandrine,* b 18 juillet 1853.—*Frs-Xav.,* b 3 déc. 1854.—*Jean-Bte,* b 23 juin 1860; s 1863.—*Alma,* b 20 juin 1864.—*Ls-Théod.,* b 3 déc. 1865.—*Félix,* b 9 oct. 1869.—*Antoine,* b 17 janv. 1871.

2° RIVARD, Emilie, m 8 janv. 1872.

1872, (8 janv.) SAINT-EUGÈNE.

VIII. DESAULNIERS, FÉRÉOL. FÉRÉOL VII.

1° SAVOIE, Emilie. Issus: *Philippe,* b 11 déc. 1873; s 26 juin 1874. —*Euclide,* b 23 mars 1875; m 19 janv. 1896, à Eulalie Dodge (Jacob et Mélina Gagnon).

LESSARD

1652, (8 av.) QUÉBEC.

I. DE LESSARD, ETIENNE, b 1623, fils de Jacques et de Marie Chamboy, du diocès de Sens; s 21 av. 1703, dans l'église de Ste-Anne de Beaupré.

SÉVESTRE, Marguerite, fille de Charles et de Marie Pichon; s 27 nov. 1720.

1679 (17 av.) SAINTE-ANNE.

II. DE LESSARD, ETIENNE, — ETIENNE I.

b 1 av. 1653; s 12 av. 1728.

POULAIN, Marie, b 1661; s 28 mars 1743.

1695, (9 fév.) SAINTE-ANNE.

II. DE LESSARD, NOËL. — ETIENNE I.

RACINE, Marie.

1730, (20 mai) SAINTE-ANNE.

III. DE LESSARD, JEAN, — ETIENNE II.

b 30 août 1704; s 13 av. 1756.

LACROIX, M.-Anne, b 1708; s 12 av. 1757.

1738, (30 sept.) SAINTE-ANNE.

III. DE LESSARD, JEAN-BAPTISTE. — NOËL II.

GAGNON, M.-Anne.

1757, (22 mai) SAINTE-ANNE.

IV. DE LESSARD, JEAN, b 20 mai 1733. — JEAN III.

GUIMOND, M.-Anne.

1764, (9 juillet) SAINTE-ANNE.

IV. DE LESSARD, ETIENNE, — JEAN-BAPTISTE III.

b 30 mars 1742; s 14 déc. 1809, à Maskinongé.

DUPONT, M.-Josephte. Issus, entr'autres enfants: *Pierre,* m 11 août 1800, à Pélagie Dupuis (Chs et × Geneviève DeSerre), à Maskinongé.

1779, (19 juillet) RIVIÈRE-DU-LOUP.

V. LESSARD, JEAN-MARIE, JEAN IV.
b 20 août 1760; s 13 nov. 1841.
1° MORAND, Geneviève; 2° PICHETTE, Victoire, m 20 août 1804.

1800, (11 août) MASKINONGÉ.

V. LESSARD, PIERRE. ETIENNE IV.
DUPUIS, Pélagie, b 1774, s à St-David [1] d'Yamaska. Issus: *Israël,* b 12 mai 1801; m 7 oct. 1823, à Geneviève Girard (× Frs et M.-Louise Pothier); s [1].—*David,* m [1] 4 av. 1837, à Appoline Pinard (veuve d'Urbain Doyon).—*Léandre,* m [1] 9 mai 1839, à M.-Josephte Lupien (× Dominique et × Josephte Fleury).—*Calixte,* b 11 nov. 1807; 1° m à ...; 2° m à Isabelle Marcotte, de St-David.—*Antoine,* b 8 av. 1814; 1° m à Zoé Monfette; 2° m [1] à Elisabeth Desjarlais (Em. et Victoire Vincent); s 21 oct. 1897, à St-Guillaume (1).

1812, (12 oct.) RIVIÈRE-DU-LOUP.

VI. LESSARD, IGNACE, s 8 mai 1852. JEAN V.
PAQUIN, M.-Louise.

1823, (7 oct.) RIVIÈRE-DU-LOUP.

VI. LESSARD, ISRAËL. PIERRE V.
GIRARD, Geneviève, de St-Michel d'Yamaska. Issus, entr'autres enfants: *Alexis,* b 14 août 1836, St-David; s jeune.—*Damase,* 1°, 2°, 3°, 4° m à Tharsile Leclerc (Alexis et Marie Bourret). *Notes* M. Damasse Lessard demeure à St-Guillaume.

Vers 1838, SAINT-GUILLAUME.

VI. LESSARD, ANTOINE, s 21 oct. 1897. PIERRE V.
1° MONFETTE, Zoé; 2° LEMIRE, Elisabeth. Issus: *Antoine,* m à Aline Vilandré, de St-Bonaventure.—*Célina,* m à Michel Valarien-Chapdelaine, de St-David.—*Léopold,* m à...; réside à Johnson-City, New-Jersey.
3° DESJARLAIS, Eulalie, b 9 juillet 1827, à la Rivière-du-Loup; m 28 av. 1851. Issus: *Napoléon,* b 12 av. 1852; s 1871.—*Marie,* b 16 juin 1854; m à Olivier Cartier, de St-David; s 1897.—*Virginie,* b 5 juillet 1856; m à Jean-Baptiste Labonté, de St-Bonaventure.—*Joseph,* b 9 juin 1858; 1° m à Catherine Fontaine; 2° m 29 fév. 1889,

(1) Antoine Lessard et sa famille ont seuls habité la paroisse. Les autres enfants de Pierre Lessard et de Pélagie Dupuis sont demeurés à Maskinongé, et sont venus s'établir à St-David.

à Léocadie Melançon (Ant. et Mathilde Ross).—*Henry,* b 15 nov. 1866; m 25 janv. 1887, à Georgiana Lemire. *Notes* Tous ces enfants sont nés à St-David.

1843, (11 juillet) SAINTE-URSULE.

VII. LESSARD, PIERRE, IGNACE VI.

b 20 mai 1821, à la Riv.-du-Loup [1]; s [1] 13 fév. 1869.

GIGUÈRE, Henriette, b [1] 20 juillet 1811; s 27 mars 1900. Issus: *Henriette,* b 29 août 1844; m 20 av. 1873, à Philippe Grenier (Laurent et Angèle Vanasse); s 18 fév. 1876, à Maskinongé [1].—*Jos.-Pierre,* b 16 mai 1846; m 24 fév. 1873, à M.-Cordélie-Octavie Hamelin (Edouard et Marguerite Vanasse, de St-Barthélemy); marchand; a pris soin de ses frères et sœurs, dès leur enfance.—*Adolphe,* b 3 mars 1848; s 9 oct. 1860.—*François-Xavier,* b 16 fév. 1860 (parrain: Augustin Giguère, oncle; marraine: Caroline Lessard, tante); a fait ses études classiques aux Trois-Rivières, et ses études théologiques, à Nicolet; prêtre, 19 sept. 1875; vic. à Nicolet; 1 fév. 1878, vic. à Arthabaskaville; 1 oct. 1878, curé de St-Albert et de Ste-Elisabth; 18 août 1883, curé de St-Wenceslas; 1 oct. 1896, suré d'Arthabaskaville; enfin, 25 oct. 1900, curé de St-Guillaume, où il est encore, en 1905.—*Napoléon,* b 12 déc. 1851; m 15 oct. 1877, à M.-Louise Clément (Charles et Aurise Ayotte); s 12 mars 1892 (1).—*M.-Anne-Célina,* b 20 nov. 1853; s 29 mai 1855.—*Azélie,* b 10 déc. 1855; s 20 oct. 1857.—*M.-Louise-Elodie-Azélie,* b 3 nov. 1857.—*M.-Alphonse-Liguori,* b 21 oct. 1859; a étudié à Nicolet, puis chez les Jésuites, et fut ordonné prêtre le 8 sept. 1891; vic. à St-Wenceslas; s 12 oct. 1892.—*M. Rose-Sév.-Albertine,* b 25 juillet 1862; m 19 oct. 1893, à Sévérin Forest (Hubert et Lina Talbot); commis de malle; réside à Montréal.—*Jos.-Adolphe-Edouard,* b 21 janv. 1865; m 7 janv. 1900, à M.-Alma Gendreau (Geo. et Emér. Lemieux), à Arthabaskaville; marchand à St-Rémi-de- Tingwick.

---

(1) Issus de ce mariage : *Jos.-Pierre-Napoléon,* le 20 juillet 1878.—*M.-L.-Henriette-Alice,* b 25 février 1880; m 22 avril 1901, à Ferdinand Dion, peintre-décorateur, de Montréal.—*M.-Aurise-Oliva-Alma,* le 15 septembre 1881.—*Marguerite-Marie,* le 25 février 1883; s, 16 décembre 1885.—*Jos.-Rémi,* le 5 août 1884.—*Marg.-Marie,* le 12 avril 1887 —Note : Marg.-Marie demeure, actuellement, avec son oncle, M. Napoléon-E.-Clément, de Trois-Rivières.—*M.-Albertine,* le 2 février 1889.—*Maria-Corinne,* le 11 mai 1891 ; s. 4 février 1896.

CLEF

Dans son *Dictionnaire Généalogique*, Mgr Tanguay consacre une page et demie, petit texte, pour expliquer le système qu'il a employé dans la classification des familles. Grâce à M. Benjamin Sulte, en quelques lignes, il est facile de l'expliquer tout aussi bien.

Voici: la première ligne forme ce que l'on nomme une vedette parce qu'elle est détachée du corps principal. Prenez, par exemple, la page 108 du présent volume, au mot Melançon. Vous y voyez: Melançon Benjamin, 1794, (21 sept.) Rivière-du-Loup—ce qui veut dire: Melançon, Benjamin, marié le 21 septembre 1794, à Angélique Martineau. Ce ménage demeure à la Rivière-du-Loup. Ainsi, en cinq mots, on exprime ce qui, autrement, nécessite l'emploi de quatorze ou quinze mots.

Le chiffre romain IV, signifie que Benjamin Melançon est de la quatrième génération de sa famille établie en la Province de Québec. Vous lisez, parmi les enfants de Benjamin Melançon: *Paul*, s [1] 5 mars 1883, ce qui veut dire que Paul Melançon a été inhumé à Saint-Guillaume, parce que [1], plus loin, vous voyez le même signe ([1]), à la suite du mot Saint-Guillaume. Ces petits chiffres supérieurs, après les noms de paroisses, sont placés là, pour ne pas répéter les mêmes noms.

Les noms placés entre parenthèses () indiquent les noms du père et de la mère de la personne dont le nom précède immédiatement. Rien de plus simple que cet arrangement. L'œil n'a pas à parcourir une suite de mots, et le sens de la note en est plus vite compris. La filiation des familles, si touffu que soit l'arbre, devient facile à qui sait lire.

TABLE DES MATIERES

	PAGES
Portrait de M. le curé F.-X. Lessard	III
Dédicace à l'hon. M. Allard	V
Au lecteur	I
Les premiers colons	18
Le récit des anciens	23
Requête à l'évêque de Québec	36
Erection canonique	40
Erection civile	42
La première chapelle	44
De 1835 à 1850	48
Maires, greffiers et marguillers	52
L'église actuelle et les curés	54
Curés et vicaires	55
1861 à 1901. Progrès	62
Le village de Saint-Guillaume	69
Saint-Bonaventure d'Upton	72
L'éducation à Saint-Guillaume	81
Elèves au collège de Nicolet	84
Elèves de Saint-Bonaventure à Nicolet	85
Explications sur les généalogies	88
Les députés d'Yamaska	91
Sénateurs et conseillers législatifs	92

Généalogies: La famille DeSerre. 94
" " " Vanasse. 100
" " " Melançon. 107
" " " Dupuis. 113
" " " Adam. 116
" " " Blais. 118
" " " Houde. 120
" " " Lamoureux. 123
" " " Touzin. 125
" " " Gélinas. 128
" " " Desaulniers. 131
" " " Lessard. 135

GRAVURES

PAGES

M. le curé F.-X. Lessard. IV
M. F. L.-Desaulniers. XI
M. Fabien Vanasse. 17
Eglise et presbytère actuels de Saint-Guillaume. 20
M. Léon DéSerre. 26
M. Nicolas Bellehumeur. 30
M. Francis Maher. 32
Résidence de Madame F. Maher. 34
Collège des Frères du Sacré-Cœur. 40
Couvent des Sœurs de l'Assomption. 44
Résidence du Dr S. Lamoureux. 46
La Banque Provinciale. 48
M. Judes Belisle. 52
M. Théo. Vanasse. 53
Mgr Joachim Boucher. 57
L'abbé L.-O. Désilets. 58
" Nap. Kéroack. 59
" Elie Dauth. 60
" Joseph Blais. 61
" Elzéar Mondou. 62
Résidence de M. Louis Cartier. 71
Hôtel Bisson. 72
L'abbé Alexis L.-Desaulniers. 73
M. Antoine Lupien. 78
M. le Dr S. Lamoureux. 124
M. le notaireThomas Touzin. 127

OUVRAGES PUBLIES PAR LE MEME AUTEUR:

	ANNÉES
Réunion des paroissiens d'Yamachiche (brochure). . . .	1876
Histoire d'Yamachiche (en collaboration avec M. le chanoine Napoléon Caron), 1 vol.	1892
Les Vieilles Familles d'Yamachiche, tôme I.	1898
" " " " tôme II.	1899
" " " " tôme III.	1900
Recherches Généalogiques, 1 vol.	1902
Charles Lesieur et la fondation d'Yamachiche (brochure). .	1902

* * *

EN PREPARATION:

Les Vieilles Familles d'Yamachiche, tôme IV.
Les Commencements d'Yamachiche.
En Mission à la Rivière-Rouge, (Lettres inédites de la Révde Sœur Lamy.)